


BIBLIOTECA NAZ
142
G
10
NA
BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
142
G
10
NAPOLI
N



SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE DE LA RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE,

Et à l'Histoire de la Querelle de PHILIPPE DE VALOIS *&* d'EDOUARD III, *&c.*

Semper de pace agendum audiendumque putavi, semperque dolui..... pacem repudiari...... semperque mea consilia, pacis & togæ socia, non belli atque armorum fuerunt..... multa de pace dixi, & in ipso bello eadem etiam cum capitis mei periculo dicam.

Cic. pro Marcello.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de Madame la COMTESSE D'ARTOIS, rue du Hurepoix, près le Pont Saint-Michel.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

On trouve chez le même Libraire les volumes suivans du même Auteur, qui ont précédé cet Ouvrage & qui en font partie.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, premiere époque, 3 vol. in-12. 9 liv.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, seconde époque, ou Histoire de la Querelle de Philippe de Valois avec Edouard III, 4 vol. in-12, 12 liv.

Errata du Tome troisieme.

Page 17, ligne 12 de la note, Tradaction, *lisez* Traduction.
Page 45, ligne 7 du texte, la lecture qu'elle, *lisez* la lecture, qu'elle.
Page 66, ligne 15, par Lord Willougby, *lisez* par le Lord Willougby.
Page 83, ligne 3, ce puérile héroïsme, *lisez* ce puéril héroïsme.
Page 156, lignes 4, 5, 6, 7 & 8, ôtez les guillemets.
Page 165, ligne 16, tous Catholiques avoient été, *lisez* tous Catholiques, avoient été.
Page 186, lignes 16 & 17, voulut, *lisez* vouloit.
Page 189, lignes 7 & 8, aux Indes, Orientales, *lisez* aux Indes Orientales.
Page 224, ligne 21, l'Isle de Rées, *lisez* l'Isle de Riés.
Page 256, dernière ligne, suppléez le mot *fille* à moitié effacé.
Page 252, lignes 14, 15, 16 & 17, ôtez les guillemets.
Page 256, ligne 6 de la note, ôtez les guillemets.
Page 291, ligne 21, Fairfaix, *lisez* Fairfax.
Page 295, ligne 3 du titre du Chapitre, Jacques I, *lisez* Charles I.
Page 372, à la marge, ligne 1, Mémoire du, *lisez* Mémoires du, &c.
Page 391, ligne pénultieme, n'amoit, *lisez* n'aimoit.



SUPPLÉMENT
A L'HISTOIRE
DE LA RIVALITÉ

De la France & de l'Angleterre, & à l'Histoire de la Querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III, &c.

CHAPITRE CINQUIEME.

Suite du Règne de HENRY III *en France, & d'*ELISABETH *en Angleterre.*

Depuis l'an 1584 jusqu'en 1589.

L'ANGLETERRE jouissoit de la paix & du bonheur sous les Loix d'Elisabeth ; la Ligue éclatoit en France dans toute sa fureur. La Mort du Duc

d'Anjou y donnoit lieu à des ſpéculations ſur la ſucceſſion au trône ; le Roi n'avoit point d'enfans & on n'eſpéroit pas qu'il en eût. Aux yeux des Catholiques zélés, la Religion devoit exclure le Roi de Navarre & le Prince de Condé ; un éloignement de parenté, tel qu'on n'en avoit point encore vu entre les différentes branches qui avoient ſuccédé au trône, ſembloit auſſi fournir un prétexte contre ces Princes. Catherine de Médicis, pour qui les loix n'étoient rien, vouloit faire paſſer la Couronne au Duc de Lorraine ſon Gendre ; le Roi étoit diſpoſé à partager le Royaume entre Joyeuſe & d'Epernon ſes favoris, & le Duc de Guiſe à l'envahir tout entier du vivant même du Roi. En attendant le moment favorable il avoit perſuadé au Cardinal de Bourbon que c'étoit à lui à ſuccéder, parce qu'il étoit plus-

proche d'un dégré que le Roi de Navarre ſon neveu ; il prétendoit qu'à la diſtance où les Bourbons étoient du trône, la ſubſtitution graduelle & perpétuelle en faveur de l'aîné, n'avoit plus lieu, & que le droit de proximité devoit l'emporter ſur le droit de primogéniture, il l'avoit auſſi perſuadé au peuple des Ligueurs.

Pendant qu'il diſpoſoit les eſprits à ces nouveautés & qu'il négocioit à Rome & en Eſpagne, tandis que le Père Matthieu, Jéſuite, qu'on appelloit *le Courier de la Ligue*, alloit ſans ceſſe de Paris à Rome & de Rome à Paris pour le même objet, & que dans toute la France les inſinuations des Confeſſionaux ſe joignoient aux déclamations des chaires pour préparer ce funeſte ouvrage ; les Etats-Généraux, depuis la mort du Duc d'Anjou, preſſés par les armes du

Duc de Parme, avoient plusieurs fois offert la souveraineté des Pays-Bas à la Reine d'Angleterre, qui eut toujours la modération de la refuser pour ne pas engager son peuple dans une guerre directe avec l'Espagne, enfin ils prirent le parti de se donner à la France; c'étoit ce que le Roi d'Espagne avoit toujours le plus redouté; il pressa le Duc de Guise de se déclarer, & la guerre commença.

Cette Guerre dont les événemens n'eurent rien de mémorable, n'étoit point encore entre le Duc de Guise & Henri III; elle paroissoit être seulement entre le Cardinal de Bourbon & le Roi de Navarre, son neveu, & avoit pour but d'assurer la succession à un Prince Catholique. Le fameux Sixte-Quint, qui succédoit alors au Pape Grégoire XIII, & qui n'avoit pas encore eu le temps de connoître par lui-même les intérêts & les personnages

entre lesquels il avoit à prononcer, suivit d'abord la route que ses prédécesseurs lui avoient tracée ; il vint au secours de la Ligue avec toutes les foudres du Vatican ; il donna cette fameuse Bulle, l'une des plus violentes que l'orgueil pontifical se soit jamais permises, dans laquelle il appelloit le Roi de Navarre & le Prince de Condé, *génération bâtarde & détestable de l'illustre Maison de Bourbon*, & comme hérétiques & relaps les privoit de tout droit de succession à la Couronne de France & à toute autre. Un démenti, avec un appel au futur Concile, (*a*) affiché aux portes du Vatican, fut la réponse des Princes à cette insolence ; Sixte qui

---

(*a*) L'auteur du Placard étoit le célébre Bongars, qui se trouvoit alors à Rome. Du moins Varillas le prétend ainsi, mais son récit est plein de bévues que Bayle a relevées avec soin.

avoit l'ame élevée, estima cette hardiesse, & conçut dès-lors une haute opinion des Princes. Le Roi, puisqu'il avoit le malheur & la honte d'être le chef d'une Ligue qui devoit le détrôner, fournit des troupes contre son légitime héritier. Le Roi de Navarre le plaignit, & s'adressant à son véritable ennemi, proposa le Duel au Duc de Guise. Celui-ci répondit avec beaucoup de modération qu'il respectoit la naissance, le rang, le mérite du Roi de Navarre, qu'il n'avoit avec lui aucune querelle particulière & qu'il n'avoit pris les armes que pour la défense de la Religion.

La Reine-Mère négocioit toujours, elle eut avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé à Saint-Bris, près de Cognac, une entrevue, où elle ne manqua pas de mener *ses filles d'honneur*; mais comme elle n'avoit autre chose à dire, sinon que le Roi

ne vouloit qu'une Religion dans son Royaume, le Roi de Navarre répondit en souriant, & en jettant un regard moqueur sur les filles de la Reine : *Madame, il n'y a rien là qui me convienne.*

Matthieu, t. 1, liv. 8, p. 518. Perefixe, Hist. de Henri le Grand.

Eh bien ! dit la Reine » faites vous-» même quelque ouverture. Madame », dit-il, en continuant la même équivoque, » il n'y a point ici d'ouverture » pour moi ? — Ne recueillerai-je donc » aucun fruit de ma peine ? — Ma-» dame, ce n'est pas moi qui vous » empêche de coucher dans votre lit, » c'est vous qui m'empêchez de cou-» cher dans le mien ».

Ce fut encore dans cette conférence de Saint-Bris que la Reine-Mère, embrassant le Roi de Navarre & affectant avec lui une familiarité peu décente, lui chatouilla les côtés ; le Roi de Navarre, qui sait que chez Médicis, le badinage même couvre un dessein, la méprise assez pour lui

déclarer & lui montrer, en se découvrant le sein, qu'il offre un corps sans défense aux poignards qu'elle aiguise.

Les Princes Protestans, principalement ceux d'Allemagne, excités par l'intérêt de la Religion & sur tout par les intrigues d'Elisabeth, qui, sans paroître, mettoit tout en mouvement, envoyèrent à Henri III une Ambassade solemnelle pour le prier d'observer les Edits de pacification tant de fois accordés aux Huguenots. Sur le refus de Henri III dicté par la Ligue, ils firent entrer en France une armée formidable de Reîtres, de Lansquenets & de Suisses. Henri III, alors parut vouloir sortir de sa léthargie & se rappeller son ancienne gloire, usurpée ou non, il se mit à la tête d'une de ses armées pour arrêter les Allemands au passage de la Loire, s'ils pénétroient jusques là tandis que le Duc de Guise défendoit

contr'eux les frontières de Champagne, & que le Duc de Joyeuse marchoit en Guyenne contre le Roi de Navarre & les Huguenots François. La guerre ayant pris cette nouvelle forme, se nomma, *la guerre des trois Henris*, du nom des trois chefs ennemis, dont chacun combattoit ouvertement ou secrétement les deux autres; Henri III; Henri, Duc de Guise & Henri, Roi de Navarre; les deux premiers, réunis en apparence contre le dernier, mais en effet plus ennemis l'un de l'autre qu'ils ne l'étoient du Roi de Navarre. 20 Oct. 1587.

Celui-ci battit à Coutras le Duc de Joyeuse, qui, ayant été pris, fut massacré de sang froid, selon l'usage du temps, par deux Capitaines d'Infanterie, nommés Bordeaux & Descentiers, quoiqu'il leur promît une rançon de cent mille écus. La vengeance les toucha plus que l'intérêt.

Joyeuse méritoit son sort, pour avoir de même fait massacrer de sang froid deux Régimens du Prince de Condé dans une autre occasion au Bourg de la Mothe Saint-Hérais, carnage qui fut encore vengé à Coutras par celui de toute son Infanterie, qu'on passa impitoyablement au fil de l'épée en vengeance de l'affaire de la Mothe Saint-Hérais, malgré le Roi de Navarre, qui avoit expressément ordonné d'épargner les vaincus, & qui fit rendre aux prisonniers tous les soins de l'humanité.

Ces massacres de sang froid, soit publics, soit particuliers, étoient devenus si communs, que Brantôme, pour donner un éloge distingué au premier Maréchal de Biron, observe qu'*il n'étoit point massacreur de sang froid, comme tout gentil Chevalier ne doit être.*

Répétons, puisque l'occasion s'en présente si souvent, que les massacres

& les violences se rendent presque toujours, & que des procédés humains & généreux se rendroient peut-être aussi.

Au reste le Duc de Joyeuse perdit principalement cette bataille de Coutras par une cause qui en a tant fait perdre aux Généraux François, je veux dire la précipitation & cette crainte jalouse de partager avec un Rival la gloire du succès. Joyeuse ne voulut jamais attendre le Maréchal de Matignon, qui lui menoit du renfort.

Le Duc de Guise défit les Reîtres à Auneau, petite ville de la Beauce, où il les avoit suivis depuis la Champagne, le Roi fut le seul qui ne fit rien.

Par la mort du Duc de Joyeuse, le Duc d'Epernon (*a*) réunissoit toute

(*a*) Lorsque le Duc d'Epernon fit son entrée à Rouen comme Gouverneur de Normandie, la ville de Rouen lui fit un présent qui étoit une allusion ingénieuse à sa faveur. C'étoit un grouppe d'argent doré représen-

la dépouille de ce favori, toute la faveur de son Maître & toute la haine du Duc de Guise. Ce fut pour lui que le Duc de Guise fit insérer parmi les conventions secrettes de la Ligue, que le Roi seroit supplié d'éloigner de sa personne & de dépouiller des places & des gouvernemens les ennemis publics & les fauteurs de

tant la fortune qui tenoit Epernon embrassé. Au-dessous étoient ces mots Italiens : *E per non lasciar ti.* (Pasquier, lettr. liv. 13. tom. 2. p. 72). On avoit fait au sujet des amis ou favoris de François I, ces deux ou ces quatre vers :

Sire, si vous donnez pour tous
A trois ou quatre,
Il faut donc que pour tous
Vous les fassiez combattre.

On les retourna ainsi pour les mignons de Henri III.

Puisqu'Henri, Roi des François,
N'en aime que quatre ou trois,
Il faut que ces trois ou quatre
Aillent ses ennemis combattre.

l'héréſie qui lui ſeroient nommés par la Sainte Ligue. L'établiſſement de l'Inquiſition & tous les genres de guerre & de perſécution furent conſacrés par ces mêmes articles de la Ligue.

Le parti Huguenot perdit un appui par la mort du Prince de Condé, *entre les vertus duquel on ne ſauroit dire ſi c'étoit la vaillance, ou la libéralité, ou la générosité, ou l'amour de la Juſtice, ou la courtoiſie & l'affabilité qui tenoit le premier rang*, dit Mezeray. L'opinion générale fut qu'il avoit été empoiſonné. On connoît le procès criminel intenté à ce ſujet à Charlotte-Catherine de la Tremoille ſa femme; le Parlement de Paris la déclara innocente; on connoît auſſi ce bruit populaire, ſi répandu & ſi faux, que le troiſième Prince de Condé, Henri II étoit né treize mois après la mort de ſon père. Le père mourut le 5 Mars 1588 à Saint-Jean d'Angely,

& le fils nâquit le 1 Septembre de la même année.

Par la mort du Prince de Condé le Roi de Navarre resta seul chef de la Ligue.

Pendant que tout le Royaume étoit en feu, les occupations du Roi étoient de faire des pélerinages, d'aller à pied dans les rues de Paris en habit de Pénitent, couvert d'un sac (*a*), portant à sa ceinture un gros chapelet, dont les grains étoient taillés en têtes de mort, & suivant des processions qu'il faisoit venir du fond des provinces à Paris, toutes distinguées par la forme & la couleur des habits (*b*), de s'enfermer avec des Hiéronymites & des Feuillans, de découper des images & de

(*a*) Bayle applique à ce sac dont Henri III ne dédaignoit pas de se couvrir, les deux vers fameux de Boileau :

Dans ce sac ridicule ; &c.

(*b*) L'année 1586 fut nommée *l'année des processions blanches.*

les coller dans ſon Oratoire, de careſſer de petits chiens qu'il portoit pendus à ſon col dans un panier. Ce dernier goût lui coûtoit plus de cent mille écus par an, il dépenſoit preſque autant en ſinges & en perroquets; la dépenſe en Moines (*a*) & en Mignons n'avoit point de bornes.

Aux nôces du Duc de Joyeuſe, & de Marguerite de Lorraine, belle-ſœur de Henri III, il y avoit eu dix-ſept feſtins, dont le moindre revenoit à plus de cent mille livres; on avoit changé d'habits à chacun de

(*a*) Henri III alloit ſouvent faire des Retraites chez des moines & en habit de moine, particulièrement chez les Capucins, » Là, dit Du Verdier Vau-Privas, (Proſopographie, t. 1, p. 2559) » chaſcun eſtoit portier & » avoit les autres charges à ſon tour, & il » eſtoit appellé là dedans Frère Henri, & ſi » quelqu'un le demandoit, il falloit demander Frère Henri, comme s'il arrivoit quelque courier, ou quelqu'autre affaire pendant qu'il étoit en ce conclave ».

ces festins ; il y avoit eu de ces habits payés jusqu'à dix mille écus pour la façon seulement ; ces nôces avoient coûté au Roi quatre millions, & il s'étoit chargé de payer dans deux ans la dot de la Duchesse de Joyeuse qu'on avoit fait monter à quatre cens mille écus ; en même-temps il refusoit aux Suisses l'argent qu'il leur devoit pour leur paye, & quand ses courtisans mêmes ne pouvoient s'empêcher de lui faire des représentations sur ses profusions & sur ses injustices, *Je serai sage*, disoit-il, *quand j'aurai marié mes deux enfans* (Joyeuse & d'Epernon).

Les Edits bursaux se multiplioient tous les jours, l'oppression étoit au comble, c'est ce qui donnoit tant de force à la Ligue ; on ne parloit plus que de reléguer dans un cloître ce Roi déjà moine ; la sœur des Guises, la Duchesse de Montpensier, dont il avoit, dit-on, révélé quelque défaut

ſecret, outrage impardonnable, montroit à tout le monde les ciſeaux qui devoient couper les cheveux à ce Prince (*a*).

Sixte-Quint diſoit : » J'ai fait tout » ce que j'ai pu pour me tirer de la » condition de moine, & Henri fait

(*a*) On connoît cette deviſe d'Henri III : deux couronnes, & une troiſième en l'air, avec ces mots : *Manet ultima cælo, La dernière l'attend dans le Ciel;* on connoît auſſi la parodie qui en fut faite : *Manet ultimà clauſtro, la dernière l'attend dans le cloître*, & tout le monde a lu, dans les notes de la Henriade & ailleurs, ces deux vers latins :

Qui dedit antè duas, unam abſtulit, altera nutat,
Tertia tonſoris nunc facienda manu.

Et la traduction qui finit ainſi :

Une paire de ciſeaux
Doit lui donner la troiſième.

Ces vers faiſoient alluſion à l'inſcription de l'horloge du Palais :

Qui dedit antè duas, triplicem dabit ille coronam.

» tout ce qu'il peut pour y tomber «.

Le Duc de Guise gouvernoit Paris par ces chefs Bourgeois qu'on nommoit *les Seize* parce qu'ils présidoient aux seize quartiers de la ville ; ces factieux étoient pour le Duc de Guise ce que les Goix, les Saint-Yons & les Thiberts avoient été pour le Duc de Bourgogne sous Charles VI ; le Roi voulut les punir pour quelques séditions qu'ils avoient excitées, ils appellèrent à leur secours le Duc de Guise, qui étoit alors en Picardie ; il accourut à Paris malgré les défenses très-expresses du Roi. La Reine-Mère à qui ces troubles procuroient le plaisir certain de négocier, reçut le Duc & le mena elle-même au Louvre, le peuple l'y porta en triomphe, ce qui en imposa sans doute au Roi, qui avoit résolu de se défaire de lui dans cette entrevue, *ou, peut-être*, selon Mezeray ; *fut-il retenu par la*

vue d'un homme ſi formidable, & qui ayant toujours une main ſur la garde de ſon épée, marquoit par ſes yeux tout de feu, que ſi on branloit, il iroit tout droit ôter la vie à l'Auteur de ſa mort. Quoiqu'il en ſoit, on n'entreprit rien ce jour-là contre la perſonne du Duc & tout ſe paſſa en conférences. Le Machiavelliſte Sixte Quint en conçut du mépris pour Henri III, Prince mépriſable à beaucoup d'autres égards, mais non pas ſur ce point. *O Prince lâche & inſenſé!* s'écria-t-il, *qui perd une telle occaſion de ſe défaire d'un ennemi!* Un Pape qui s'indigne de ce qu'on n'a point aſſaſſiné le chef du parti Catholique, eſt un grand exemple de la force des préjugés Machiavelliſtes.

Cependant le Duc de Guiſe rempliſſant Paris d'étrangers & le Roy y ayant introduit des troupes pour les leur oppoſer, la chaleur des deux par-

tis amena ces fameuſes barricades des 12 & 13 Mai 1588, où le Duc de Guiſe en fit trop & trop peu, & que les Ligueurs appelloient *des journées toutes reſplendiſſantes de la protection de Dieu.* Le Pape, (c'étoit pourtant Sixte-Quint) appelle, dans une lettre de ce temps, le Duc de Guiſe & le Cardinal de Bourbon *des Machabées qui avoient ſauvé le peuple d'Iſraël.*

Le Roi s'enfuit à Chartres, le Royaume fut dans l'Anarchie, les Citoyens plaignoient le Roi d'avoir mérité ſon ſort, plaignoient bien plus le peuple qui n'avoit pas mérité le ſien, s'indignoient de l'ambition du Duc de Guiſe & gémiſſoient du bouleverſement de l'Etat.

Quand le Duc de Guiſe, peu de jours après les barricades, alla rendre une viſite au Premier Préſident de Harlay, pour le ſonder ſur ce qu'il devoit attendre du Parlement, ce cou-

rageux Magiſtrat du plus loin qu'il l'apperçut, s'écria : *C'eſt grande pitié quand le valet chaſſe le maître ; au reſte, mon ame eſt entre les mains de Dieu, mon corps eſt en la puiſſance des méchans, qu'ils en faſſent, ce qu'ils voudront.* Tels étoient les ſentimens des gens de bien.

Catherine négocioit. Après ce grand aviliſſement du trône, elle ménagea une fauſſe réconciliation entre le Roi & le Duc ; on ſervit le Roi ſelon ſon goût, on envoya pour lui demander pardon, les Capucins ayant à leur tête Frere Ange de Joyeuſe (*a*), ré-

(*a*) On ſait que Joyeuſe avoit pris ce nom & cet habit pour avoir cru entendre les Anges chanter Matines aux Capucins pendant la nuit lorſqu'il paſſoit devant la porte de ce couvent, en revenant d'une partie de débauche ; on ſait qu'il quitta les Capucins pour aller ſervir la Ligue, & qu'une plaiſanterie d'Henri IV le fit rentrer pour toujours dans ſon cloître.

préſentant *Notre Seigneur*, *qui alloit au Calvaire avec tout l'équipage & tous les perſonnages dont on ſe ſervoit en ce temps là pour jouer la Paſſion.* Les Laïcs allèrent en habits de Pénitens & en ordre de proceſſion. Le reſſentiment du Roi ne put tenir contre des Capucins, des Pénitens & des Proceſſions, il ſe rengagea plus que jamais dans la Ligue par le fameux Edit qu'on appella *de Réunion*, il approuva les Barricades, jura de ne jamais faire de paix avec les Huguenots, défendit à ſes ſujets de reconnoître pour Roi après lui aucun Prince Hérétique ou fauteur d'Héréſie. Le Duc d'Epernon fut écarté, mais il laiſſa auprès du Roi *les quarante-cinq*, qu'il lui avoit donnés. Ces quarante-cinq étoient des eſpéces de *Braves*, tous Gaſcons, qui ſervoient à la fois à Henri III de Gardes, de Mignons & d'Aſſaſſins ; les *Seize* du Duc de Guiſe

avoient peut-être donné l'idée des *quarante-cinq* de Henri III. Lognac, Capitaine de ces derniers, ſuccéda dans la faveur au Duc d'Epernon, avec Bellegarde, couſin Germain de ce Duc.

Il faut avouer que la ſuperſtition n'avoit pas dicté ſeule à Henri III, cet humiliant Edit de Réunion. C'étoit le temps où le Roi d'Eſpagne envoyoit contre l'Angleterre cette *invincible Armada*, la crainte qu'inſpiroit cette Flotte contribua beaucoup à déterminer Henri III, il appréhenda, s'il refuſoit d'entrer en accommodement avec les Ligueurs, qu'ils ne la fiſſent deſcendre ſur les côtes de France, & les Amiraux d'Eliſabeth, en détruiſant cette Flotte, ſauvèrent peut-être à la fois la France & l'Angleterre.

La Ligue étoit parvenue au plus haut dégré d'inſolence. Le Comte de

Soiſſons (*a*), ayant quitté le Roi de Navarre ſon couſin pour rentrer ſous l'obéïſſance de Henri III, la Ligue qui vit que c'étoit au Roi & non aux Guiſes qu'il s'attachoit & qu'il n'avoit point l'ame d'un Ligueur, l'obligea de ſe faire abſoudre par le Pape ; en même temps elle engageoit le Pape à refuſer l'abſolution, & le Comte ayant obtenu des lettres de grace & les ayant portées au Parlement pour les faire enregîtrer, un tailleur ſe mit à la tête d'une troupe de Ligueurs pris dans la populace, & alla au Palais intimider les Juges & empêcher l'enregîtrement.

On tenoit à Blois ces fameux Etats, qui ſembloient avoir à prononcer entre le Roi & le Duc de Guiſe. Henri III y jura l'éxécution de l'Edit de

(*a*) Frère du dernier Prince de Condé, mais d'un autre lit.

Réunion

Réunion & la fit jurer aux trois Ordres ; mais quand il voulut dans sa harangue pour l'ouverture des Etats, hazarder quelques plaintes contre le Duc de Guise, le Duc s'en plaignit lui-même avec tant de hauteur, que la harangue du Roi ne put être imprimée qu'avec des retranchemens & des changemens. Le Roi n'avoit plus la liberté de la Presse & tout le monde l'avoit contre lui.

Plus les Etats avoient d'abus à réformer & de demandes raisonnables à faire, plus ils devoient s'interdire avec soin toute démarche, toute prétention injuste & outrée ; mais tel est le malheur du peuple que ses droits si souvent violés ou négligés, sont encore quelquefois défendus par des motifs & par des moyens indignes d'une si belle cause. Si les noms sacrés de liberté, de propriété, de sureté publique ne sont pas toujours agréables

à l'oreille des Rois, même bien intentionnés, c'eſt qu'ils ont trop ſervi de ralliement aux factieux & aux ennemis du trône ; les Etats de Blois rendirent leur zèle inutile par leur prédilection marquée pour les Guiſes; l'eſprit de la Ligue ſe faiſoit trop ſentir dans la propoſition qu'ils firent de recevoir purement & ſimplement le Concile de Trente, d'établir l'inquiſition, d'exclure nommément le Roi de Navarre de la ſucceſſion à la Couronne de France, (*a*) l'Eſprit

(*a*) Il y avoit long-temps qu'on déguiſoit cette excluſion ſous des formes dans leſquelles le Roi de Navarre ſe trouvoit compris, mais on n'avoit pas encore oſé l'exclure perſonnellement & nommément. Pierre d'Eſpinac, Archevêque de Lyon, zélé Ligueur, & qui fut dans la ſuite Garde des Sceaux de la Ligue par la faveur du Duc de Mayenne, ayant oſé dire à Henri III, devant le Duc

Républicain éclatoit trop hautement dans ce principe qu'ils annoncèrent & qu'ils foutinrent: *que leurs cayers devoient avoir par eux-mêmes force de loi.* L'injuftice & l'excès de ces prétentions nuifirent au fuccès de leurs propofitions les plus fages; on fe crut difpenfé d'avoir égard au confeil que donnoient les mêmes Etats de punir les Traitans & les Mignons, de fupprimer des offices onéreux & des impôts accablans. Il faut avoir mérité la confiance pour pouvoir faire adopter des

d'Epernon, que le Roi de Navarre étoit indigne de regner, le Duc d'Epernon, irrité de cette infolence, lui demanda fi un homme qui abufoit notoirement de fa propre fœur, qui vendoit publiquement les bénéfices & qui avoit confommé par fes débauches fon bien & celui de fa famille, étoit digne d'occuper le premier rang dans le Clergé de France.

projets utiles. Henri III vit seulement qu'on décrioit son administration, qu'on bravoit son autorité, qu'on appelloit le Duc de Guise au trône ; il crut ne pouvoir plus conserver la Couronne que par un crime ; c'étoit au contraire le plus sûr moyen de la perdre avec la vie. L'événement le fit voir. De fidèles Sujets voulurent détourner le Roi de cette résolution ; le brave Crillon, pour sauver à son Maître la honte de l'assassinat, offrit de se battre contre le Duc de Guise ; & promettoit de le tuer (*a*). Le Maréchal d'Aumont, plus juste, osa ne point désespérer du pouvoir des loix, il offrit d'arrêter le Duc de Guise & vouloit qu'on lui fît son procès. Mais on n'a confiance aux loix que quand on a su les respecter ; Henri III crut

(*a*) C'est le cas de la maxime :
Qui ne craint point la mort, est sûr de la donner.

qu'elles ne pouvoient plus rien pour lui, & il fit aſſaſſiner les Guiſes. On allégue, pour excuſer Henri III, *la néceſſité par qui tout eſt permis*, & le ſalut du peuple, loi ſuprême, objet de toutes les loix. Nous ne pouvons que plaindre un Prince réduit à la néceſſité d'aſſaſſiner ſes ſujets ; nous ne pouvons que condamner un Prince qui s'eſt réduit par ſa faute à une telle néceſſité. De plus, l'avis du Maréchal d'Aumont nous autoriſe à penſer qu'il pouvoit reſter d'autres reſſources. » Le Chancelier de l'Hô-» pital, dit M. le Préſident Hénault, » faiſoit l'honneur à la raiſon & à la » Juſtice, de penſer qu'elles étoient » plus fortes que les armes mêmes, & » que leur Sainte Majeſté avoit des » droits impreſcriptibles ſur le cœur » des hommes, quand on ſavoit les » faire valoir ». Cette opinion vertueuſe ſera toujours la plus ſure.

Henri III driftribua lui-même les poignards aux *quarante-cinq*, qu'il cacha dans de petites cellules construites autour de fa chambre ; quand tout fut prêt, il fit dire au Duc de venir lui parler. Le Duc traverfant un paffage étroit, qu'on montre encore au château de Blois, les affaffins fe jettent fur lui, le nombre qui l'accable, le défavantage du lieu ne lui permettant pas de tirer l'épée, il fe débat, il entraîne les affaffins, & prêt à leur échapper, il tombe percé de coups, à la porte de la chambre du
23 Déc. 1588. Roi, en s'écriant : *Ah ! le Traître !*
24 Décembre. le lendemain le Cardinal fut affaffiné à coups de Pertuifane, les Proteftans triomphèrent, mais Dupleffis Mornay empêcha les Rochelois de confacrer l'affaffinat par des réjouiffances publiques.

Le Duc de Guife avoit négligé, jufqu'à l'affectation, le foin de fa fu-

reté ; il avoit laissé dans la ville une escorte de cinq cent gentilshommes & de mille hommes d'armes prêts à tout entreprendre pour sa défense ; il étoit venu se loger dans le château, comme pour se mettre entre les mains de son ennemi & le braver par ce défaut de précaution ; il reçut de tous côtés des avis du sort qui l'attendoit & n'en voulut croire aucun, non par estime pour le Roi, mais par mépris, *il ne lui croyoit pas même assez de fermeté pour un assassinat.* (*a*). ON N'OSEROIT, disoit-il, & il avoit presque raison. Cette fermeté, s'il faut

---

(*a*) Bayle applique à la résolution que prit Henri III, de faire assassiner les Guises, ce vers de l'Enéide :

Quondam etiam victis redit in præcordia virtus,

C'est profaner le mot *virtus*.

l'appeller ainsi, n'étoit pas dans le caractère du Roi, elle fut en lui l'effet passager d'une maladie de corps & d'esprit que lui donnoient toujours plus ou moins les fortes gelées. On avoit déjà remarqué qu'alors il étoit chagrin, sévère, porté à la violence & aux résolutions cruelles. Son premier Médecin, Miron, avoit averti le Duc de Guise de ne pas l'irriter dans ces temps-là. Miron regardoit cette maladie comme si importante, qu'il lui étoit échappé de dire qu'avant qu'il fût un an le Roi auroit perdu la vie ou la raison.

Observons, relativement aux mœurs du temps & aux considérations particulières, que le Légat Morosini, qui avoit montré assez d'indulgence sur l'assassinat du Duc de Guise, parut implacable sur celui du Cardinal, & qu'après avoir fait espérer au Roi l'absolution du Pape pour

le premier fait, il lui dénonça l'excommunication majeure pour le second.

C'étoit toujours du mot de Clément IV. *Mors Conradini, vita Caroli*; qu'on autorisoit ces prétendus coups d'Etat. Henri III s'entretenant dans la suite sur l'assassinat des Guises avec le Roi de Navarre, celui-ci lui demanda qui pouvoit lui avoir donné *ce funeste & malheureux conseil?* (Expression remarquable dans la bouche d'un Prince, qui, suivant les idées étroites du Machiavellisme, sembloit gagner tant à la mort des Guises, que ses ennemis voulurent insinuer qu'il y avoit eu part.) Henri III dit, qu'il avoit été principalement déterminé par une lettre d'un homme de sa Cour, qui lui citoit le mot de Clement IV. » Celui-» là, Sire, repliqua le Roi de Navarre, » ne vous a pas dit toute l'hif-

» toire, car la mort de Conradin fut la
» ruine de Charles. » Cette réplique est la réfutation complette du Machiavellisme. On ne peut trop redire aux Rois, aux Grands, aux Ministres, aux Particuliers même : » Faites » du mal à votre ennemi, votre ennemi » vous fera du mal ; exterminez-le ; » d'autres vous extermineront. » Voilà ce que tout le monde fait & ce que tout le monde oublie.

Observons donc pour l'instruction générale des hommes & pour l'instruction particulière des Rois que l'assassinat des Guises fut vengé. La Ligue devenue plus puissante par la perte de ses chefs, souleva une grande partie de la Nation & proscrivit son Roi, les Prédicateurs tonnoient contre lui en chaire, les Prêtres l'*envoûtoient* sur l'autel, le peuple ne l'appelloit que *le Tyran*, *le Massacreur* & *Henri*

le Devâlé (a), la Sorbonne délia les Sujets du serment de fidélité, le Par-

(a) *Le Déchu, le Dégradé.* Linceftre, Curé de Saint Gervais, prêchant à Saint Barthélemi, exigea de tous ses Auditeurs un serment solemnel de venger la mort des Guises. Le P. Président de Harlay assistoit à ce sermon, il étoit placé dans l'Oeuvre vis-à-vis de la chaire. Linceftre exigea de lui un serment particulier. » *Levez la main* » lui dit-il, » *Monsieur le Président, levez-la bien haut,* » *afin que tout le monde le voie* ». Le Premier Président fut forcé d'obéir par la crainte de la populace, à qui on avoit persuadé qu'il avoit consenti à la mort des Guises.

Le même Linceftre dit à un Ligueur qui se faisoit un scrupule de communier à cause de la haine qu'il nourrissoit dans son cœur contre Henri III, que cette haine étoit un sentiment légitime & vertueux. » Moi-même, ajouta-t'il, moi, qui consacre tous les » jours le corps de Jesus-Christ, je ne me » ferois aucun scrupule de tuer ce Tyran, » même à l'Autel & tenant l'Hostie en main ». (Journal de Henri III Édition de 1699. p. 113-123.)

lement, pour n'avoir pas voulu confirmer ce Décret, fut traîné à la Bastille par Bussy-le-Clerc, Maître en fait d'armes, puis Procureur au Parlement, l'un des Seize. Henri III affoibli, abandonné, ayant à peine

---

Un autre Prédicateur, prêchant devant la mère des Guises, s'écria, en parlant du Duc : » *O saint & glorieux Martyr de Dieu,* » *béni soit le ventre qui t'a porté & les ma-* » *melles qui t'ont allaité !*

On plaçoit sur l'autel des images de cire répréſentant Henri III, on les piquoit à chacune des quarante Messes, qu'on célébroit pendant les quarante heures dans plusieurs Paroisses de Paris ; à la quarantième, on piquoit l'image à l'endroit du cœur. On accompagnoit chaque piqûure de paroles mystiques, auxquelles on supposoit la vertu de faire périr le Roi. Henri III fut exclu des prières de l'Eglise, par un Décret de la Sorbonne : François Pigenat, Curé de Saint-Nicolas des Champs, pressa ses Auditeurs d'assassiner ce Prince ; la veuve

un parti, pressé par Mayenne & par les autres nouveaux chefs de la Ligue, connut, mais trop tard, ses vrais intérêts, & fut trop heureux de s'unir enfin avec ce généreux Roi de Navarre, dont il avoit toujours vou-

---

du Duc de Guise, restoit grosse d'un fils qui fut dans la suite le fameux Chevalier de Guise; le Prédicateur mit dans la bouche de cette Princesse, ces vers imités de Virgile : Eneid. L. 4.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor
Qui face Valesios ferroque sequare tyrannos.

Les Confesseurs refusoient l'absolution à ceux qui continuoient de reconnoître Henri III pour Roi.

A la Requête de cette même Duchesse de Guise, on commença contre *Henri de Valois.... jadis Roi...* un procès-criminel, où l'on demandoit qu'il fût condamné à faire amende honorable, nuds pieds, nue tête, la torche au poing, la corde au col;

lu être l'ennemi ; mais tandis qu'avec ce secours il assiégeoit sa Capitale, les Guises, du fond de leur tombeau, l'assassinèrent à leur tour par la main du Jacobin Jacques Clément. C'est ainsi, on ne peut trop le répéter, que le crime produit toujours le crime & que le mal renait sans cesse du mal, jusqu'à ce que le malheur & l'abus de l'esprit de guerre, rendus sensibles par les effets, ramènent pour un temps à l'esprit de paix.

Le regne & le caractère de Henri III ne nous fourniront qu'un mot : Henri III est de tous nos Monarques celui qui a le mieux prouvé qu'un Roi foible peut être plus funeste

---

qu'il fût déclaré incapable de porter la Couronne, confiné pour toute sa vie au couvent des Hiéronymites du bois de Vincennes & réduit au pain & à l'eau. (Journal d'Antoine Loysel ; Bayle, art. GUISE.)

à l'Etat qu'un Roi méchant. » Ceux-
» là s'abusent bien fort, dit Bodin,
(De la Républiq. Liv. 2 ch. 4, &
» Liv. 6 chap. 2.) qui vont louant
» & adorant la bonté d'un Prince
» doux, gracieux courtois & simple :
» car telle simplicité sans prudence
» est très-dangereuse & pernicieuse
» en un Roi, & beaucoup plus à crain-
» dre que la cruauté d'un Prince sé-
» vère, chagrin, revêche, avare & in-
» accessible. Et semble que nos Pères
» anciens n'ont pas dit ce proverbe
» sans cause : *de méchant (a) homme*
» *bon Roi.....* Par la souffrance &
» niaise simplicité d'un Prince trop
» bon, il advient que les flatteurs,
» les corratiers & les plus méchans
» emportent les offices, les charges,
» les bénéfices, les dons, épuisans les

(*a*) *Méchant* ne se prend ici, que dans le sens de *sévère.*

» Finances d'un état : & par ce » moyen le pauvre peuple est rongé » jusqu'aux os, & cruellement asser- » vi aux plus Grands : de sorte que » pour un Tyran, il y en a dix » mille ».

Tel fut Henri III, considéré comme Roi.

Considéré comme particulier, on pourroit louer en lui un caractere doux & porté à la clémence. Le fameux Docteur Roze, qui fut depuis Evêque de Senlis & Grand-Maître de Navarre, ayant prêché contre lui avec beaucoup de violence, Henri lui fit un présent de cinq cent écus, en l'exhortant à employer cette somme en remèdes & en potions qui corrigeassent l'âcreté de ses humeurs. Roze ayant prêché de nouveau contre lui, parce que Henri avoit été au bal, en masque, une nuit du Carnaval, Henri le fit venir, & lui dit : » Je

» vous laisse courir les rues jour & » nuit tant qu'il vous plaît, sans m'in- » former de ce que vous faites; laif- » sez-moi au moins la liberté de » m'amuser une seule fois, & encore » en carnaval. » Puis à cause de la récidive, il ajouta : *Allons, il est temps que vous deveniez sage.*

Un autre Prédicateur, nommé Poncet, ayant fait un Sermon contre les Confrairies de Pénitens, si chères à Henri III, & ayant traité ces pénitens d'hypocrites & d'athées, en fut quitte pour être envoyé dans une Abbaye qu'il avoit.

Tout fut déplacé chez Henri III, jusqu'à l'amour des Lettres; pendant que son Royaume étoit en feu, il étudioit la Grammaire. C'est ce que Pasquier lui reproche dans ces vers: Journal de Henri III, p. 66.

Gallia dum passim civilibus occidit armis,
Et cinere obruitur semi-sepulta suo,

Gramaticam exercet mediâ Rex nôster in Aulâ,
Dicere jamque potest vir generosus, *Amo.*
Declinare cupit, verè declinat & ille,
Rex bis qui fuerat, fit modò Grammaticus.

Catherine de Médicis avoit vu la mort des Guises & ne vit point leur vengeance, elle étoit morte, environ sept mois avant son fils (*a*). On n'a jamais bien su, si elle avoit eu part à l'assassinat des Guises; on fait seulement, que le Cardinal de Bourbon, qui fut arrêté en même temps que les Guises furent assassinés, étant retenu au lit par la maladie & le chagrin, elle alla lui faire une visite, qu'il s'écria en la voyant: *Ah! Ma-*

(*a*) Elle mourut, le 5 Janvier 1589. Henri III fut assassiné le 1 Août de la même année.

dame, vous nous avez donc tous amenés ainsi à la Boucherie; & qu'elle parut fort touchée de ce reproche. On sait aussi que son fils venant l'instruire de l'assassinat des Guises, lui dit d'un air triomphant; *enfin me voilà Roi*; qu'elle parut douter de ce rétablissement de l'autorité Royale, & qu'elle demanda au Roi s'il s'étoit assuré de Paris & des grandes villes. Il étoit dans le caractère de Catherine de Médicis de juger d'une telle action par le succès.

Elle mourut, comme Isabelle de Bavière, moitié oubliée, moitié haïe des François, mais n'étant détrompée ni détachée de rien, & regrettant toujours le pouvoir dont elle avoit tant abusé.

L'Histoire a flétri sa mémoire. Brantôme, qui dit toujours tant de bien de ceux même dont il veut dire du mal, & qui loue Frédégonde

& Isabelle de Bavière, est le seul Auteur qui ait beaucoup vanté Catherine de Médicis. Qu'il célébre en elle la figure, la taille, *la plus belle jambe, la plus belle main qui fut jamais vue*, la grace & l'adresse dans toute sorte d'éxercices, le desir & le talent de plaire, l'esprit, l'enjouement, l'Eloquence, enfin, tous les avantages que la Nature n'avoit pas refusés aux Frédegondes & aux Brunehauts; qu'il nous dise que par sa dextérité, sa complaisance & l'agrément de son humeur elle gagna si bien les bonnes graces de François I & de Henri II, qu'ils résistèrent à toutes les propositions de Divorce que sa stérilité pendant les dix premières annés de son mariage donna lieu de hazarder; qu'il nous apprenne que dans l'empressement de suivre François I à la chasse, elle fut la première femme qui mit la jambe sur

l'arçon, & qu'elle excella dans l'exercice du cheval jusqu'à l'âge de soixante ans & plus, malgré plusieurs chûtes, *qui allèrent jusqu'à rupture de jambe, & blessure de tête, dont il l'en fallut trépaner* (*a*); qu'il assure, qu'elle aimoit passionnément la lecture qu'elle protégeoit les arts, qu'elle fut généreuse envers les Gens de Lettres, qui

Brantôme, Dam. Illust. art. Cath. de Médicis.

(*a*) » Vous eussiez vu quarante ou cin» quante Dames ou Damoiselles la suivre » montées sur des belles haquenées ; & elle » se tenant à cheval de si bonne grace que » les hommes n'y paroissoient pas mieux, » tant bien en point par habillement à » cheval que rien plus ; leurs chapeaux tant » bien garnis de plumes, ce qui enrichissoit » encore la grace, si que les plumes vole» tantes en l'air répréfentoient à demander » amour ou guerre. Virgile, *qui s'est voulu mê» ler de décrire* le haut appareil de la Reyne » Didon, quand elle alloit & estoit à la » chasse, n'a rien approché au prix de ce» lui de nostre Royne avec ses Dames.

furent ingrats envers elle, puisqu'ils l'ont plutôt décriée que louée, qu'elle lisoit jusqu'aux satyres qu'on faisoit contre elle & qu'elle en plaisantoit la première (il eût mieux valu qu'elle en profitât), enfin, qu'il lui accorde, avec la capacité dans les affaires, la dignité dans les occasions d'éclat, la fermeté dans les revers, cette magnificence & ce goût héréditaires dans la Maison de Médicis; on peut lui passer ces éloges plus ou moins mérités,

Mais que tout ce qu'il dit de cette Princesse, soit un panégyrique ou une apologie, qu'il entreprenne de la défendre sur tous les points, qu'il veuille que la gloire de Catherine soit sans tache & son administration sans reproche; qu'il prétende l'absoudre de toutes les horreurs qui ont souillé les regnes de ses trois fils; qu'il la répréſente, comme un Ange de paix,

ſans ceſſe occupé à diſſiper les troubles que d'autres avoient fait naître, à prévenir les guerres étrangères, les guerres civiles & les combats ſinguliers, à ménager le ſang de la Nobleſſe & les tréſors des peuples ; qu'il s'écrie : » *Jamais nous n'aurons une* » *telle Reine en France, ſi bonne pour* » *la paix* » ; qu'il accuſe Henri IV d'avoir haï ſans ſujet cette Princeſſe ; qu'il diſe que la Cour de Catherine étoit *une Ecole de toute honnêteté & vertu*, c'eſt vouloir perdre entièrement la confiance du Lecteur.

Brantôme ne parle pas même de la ſuperſtition, ſi connue, de Catherine de Médicis, ſuperſtition, que par une contradiction moins rare qu'on ne penſe, elle allioit avec l'indifférence ſur la Religion & même avec l'incrédulité ; mais il en rapporte, ſans s'en appercevoir, un trait d'autant plus fort qu'il eſt dans un

Brantôme, Dam. Illuſt. Catherine de Médicis.

genre qui en paroit moins susceptible. Catherine aimoit les réprésentations théâtrales. Dans une fête qu'elle donnoit à Blois, elle avoit fait jouer par les Princesses ses filles & par des Seigneurs de sa Cour la Sophonisbe de Saint-Gelais, mais les événemens publics qui suivirent cette fête, n'ayant pas été heureux, Catherine s'en prit à la Tragédie de Sophonisbe, & ne voulut plus dans la suite faire jouer que des Comédies, ou tout au plus & par accommodement des Tragi-comédies.

Si l'on compare Catherine de Médicis avec Elisabeth d'Angleterre, dont elle fut la Rivale à quelques égards & dont elle envia plus d'une fois la gloire, elle eut certainement bien moins d'élévation & d'énergie, peut-être plus de ruse, mais cette ruse n'aboutissoit à rien. Elisabeth illustra sa Nation, Catherine avilit le

païs

païs qu'elle gouvernoit ; Elisabeth sut maintenir l'Angleterre en paix ; Catherine sembla fixer la guerre en France ; l'une divisoit ses voisins & ses ennemis, l'autre ne faisoit que brouiller & au-dedans & au dehors ; elle excitoit, elle suspendoit tour-à-tour la guerre civile, la guerre étrangère, sans tirer de ses négociations perpétuelles d'autre avantage que le plaisir de négocier ; Elisabeth avoit un systême fixe & suivi d'alliances & d'inimitiés, Catherine étoit toujours prête à changer d'amis & d'ennemis ; Elisabeth dans toutes les affaires avoit un objet & le remplissoit, tendoit à un but & y parvenoit ; Catherine ne tendoit & ne parvenoit à rien. Le supplice de Marie Stuart fut l'opprobre d'Elisabeth ; cependant s'il faut assigner les rangs entre les crimes politiques, une Reine exerçant cette horrible vengeance sur une

Reine sa parente, mais sa Rivale & son ennemie, & sur une seule personne enfin, est encore moins criminelle, moins monstrueuse qu'un jeune Roi ordonnant de sang-froid & éxécutant de ses mains un massacre général de ses Sujets endormis & désarmés. Ce dernier crime est celui de Médicis, & quant au premier, s'il fut honteux pour l'Angleterre qui le commit, le fut-il beaucoup moins pour la France qui le souffrît? Si le Gouvernement François n'eût pas perdu alors toute considération, auroit-il laissé périr à Londres, par la main d'un Bourreau, une Princesse innocente, qui avoit regné en France, & qui étoit la belle-sœur du Roi regnant?

CHAPITRE SIXIEME.

HENRI IV en France, & encore ELISABETH en Angleterre.

Depuis 1589 jusqu'en 1603.

IL est temps de resserrer un plan qui seroit désormais trop vaste; nous ne montrerons plus la France & l'Angleterre que dans les rapports directs qu'elles ont ensemble. Jusqu'ici la Rivalité de ces deux Nations n'a été pour ainsi dire qu'un prétexte pour faire marcher de front leur histoire, pour les mettre continuellement en parallèle, & les comparer l'une avec l'autre sur tous les objets, même sur ceux où elles étoient parfaitement étrangères l'une à l'autre. Ce systême ne peut plus avoir lieu, du moins dans toute son étendue. Une matière trop abondante, des événemens trop

récens & trop connus n'éxigent plus, & dès-lors ne permettent plus le même développement, il suffira souvent de les indiquer. Les principes établis dans le cours de l'ouvrage viendront aussi s'appliquer d'eux-mêmes aux faits, sans qu'on en fasse toujours une application formelle.

La grande querelle concernant la succession au trône de la France, querelle qui forme la seconde & la principale époque de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, commence avec les Valois & finit en quelque sorte avec eux. L'époque de la reprise de Calais & de l'expulsion des Anglois, ne la terminoit pas entièrement. D'après le traité même de la reddition de Calais, cette place devoit être restituée aux Anglois dans de certains termes & sous de certaines conditions. Elisabeth, sœur de Marie, succédoit à ses droits & paroissoit disposée à les

faire valoir ; elle avoit même pris le Havre, place plus importante que Calais & qu'on s'empressa de reprendre ; il fallut long-temps éluder ses réclamations & repousser ses entreprises au sujet de cette dernière place. Les secours qu'elle fournit aux Protestans François contre la teneur des traités, lui firent perdre tous ses droits, & il ne fut plus parlé de Calais ; mais la Rivalité subsistoit toujours sous une autre forme. Les guerres politiques étoient devenues des guerres de Religion ; chaque Etat divisé par l'esprit de parti, avoit dans les Etats voisins des amis à défendre, des ennemis à combattre, & l'Angleterre Protestante continua d'être la Rivale de la France Catholique. La haine d'Elisabeth pour Marie Stuart anima encore cette Rivalité. L'Angleterre fut l'ennemie secrette ou avouée de la France, tant que les Valois occu-

pèrent le trône & que les Guises gouvernèrent.

Bientôt les deux trônes Rivaux passèrent aux Maisons de Bourbon & de Stuart. Les nouveaux Rois, en héritant des droits de leurs prédécesseurs, n'héritèrent, ni de leur haine ni de leur fanatisme. Jacques I (*a*), fils d'une mère qui avoit péri pour la foi Catholique, étoit un Protestant mitigé. Henri IV, qui avoit été Protestant, aimoit toujours ses anciens amis & haïssoit la persécution. Il eut la double gloire d'éteindre les guerres de Religion & d'établir les vrais principes d'après lesquels il n'y auroit ni guerres de Religion ni guerres Politiques.

Sa liaison avec l'Angleterre avoit commencé, dès le temps qu'il étoit

(*a*) Jacques étoit le premier du nom en Angleterre & le sixième en Ecosse.

Roi de Navarre & Proteſtant. Perſécuté alors par les Valois, il s'étoit trouvé l'allié naturel d'Eliſabeth, & lorſque Henri III, en mourant, lui laiſſa le Royaume de France à conquérir, ce fut principalement ſur les ſecours d'Eliſabeth qu'il fonda ſes eſpérances. C'eſt ſous ce point de vue ſeulement que ſon Hiſtoire appartient à notre ſujet. Nous n'expoſerons en détail ni ſes vertus utiles au genre humain, ni ſes foibleſſes aimables, ni toutes ces qualités qui lui aſſurent l'admiration & l'amour de tous les ſiécles. La peinture de l'ame de Henri IV ne doit point être l'acceſſoire d'un ſujet étranger, elle demande un ouvrage entier. Nous ne laiſſerons appercevoir que par momens & qu'en paſſant le vainqueur & le père de ſes Sujets, le Reſtaurateur de la France, l'ami de Sully. Nous montrerons principalement l'allié d'Eliſabeth &

de Jacques I, & le pacificateur de l'Europe.

A l'avénement de Henri IV, Philippe II, Protecteur de la Ligue en France & des Catholiques en Angleterre, étoit l'ennemi né d'Elisabeth aussi bien que de Henri; le Duc de Mayenne & les autres Princes Lorrains, ennemis directs de Henri IV, l'étoient aussi d'Elisabeth, & comme chefs de la Ligue Catholique, & par le souvenir de la protection qu'ils accordoient autrefois à Marie Stuart, leur cousine Germaine. Ces haines étoient autant de nœuds qui attachoient Elisabeth à Henri.

Les Etats-Généraux des Provinces-Unies qui défendoient toujours leur liberté contre Philippe II étoient encore des Alliés naturels & de l'Angleterre & de la France, mais les Guises avoient toujours empêché Henri III de rompre ouvertement

avec l'Eſpagne, & l'eſprit de la Ligue étoit trop favorable à Philippe II pour que Henri III, qui vouloit abſolument être le chef de cette Ligue formée contre lui, oſât ſe détacher entièrement de l'Alliance Eſpagnole. Il n'avoit jamais fourni aux Etats Généraux que de foibles ſecours & n'avoit pas même ſecondé de bonne foi le Duc d'Anjou ſon frère, lorſque les Etats l'avoient nommé leur Souverain. La Reine d'Angleterre ſe déclaroit plus franchement pour eux, mais ſa maxime étant d'entretenir les troubles chez ſes voiſins pour conſerver la paix chez elle, les ſecours qu'elle fourniſſoit à ſes Alliés, ſuffiſoient pour perpétuer la guerre, non pour la terminer. D'ailleurs indépendamment même de tout Machiavelliſme, il n'eut pas été d'une bonne politique d'épuiſer ſes Etats pour ſecourir plus efficacement des alliés,

qui pouvoient le lendemain devenir ses ennemis. Elisabeth dans toutes ses alliances tenoit le rang d'une protectrice, plutôt que d'une simple alliée ; elle devoit cet avantage au systême de paix qu'elle avoit adopté pour l'Angleterre. N'étant presque jamais en guerre ouverte pour son propre compte avec aucune Puissance, elle tenoit ses alliés dans l'espérance & ses ennemis dans la crainte, parce qu'elle restoit toujours en état de faire aux uns plus de bien & aux autres plus de mal, qu'elle ne leur en faisoit. C'est ainsi que Henri VII son ayeul, le Salomon Anglois, préparant toujours la guerre & ne la faisant jamais, s'étoit rendu l'arbitre de l'Europe. Henri IV dépourvu d'hommes & d'argent, étoit sous la protection d'Elisabeth, aussi bien que les Provinces-Unies ; elle lui faisoit la loi & la lui eût faite plus rigoureusement

encore, si, contre ses principes, elle ne s'étoit laissée entraîner par les vœux de son peuple & par les instances de son Parlement à déclarer la guerre à l'Espagne.

Le moment ne pouvoit être mieux choisi. L'Espagne venoit de s'épuiser pour l'équipement de l'*invincible Armada*, elle étoit ruinée par la destruction de cette Flotte ; d'ailleurs cette irruption des Espagnols en Angleterre étoit une hostilité trop éclatante pour qu'on pût la dissimuler.

Mais Elisabeth, fidelle à son systême de paix au milieu de la guerre, sans faire d'hostilité en son nom, ni au nom de l'Etat, sans lever de troupes, sans équiper de flottes, autorisa seulement tous ses sujets à nuire aux Espagnols en tout ce qu'ils pourroient ; aussi-tôt on vit partir de tous les ports d'Angleterre une foule d'Armateurs, au nombre desquels

étoient les plus célèbres Amiraux Anglois, les Drakes, les Norreys, les Hovards, les Greenvilles, les Hawkins, les Raleighs, devenus simples volontaires; les uns se jettent sur l'Espagne pour lui rendre le mal qu'elle avoit voulu faire à l'Angleterre, les autres vont en Portugal faire une tentative en faveur d'Antoine, Prieur de Crato, à qui Philippe II avoit enlevé ce Royaume; les autres poursuivent les Espagnols sur les Mers des deux Indes; d'autres pénétrèrent dans la mer du Sud, prirent, brûlèrent ou coulèrent à fond plusieurs Galions. Drake mourut vainqueur dans le golphe de Panama. Ces expéditions ne réussissoient pas toutes, mais toutes fatiguoient, ébranloient la puissance Espagnole, tandis que les pertes des Anglois ne tomboient que sur des Particuliers & non sur l'Etat.

Quoique cette manière particulière de faire la guerre fût moins onéreuse que les guerres ordinaires, cependant Elisabeth étant l'ennemie déclarée de Philippe II, avoit intérêt de ménager & de secourir tous les ennemis de ce Prince, ils lui devenoient nécessaires; mais ses intérêts n'étoient pas toujours les mêmes que les leurs, du moins dans sa manière de les envisager; par exemple, l'intérêt de Henri IV étoit évidemment de soumettre d'abord sa capitale, & de pousser ses ennemis du centre du Royaume vers la frontière; celui d'Elisabeth au contraire étoit que l'on commençât par chasser les Ligueurs & les Espagnols de certaines Provinces maritimes voisines de l'Angleterre, entr'autres, de la Normandie, dont ils possédoient une partie, & sur-tout de la Bretagne, dont le Duc de Mercœur, Prince Lorrain, beau-frère du dernier Roi,

s'étoit emparé avec le secours des Espagnols. Aussi dans tous les traités qu'Elisabeth faisoit avec Henri IV, avoit-elle grand soin d'exiger que la première opération fût de purger ces Provinces des troupes Espagnoles qui s'y étoient établies. Henri abandonné, à la mort de son prédécesseur, d'un grand nombre de Catholiques qui vouloient le forcer d'embrasser leur Religion, menacé de l'être des Protestans qui craignoient qu'il n'abjurât la leur, forcé d'accepter les foibles services, & de ses Sujets & de ses Alliés au prix qu'ils vouloient y mettre, également hors d'état, & de rejetter leurs conditions & de les remplir, dans cette dépendance universelle, promettoit ce qu'on vouloit, & faisoit ce qu'il pouvoit. Henri III assiégeoit Paris lorsqu'il avoit été assassiné, la première démarche où la désertion des Catholiques força son

Négociations de Birch. Rymer, t. 14. Camden. ann. 1590-1-2.

succeſſeur, fut de lever le ſiége & de paſſer en Normandie pour s'approcher des ſecours qu'il attendoit d'Angleterre.

La déſertion des Catholiques augmentoit de jour en jour, il ne ſera pas hors de propos d'en examiner la cauſe, elle nous fera connoître combien les mots ont d'empire ſur les eſprits, & combien un choix heureux d'expreſſions tient aiſément lieu de raiſons. Il y avoit parmi les Catholiques, beaucoup de Royaliſtes zélés qui déteſtoient ſincérement la Ligue; ils avoient vu avec plaiſir Henri III embraſſer la ſeule reſſource qui lui reſtât, celle de ſe joindre au Roi de Navarre; ſi on leur eût propoſé d'exclure nommément le Roi de Navarre du trône de la France, en qualité de Proteſtant, la propoſition leur auroit paru dure & ils l'auroient rejettée; mais les Pariſiens ayant juré en pro-

pres termes *de ne jamais recevoir un Hérétique dans le trône de Saint Louis*, cette résolution parut si Chrétienne & si sainte, l'image du trône de Saint Louis profané par l'héréfie, parut une raison d'exclusion si décisive, qu'elle entraîna tout le monde, & ceux des Catholiques que le devoir ou l'inclination retint encore auprès de Henri IV, ne crurent leur conscience en sûreté, que lorsqu'ils eurent obtenu du Roi la promesse de se faire instruire dans la Religion Catholique, promesse équivalente dans leur idée à celle d'adopter cette Religion.

Henri réduit à sept mille hommes, loin de pouvoir chasser de la Normandie l'ennemi commun, étoit lui-même pressé du côté de Dieppe par le Duc de Mayenne, dont les forces étoient quadruples des siennes. On lui conseilloit déjà de passer en Angleterre, soit pour implorer un asyle, soit pour

ſolliciter le ſecours promis ; c'eût été s'annonçer à Eliſabeth comme un Allié ſans reſſources, Henri étoit perdu peut-être s'il eût ſuivi ce timide conſeil, il paroiſſoit l'être plus infailliblement, s'il s'y refuſoit : « Il faudra, écrivoit Mayenne, que le Béarnois » faute dans la mer, je ne lui vois plus » d'autre retraite. » Le Béarnois prit le parti d'attendre celui qui le bravoit ainſi. Sans le ſecours des Anglois, & même ſans armée, il le battit à cette étonnante journée d'Arques. Le Comte de Belin pris par un détachement des Royaliſtes, & amené devant Henri IV avant la bataille, cherchoit des yeux une armée. *Vous ne voyez pas tout*, lui dit Henri, *comptez vous pour rien la cauſe que nous défendons, & Dieu qui combat pour nous ?* Belin ſe tait & admire. Le combat s'engage, Henri eſt par-tout. *Mon compère*, dit-il au Colonel Arreguer, *je viens mourir ou*

1589.

Matthieu t. 2. p. 14. & ſuiv.
Cayet, t. 1. Liv. 2. fol. 263. & ſuiv.

Mémoires de Nevers, t. 2. p. 597.

acquérir de la gloire avec vous. Mon père, dit-il au Colonel Galati, *gardez-moi ici une pique, je veux combattre à la tête de votre Bataillon.* Un tel Prince devoit vaincre, & Sixte-Quint qui savoit prédire en politique, prévit dès-lors & annonça ses succès. Henri vainqueur dans les plaines d'Arques, comme à Coutras, écrit à Crillon ce billet si connu, qui suffiroit pour les peindre tous deux : *Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas.*

Quatre mille Anglois, commandés par Lord Willougby, arrivèrent après la bataille. Avec leur secours & le titre de vainqueur de Mayenne, Henri se crut assez fort pour reparoître devant Paris; il força quelques Fauxbourgs; content d'avoir alarmé cette Capitale & d'avoir vu l'effroi de ses Habitans du haut des clochers de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prés, il rentre dans

la Normandie pour satisfaire aux voeux & aux instances d'Elisabeth. Après quelques légères expéditions dans cette Province, les Anglois repassèrent dans leur Isle, & ce fut encore sans leur secours que Henri IV remporta l'année suivante la victoire d'Ivry sur les Ligueurs commandés par Mayenne, & sur les Espagnols commandés par le jeune Comte d'Egmont (*a*) qui fut tué dans cette bataille. Ce fut encore un triomphe du petit nombre sur la multitude. *Plus d'ennemis, plus de gloire*, c'étoit la devise de Henri IV : « Mes amis, » nous courons même fortune, si

1590.

De Thou. D'Aubigné. Le Gram. Matthieu. Mém. de la Ligue. Cayet, Chronolog. Novam, &c.

(*a*) On sait qu'à son entrée dans Paris, celui qui le haranguoit, lui ayant rappellé son père, le Comte l'interrompit en disant : *Ne parlons pas de lui, c'étoit un rebelle.* Cet Esclave avoit profité à la Cour de Philippe II.

» vous perdez vos enseignes, ne per-
» dez point de vue mon panache
» blanc, vous le trouverez toujours
» au chemin de l'honneur & de la
» victoire. » C'est avec de telles harangues qu'on enflamme les soldats, & qu'on gagne les batailles.

Henri IV étant devant Dreux, & si près de Paris, desira d'avoir une entrevue avec la Duchesse de Guise sa parente, veuve du Duc de Guise le Balafré, femme d'une vertu aimable, qui détestoit la guerre civile, & dont le Duc de Sully fait un juste éloge. Henri lui envoya un passeport, & elle vint le trouver, menant avec elle Mademoiselle de Guise sa fille. La conversation fut sur un ton de plaisanterie confiante, de bravade douce & gaie, comme entre des ennemis qui alloient bientôt cesser de l'être :
» Voyez-vous, ma cousine, dit le Roi, comme je me suis paré pour

» vous recevoir ? Il étoit en habit de guerre : « Je ne vois point trop, dit la Duchesse, cette grande parure. == » Regardez ce chapeau, voilà une » enseigne que j'ai prise à la bataille » de Coutras ; cette autre me vient » de la bataille d'Ivry. == Je n'en vois » point du feu Duc mon mari, dit la » Duchesse en souriant. == C'est que » nous ne nous sommes jamais ren- » contrés. == Il a plus d'une fois ren- » contré vos Lieutenans & vos Al- » liés, qui s'en sont mal trouvés, sans » que pour cela il ait daigné mettre » de ces colifichets à son chapeau. == » Et mon frère, dit Mademoiselle de Guise, vous a-t-il fourni beaucoup » de ces trophées ? == Il est assez » jeune, dit Henri IV, pour m'en » fournir beaucoup en effet, s'il ne » rentre promptement dans son de- » voir. » Quelques années après, la Duchesse de Guise eut la joie & la

gloire de foumettre fon fils à Henri IV, & de terminer par là cette longue & funefte querelle des Maifons de Bourbon & de Guife.

Henri deux fois vainqueur fans le fecours des Anglois arrivés après la bataille d'Arques, & repartis avant celle d'Ivry, reparut encore devant la Capitale, & cette feconde fois fans les Anglois. Ce fut alors qu'il forma ce blocus doublement mémorable, & par les maux que le Fanatifme fit fouffrir aux Habitans de Paris, & par la pitié qu'en reffentit Henri, & qui fit manquer l'entreprife. Trente mille perfonnes étoient mortes de faim, une mère avoit mangé fon enfant. La même horreur étoit arrivée au fiège de Jérufalem fous Titus. Tels font les fruits de la guerre, même fous des Princes, tels que Titus & Henri IV. Les entrailles paternelles de Henri s'émurent : « Je ne fuis pas furpris, dit-

» il, que les Ligueurs, que les Ef-
» pagnols voient d'un œil fec périr
» ces malheureux, ils n'en font que
» les tyrans, je fens que je fuis leur
» père. » Il ordonne de recueillir & de nourrir ceux qu'en termes de guerre on appelle *bouches inutiles*, & qu'à ce titre les Affiégés avoient fait fortir de la Ville, il permet que la compaffion s'étende jufques fur ceux que la contrainte ou la fureur retient encore dans la place, il ferme les yeux du moins fur les effets de cette compaffion.

Mém. d'Etat de Villeroy, t. 2. p. 358 & fuiv.

Les loix de la guerre envoyoient au gibet deux payfans qui avoient porté du pain à une poterne; le Roi les rencontre, ils tombent à fes pieds; *nous n'avons pas*, difent-ils, *d'autre moyen de gagner notre vie. Je leur fais grace*, s'écrie le Roi, les larmes aux yeux, il leur donne tout l'argent qu'il avoit fur lui. *Le Béarnois eft pauvre*,

ajoute-t-il, *s'il en avoit davantage, il vous le donneroit.*

Cette générosité imprudente, tant qu'on voudra, mais si convenable à un Roi, & qui contribua peut-être plus qu'on ne pense à faire ouvrir dans la suite les portes de Paris à Henri IV, lui fut fatale pour le moment. Paris délivré des bouches inutiles & réduit à ses seuls défenseurs, prolongea sa résistance, & donna le temps au fameux Alexandre Farnèse, Duc de Parme, de venir à son secours. C'étoit un ennemi digne de Henri IV. Il prit Lagny, Corbeil, déboucha la Seine & la Marne, & ces rivières portant des vivres en abondance dans Paris, le Roi fut forcé de lever le blocus. Pour s'en dédommager, il alla offrir la bataille au Duc de Parme, qui, vainqueur sans combat, eut la prudence & le talent de l'éviter.

Le

Le Roi sollicitoit de nouveaux secours d'Angleterre, & comme il falloit toujours présenter à Elisabeth un objet d'utilité qui fût pour elle, il proposa le siège de Rouen.

Elisabeth envoya, pour cette expédition spécialement, quatre mille Anglois commandés par le Comte d'Essex, & suivant toujours le projet de chasser les Espagnols des Provinces de France opposées aux côtes de l'Angleterre ou voisines des Pays-Bas, elle envoya d'autres corps de troupes en Bretagne & en Picardie.

Robert d'Evreux, Comte d'Essex, qui commandoit le secours destiné pour le siège de Rouen, est de tous les Amans d'Elisabeth, celui qu'elle a le plus aimé & le plus haï; elle étoit vieille, & il étoit dans tout l'éclat de la jeunesse; il la gouvernoit & le lui faisoit sentir : or, ce que la Reine craignoit le plus étoit d'être & de

paroître gouvernée ; il aimoit la guerre & la gloire, & n'aimoit point la Reine ; il lui avoit fait violence, & en arrachant ce nouveau ſecours, & en obtenant d'aller le commander ſi loin d'elle.

Henri toujours dépendant & des amis, & des ennemis, & des perſonnes, & des événemens, ne pouvoit répondre d'aucune de ſes opérations. Le Comte d'Eſſex, à ſon arrivée, le trouva occupé d'expéditions plus preſſées que le ſiège de Rouen, il reçut ſes excuſes, mais l'expédition pour laquelle il avoit quitté la Reine, n'ayant point lieu, il crut devoir retourner auprès d'elle, il laiſſa ſes Anglois en France, & promit de revenir, auſſi-tôt que le ſiège de Rouen ſeroit commencé. La Reine contente d'avoir un prétexte de ſe refuſer aux inſtances perpétuelles de Henri pour de nouveaux ſecours, ſe plaignit amè-

rement de ſon manque de foi, & menaça de rappeller de France les Anglois. Henri effrayé de cette menace, ſe hâta de faire inveſtir Rouen, ce n'étoit pas ce que deſiroit la Reine, le Comte d'Eſſex crut devoir partir ſelon ſa promeſſe ; la Reine prétendit qu'il s'étoit engagé témérairement, & que l'engagement étoit nul, ayant été pris ſans ſa permiſſion ; le Comte d'Eſſex ne ſe crut point dégagé par la volonté de la Reine, il partit malgré les défenſes d'Eliſabeth. Elle s'en indigna, moitié en Reine, moitié en Amante, elle tonna encore contre Eſſex : « l'inſolent, diſoit-elle, voudroit perſuader qu'il gouverne l'Angleterre, mais je lui ferai voir qu'il n'eſt, quand je le veux, que le dernier de mes ſujets. Elle fit partir Leyton, oncle du Comte d'Eſſex, pour lui porter l'ordre le plus exprès de retourner ſur le champ en Angleterre,

ſous peine d'encourir ſa diſgrace, Eſſex obéit, & ſon retour appaiſa la Reine. Mais, dans l'intervalle, Henri IV, qui, en dérangeant ſes projets pour former le ſiège de Rouen, croyoit avoir acquis des droits à la bonne volonté d'Eliſabeth, avoit envoyé du Pleſſis-Mornay ſolliciter en Angleterre de nouveaux ſecours; Mornay arriva dans le moment de la plus violente colère de la Reine contre le Comte d'Eſſex, elle ne voyoit plus alors dans le ſiège de Rouen qu'un contre-temps, & Mornay ne recueillit de ſon Ambaſſade que des traits d'humeur & des reproches accompagnés d'un refus abſolu de tout ſecours, & de nouvelles menaces de rappeller ceux des Anglois qui étoient encore en France; cependant le Comte d'Eſſex ſut ſi bien ménager ſon eſprit, & lui repréſenter ſes véritables intérêts, qu'elle envoya de

nouveaux fecours, & qu'elle permit au Comte de revenir au fiège de Rouen. Le Marquis de Villars-Brancas, qui fut depuis le fameux Amiral de Villars, défendoit cette place. « Ce » n'étoit, dit le Duc de Sully, ni un » Gouverneur, ni une garnifon ordi- » naires, & les fortifications étoient » excellentes. » Les divifions augmentoient tous les jours dans l'armée du Roi; on ne pouvoit s'accorder fur rien, les uns vouloient attaquer la Ville, les autres le Château; Henri n'ofoit entretenir Sully, parce que les Catholiques en étoient jaloux; les Anglois l'étoient des François, tous deux l'étoient des Allemands & des Hollandois qui fervoient auffi dans cette armée. Henri épuifoit fon adreffe à faire de ce levain de difcorde un principe de réunion, en tournant l'envie en émulation. Sa valeur fervoit d'exemple à tous. Il emporta,

l'épée à la main, au milieu de la nuit, par un froid excessif, au mois de Décembre, un ouvrage avancé sur lequel Villars avoit beaucoup compté. Villars, zélé Ligueur, mais homme juste & bon juge de la valeur, admira cet exploit : « Grand Roi, s'écria-t-il, » tu mérites mille couronnes, pour-» quoi faut-il que ta Religion nous » force de te disputer la tienne ? Il se piqua de reprendre cet ouvrage avec le même nombre de troupes que le Roi avoit employé pour s'en rendre maître, & il y réussit. Les Anglois à qui le Roi avoit donné ce poste à garder, furent repoussés, malgré la plus vigoureuse résistance. Le Comte d'Essex en fut si humilié, qu'il envoya proposer un duel à Villars, qui reconnu pour un des plus braves hommes de son siècle, eut le courage de répondre que dans le poste qu'il occupoit, comptable de son sang au Roi & à la

Patrie, il ne lui convenoit pas de le prodiguer dans ces fortes de combats. Henri voulut abfolument avoir vaincu Villars, il entreprit de reprendre cet ouvrage, les Anglois l'y excitoient, & demandoient à être à la tête de l'attaque; ils obtinrent cet honneur, & s'en montrèrent dignes; l'ouvrage fut emporté de nouveau.

Henri n'avoit que trop fortement fenti combien il importe à un Roi qui a fon Royaume à conquérir, de donner à fes exploits l'empreinte du merveilleux & une forte de caractère magique; il favoit combien la réputation augmente les forces, combien l'enthoufiafme change les hommes & les chofes: « Le deftin de la France, dit le Duc de Sully, le confervoit feul » dans des occafions où il s'expofoit » jufqu'à nous faire défefpérer de fa » vie. » *Je ne puis faire autrement*, difoit Henri lui-même à Sully, qui lui

faisoit au nom de toute l'armée des réprésentations sur sa témérité ; *je combats pour ma gloire & pour ma couronne.* Multiplier ses soldats par son activité, les enflammer par sa confiance, tantôt les guider avec précaution, tantôt les précipiter avec force, & toujours les mener à la victoire par des chemins différens ; ménager leur sang, prodiguer le sien, le premier à la charge, le dernier à la retraite, se réserver les plus grands périls comme un privilége de son rang, s'emporter obligeamment contre ses amis qui s'exposent toujours trop à son gré, tandis que son courage les fait à chaque instant trembler pour lui-même. Voilà les talens, le caractère, les plaisirs de Henri, mais voilà aussi sa politique, & elle fut efficace. Cet éclat de gloire en imposoit à son armée ; l'admiration qu'il excitoit, l'inquiétude même qu'il inspiroit, retenoient dans son camp tous ces

corps ennemis & jaloux, toujours prêts à le quitter; on eût rougi de ne pas accompagner un tel Soldat, de ne pas ſuivre un tel Général, d'abandonner un tel Roi. Mais ſi le cours de ſes exploits ſe ralentiſſoit un moment, les jalouſies, les haines, les factions renaiſſoient & prenoient le deſſus; il falloit que ſes indociles ſujets fuſſent toujours entraînés dans les combats, & fixés par la victoire, la fidélité n'étoit chez eux qu'à ce prix.

Le rival le plus redoutable de Henri IV, le Duc de Parme vint pour faire lever le ſiège de Rouen, comme il avoit fait lever celui de Paris. Henri court à ſa rencontre juſqu'à Aumale, avec environ huit mille hommes; il reconnoît l'armée du Duc de Parme, & juge qu'elle étoit d'environ vingt-ſix mille hommes; il en renvoie ſept mille de ſa petite armée, & ne garde que neuf cent chevaux, bientôt il en ren-

voie encore cinq cens, & bientôt après encore trois cens, personne ne pénètre son dessein, tous frémissent de la témérité de sa démarche, ceux qu'il a retenus pour cette expédition, sont moins flattés de cet honneur, que rebutés de l'excès du danger; Sully fait des répréfentations à Henri, & n'est point écouté : Henri avec ses cent chevaux s'obstine à braver, à insulter & harceler une armée entière; le prudent Duc de Parme observe tout, & poursuit sa marche sans paroître ému de cette bravade; il la regardoit comme un stratagême employé pour l'attirer dans une embuscade, & il semble que c'étoit effectivement le projet de Henri; car, en renvoyant ses différens corps, il leur avoit assigné des postes & les avoit placés à des distances où ils étoient à portée de le secourir, & de s'entre-secourir, mais ses ordres furent mal exécutés. Si

Henri n'avoit recherché que la petite gloire d'insulter vingt-six mille hommes avec cent, ce puérile héroïsme eût été peu digne d'un si grand Capitaine. Le mot qu'il dit en renvoyant d'abord les sept mille hommes : *J'ai trop, & trop peu de monde*, prouve encore que ne pouvant livrer bataille, il se bornoit à disposer une embuscade où il espéroit attirer & battre quelque détachement de l'armée ennemie. Mais il remplit mal cet objet ; emporté par son ardeur, il serra de trop près l'armée Espagnole, & s'engagea trop avant dans la plaine. Le Duc de Parme, qui l'avoit cru suivi de toute son armée, voyant qu'il s'écartoit du vallon où il pouvoit avoir disposé l'embuscade, profita de cette imprudence pour l'attaquer ; en un instant sa petite troupe fut réduite au nombre de quarante, il sembloit ne pouvoir manquer d'être tué ou pris ; il fut échap-

per à force de talens ; il fit une brillante & heureuse retraite, passa le dernier le pont d'Aumale, après l'avoir fait passer sans confusion à sa troupe ; il reçut en ce moment dans les reins un coup de feu, seule blessure qu'il ait eue au milieu de tant de périls ; il n'en continua pas moins de combattre au delà du pont & de couvrir la retraite. Content de lui malgré ses fautes, il voulut savoir ce que le Duc de Parme pensoit de cette retraite. » Elle » est belle, dit le Duc, mais je ne me » mettrai jamais dans un lieu d'où je » sois contraint de me retirer. L'événement fit voir que c'étoit trop promettre.

Ce fut en cette occasion que du Plessis-Mornay écrivit au Roi cette lettre devenue célèbre : « Sire, vous avez » assez fait l'Alexandre, il est temps » que vous soyez Auguste. C'est à » nous à mourir pour vous, & c'est-là » notre gloire : à vous, Sire, de vivre

» pour la France, & j'ose dire que ce
» vous est devoir. Le Maréchal de Biron
lui avoit déjà dit après la bataille d'Arques, qu'il ne devoit plus *faire le Carabin comme par le passé.* Henri IV convint de ses torts, & n'appella jamais ce combat d'Aumale, que *l'erreur d'Aumale ;* il plaça dans la suite parmi ses gardes le soldat qui l'avoit blessé dans cette rencontre.

Le Duc de Parme ayant fait sa jonction avec les Ducs de Mayenne & de Guise, s'avançoit vers Rouen, déterminé à livrer bataille, s'il ne pouvoit autrement délivrer cette place ; Henri vient à sa rencontre avec toutes ses troupes jusques dans une grande plaine, où il vit avec plaisir l'armée Espagnole se développer & présenter un grand front de bataille. Cette armée disparut tout à coup comme un nuage qui s'évapore. Ce front de bataille menaçant n'étoit qu'une ligne sans

profondeur, qui déroboit aux regards la retraite de l'armée. Derrière cette ligne & à l'extrêmité de l'horifon étoit une gorge, par laquelle le Duc de Parme fit défiler fon armée, & par cette manœuvre habile, il arriva aux portes de Rouen, fans avoir livré bataille & fans qu'on eût pu même entamer fon arrière-garde. Par-là l'objet de fa miffion fut rempli, Rouen fut délivré.

Henri, qui avoit difputé de valeur avec Villars, voulut difputer d'adreffe avec Aléxandre Farnèfe, il licentie fon armée, il la met en garnifon dans les différentes places de la Normandie, il paroit fe condamner à une inaction volontaire ou être réduit à une inaction forcée, le Duc de Parme s'en défia long-temps & s'obftinoit à refter fous le canon de Rouen; mais comme à la longue une armée fi nombreufe affamoit la place, il crut le Duc de Mayenne, qui le preffoit

de tenir la campagne ; il ſe mit au large, d'abord avec beaucoup de précaution, enſuite avec plus de confiance. Il s'avance vers Caudebec, qui ſerroit de trop près Rouen & qu'il vouloit prendre. Henri IV, en congédiant ſon armée, étoit convenu avec les chefs qu'ils le joindroient avec leurs troupes au premier ordre ; il les raſſemble en un clin d'œil, fond ſur le Duc de Parme, lui enlève des quartiers, l'oblige de reſſerrer ſon armée dans un camp étroit, où le nombre devenoit à charge ; ce camp alloit être forcé le lendemain, il ne reſtoit aucune reſſource au Duc de Parme ; la communication avec Rouen étoit interceptée par l'armée du Roi, le Duc avoit derrière lui la rivière & point de pont pour la paſſer. Le lendemain arrive ; l'armée du Duc de Parme avoit encore diſparu, ou du-moins on la voyoit marcher en bon ordre & à l'abri de tout

danger au-delà de la rivière. On ne pouvoit concevoir ce nouveau prodige, la prévoyance du Duc de Parme expliquoit tout. Il avoit en tout événement raſſemblé à l'inſçu de Henri, tout ce qu'il avoit pu trouver de bateaux & en avoit formé pendant la nuit un pont qu'il avoit eu ſoin de détruire après ſon paſſage. La poſtérité doute encore lequel acquit le plus de gloire ou de Henri en ſurprenant Farnéſe à Caudebec, ou de Farnéſe en échappant alors à Henri. Le Duc de Parme à ſon tour envoya demander à Henri, ce qu'il penſoit de cette retraite. » Je ne me connois point en retrai- » tes forcées », répondit Henri, » celle » d'Aumale fut volontaire «. Il propoſa dans un Conſeil de guerre d'aller paſſer la Seine au Pont-de-l'Arche ou à Vernon & de pourſuivre les ennemis ſans relâche. Cette propoſition fut rejettée par une ſuite de ces di-

visions de l'armée & de ces mauvaises dispositions qui faisoient presque toujours rejetter les conseils utiles. On laissa le Duc de Parme se retirer tranquillement dans les Païs-Bas, où il mourut la même année des suites d'une blessure qu'il avoit reçue au bras dans un combat près de Caudebec (*a*).

Le Duc de Sully rend aux Anglois le témoignage qu'il n'y avoit qu'eux qui servissent de bonne foi Henri IV; que tous les autres étoient occupés de leurs intérêts, qu'eux

---

(*a*) On prétend que sa blessure avoit été envenimée par du poison, & on accuse les Espagnols de le lui avoir donné; c'étoit, dit-on, l'effet de quelque jalousie politique. Il n'est peut-être pas inutile pour la connoissance des mœurs de ce temps-là, d'observer que ce grand Général voulut mourir en habit de Capucin, & ordonna de graver sur son tombeau, qui se voit dans l'Eglise des Capucins de Plaisance, l'épitaphe suivante:

Hîc jacet frater Alexander Farnesius Capucinus.

feuls l'étoient de leur devoir. Elifabeth, qui aimoit à fe plaindre de fes Alliés pour avoir un prétexte de leur refufer des fecours, reprocha encore à Henri IV de ménager peu fes Anglois & de leur donner la préférence pour les occafions périlleufes; elle leur faifoit injure, c'étoient eux qui s'expofoient volontairement pour fa gloire & pour la leur.

Henri IV ne put entrer dans Paris & dans Rouen que par la voie de la négociation & des traités, & ces traités, il fallut que fon abjuration les préparât & les facilitât. On a jugé diverfement de cette abjuration felon les divers points de vue; il étoit naturel que les Catholiques en triomphaffent; il étoit naturel auffi que les Proteftans l'attribuaffent à l'intérêt & à la néceffité. Obfervons cependant, que quand les Catholiques avoient exigé ce facrifice à la mort de Henri

III, le Roi avoit refufé leurs fervices à ce prix ; obfervons que cette abjuration faite après les victoires d'Arques & d'Ivry, peut paroître plus libre & plus volontaire ; eft-il même bien certain que l'intérêt politique de Henri IV fût d'abjurer ? ne perdoit-il pas par cette démarche la confiance des Proteftans fans acquérir celle des Catholiques ? ne lui eût-il pas été plus utile de tenir toujours les uns dans la crainte & les autres dans l'efpérance, ou s'il fe fût livré fans réferve aux Proteftans & que les Catholiques l'euffent abandonné, n'eût-il pas trouvé dans l'amour des premiers, dans le redoublement de leur zèle, dans la chaleur de l'efprit de parti, dans l'unité même d'intérêt & dans le concert des vues, plus de reffource, qu'il n'en auroit perdu par la diminution de fes troupes. Ajouterons-nous que ce Prince qui n'a jamais

trompé les hommes, n'a pu vouloir mentir à Dieu, & que si la bonne foi n'étoit pas dans le cœur de Henri IV, il faut presque renoncer à la trouver sur la terre. Si ces raisons ne prouvent pas invinciblement la sincérité de la conversion de Henri IV, peut-être méritent-elles au moins d'être pesées.

L'abjuration de Henri IV dut sans doute refroidir à son égard le zéle déjà un peu froid d'Elisabeth; la Religion est le premier des intérêts & celui qui anime tous les autres; les succès de Henri IV durent encore plus la refroidir. A mesure que ce Prince conquéroit son Royaume & s'affermissoit sur son trône, il échappoit à la protection d'Elisabeth & s'affranchissoit de sa dépendance. Sous Elisabeth, comme nous l'avons observé, la Rivalité de la France & de l'Angleterre tenoit principalement à la

Religion, les intérêts politiques avoient cédé la place aux intérêts Religieux ou s'étoient confondus avec eux. Dans cette Rivalité, c'eût été pour l'Angleterre une époque bien brillante que celle où elle auroit donné à la France Ligueuſe ou du moins Catholique un Roi Proteſtant ; mais Henri étant réuni avec ſon peuple dans un même culte, pouvoit devenir Rival & ennemi d'Eliſabeth, comme l'avoient été ſes Prédéceſſeurs. L'eſtime, la reconnoiſſance, un reſte d'intérêts communs, un même ſyſtême de paix empêchèrent cette Rivalité. Henri IV eſt le premier de nos Rois depuis la querelle d'Edouard III & de Philippe de Valois, & le ſecond depuis l'époque de Philippe I & de Guillaume le Conquérant, qui ait vécu dans une union conſtante avec les Souverains de l'Angleterre.

Le premier exemple de cette amitié

ſi rare fut donné par Edouard I & par Philippe le Hardy. Ce fut l'effet de la modération généreuſe & vraiment politique avec laquelle Saint-Louis avoit reſtitué à l'Angleterre les provinces que ſon père avoit confiſquées avec rigueur plutôt qu'avec injuſtice. Cette reſtitution tant blâmée par les Machiavelliſtes, avoit procuré à la France un bien ineſtimable & inconnu, trente-trois ans de paix; elle avoit produit une amitié fraternelle entre le fils de Saint-Louis & le fils de Henri III, Roi d'Angleterre. Sous les autres regnes, la Rivalité fut quelquefois ſuſpendue, quelquefois abſorbée par des Rivalités plus fortes, mais jamais éteinte & ſur-tout jamais changée en amitié durable que ſous Henri IV. Ce fut un des bienfaits de ce Prince envers ſa Nation.

Il faut compter pour rien ces

plaintes & ces mécontentemens passagers d'Elisabeth sur ce que Henri IV ne dirigeoit pas toujours les opérations de la guerre, comme elle l'auroit voulu & comme il l'auroit voulu lui-même; l'intérêt du moment pouvoit quelquefois être différent pour eux, mais leurs intérêts généraux & durables étoient essentiellement liés; leurs ennemis nécessaires, leurs ennemis éternels à l'un & à l'autre étoient les Espagnols, même pendant la paix, & les Ligueurs secrets, même après la ruine apparente de la Ligue. Henri IV fut toute sa vie en butte à leurs poignards & périt par leurs coups; les dangers, à la vérité moins fréquens & moins pressans, auxquels Elisabeth fut exposée, vinrent aussi de la même source. L'esprit de la Ligue étoit toujours fatal ou redoutable aux Rois.

Elisabeth continuoit de voir avec

inquiétude la Bretagne entre les mains du Duc de Mercœur, des Ligueurs & des Eſpagnols; elle craignoit que l'Eſpagne qui avoit toujours, plus que la France, tourné ſes vues & ſes efforts du côté de la mer, étant en poſſeſſion des ports de cette province, ne voulût y fonder une Marine, Rivale de la Marine Angloiſe, & qui ſerrant de près l'Angleterre dans ſes ports, eût pu gêner ſon commerce; auſſi Eliſabeth ne ceſſoit-elle d'engager Henri IV à réduire avant tout cette province; elle l'en chargeoit expreſſément dans tous les traités qu'elle faiſoit avec lui; mais il eut long-temps des affaires plus preſſées, les Eſpagnols lui en ſuſcitoient dans toutes les provinces de ſon Royaume, ſur-tout du côté de la Picardie, province trop voiſine de Paris pour ne pas attirer toute l'attention de Henri IV. Tandis que ce

Prince

Prince remportant à Fontaine-Françoise en Bourgogne une nouvelle victoire (*a*) sur le Duc de Mayenne, le forçoit de conclure son traité particulier, & après l'avoir lassé à la promenade, lui disoit ce mot divin : *Mon*

5. Juin 1595.
De Thou.
Matthieu.
Cayet.
Le Grain.
L'Aubigné.

(*a*) Le Roi, dans un moment où ses troupes étoient repoussées, se jetta seul & sans casque au milieu de six escadrons ennemis, pour ramener la victoire ; on lui proposoit de prendre la fuite ; *il y a plus de danger*, dit-il, *à la fuite qu'à la chasse.* Il voyoit tout d'un coup d'œil ; il apperçut que la Curée alloit être percé d'un coup de lance, il lui cria : *Garde, Curé*, la Curée ainsi averti, évite le coup & tue son adversaire. La rencontre d'Aumale n'avoit pas été plus périlleuse pour Henri IV, que le fut la bataille de Fontaine-Françoise ; il disoit, qu'en toute autre occasion il avoit combattu pour la gloire, mais, qu'à Fontaine-Françoise il avoit combattu pour la vie. Il écrivit à sa sœur après cette bataille : *il s'en est peu fallu que vous n'ayez été mon héritière.*

cousin, voilà la seule vengeance que je tirerai de vous; les Espagnols s'emparoient du Catelet, de la Capelle, de Dourlens & de Cambray, tuoient de sang froid l'Amiral de Villars devant Dourlens, passoient au fil de l'épée dans cette place jusqu'aux femmes & aux enfans, en criant : *C'est la revanche de Ham*, parce que les Royalistes avoient fait dans cette place un massacre inutile, borné cependant aux gens de guerre. Les revanches sont toujours plus cruelles que la première offense, c'est ce qui prouve combien il est insensé de nuire & combien le systême de guerre est absurde.

Un reste de ressentiment de ce que Henri IV ne s'occupoit pas encore de la Bretagne, empêcha Elisabeth de le secourir assez promptement pour prévenir ces pertes. Les Espagnols avoient en effet justifié en partie les craintes de cette Reine; des vaisseaux

équipés dans les ports de la Bretagne, étoient venus faire une descente en Angleterre, & les troupes de débarquement avoient brûlé quelques villages dans le Comté de Cornouaille.

L'année suivante les Espagnols assiégèrent Calais, Elisabeth sentit que l'honneur & l'intérêt ne lui permettoient pas de laisser ainsi ses ennemis s'emparer des possessions que les Anglois avoient eues si long-temps en France, elle consentit à secourir Calais, mais elle exigea qu'il lui fût remis; cependant Henri ayant répondu froidement qu'il aimoit mieux être dépouillé par ses ennemis que par ses alliés, le Comte d'Essex engagea Elisabeth à fournir un secours de huit mille hommes qu'il commanda encore. Les négociations avoient duré trop long-temps; Calais & Ardres s'étoient rendus, avant que le Comte d'Essex eût eu le temps d'arriver; son arme- 1596.

ment servit à enlever Cadix aux Espagnols. Ainsi tandis que les Espagnols acquéroient en France une clef qui avoit été long-temps entre les mains des Anglois, les Anglois acquéroient en Espagne une clef encore plus importante. Telles sont les vicissitudes ordinaires de la guerre.

Le Comte d'Essex vouloit qu'on gardât sa conquête, des raisons d'économie en empêcherent, Cadix fut abandonné & brûlé.

En 1597, seize Soldats Espagnols surprirent Amiens, & Henri IV ne put le reprendre qu'avec toutes les forces de son Royaume (*a*). La grandeur du mal, les instances pressantes de Sancy & du Maréchal de Bouillon que Hen-

(*a*) Le Parlement rendit un Arrêt pour noter d'infamie tous les Gentilshommes qui ne monteroient pas à cheval en cette rencontre. Voilà le cas en effet où tout Citoyen doit être soldat.

ri IV envoya coup ſur coup en Angleterre, ne purent arracher à Eliſabeth qu'un ſecours de quatre mille hommes. Non ſeulement elle fourniſſoit toujours à ſes Alliés des ſecours peu proportionnés à leurs beſoins, mais encore elle ne trouvoit pas bon que d'autres ſuppléaſſent à cette inſuffiſance. Les Païs-Bas ayant fourni à Henri IV une ſomme d'argent dans cette guerre contre l'Eſpagne, Eliſabeth s'empreſſa de leur redemander celui qu'elle leur avoit prêté en différentes occaſions, & qui, ſelon les traités, ne devoit être rendu qu'après la fin de la guerre : » Quand on eſt » en état », leur dit-elle, de prêter de » l'argent, on doit être en état de » payer ſes dettes, & on doit com» mencer par-là ». Camden, ad ann. 1597.

Henri jugea aiſément qu'il devoit plus à ſes Sujets qu'à de tels Alliés, & il ſe hâta de faire la paix avec

l'Espagne, d'abord seul & en particulier, ensuite regardant ses Alliés, il offrit de leur procurer le même bienfait par sa médiation : mais la querelle des Païs-Bas tenoit à des objets trop importans, pour pouvoir être si aisément terminée ; il s'agissoit d'un côté d'acquérir l'indépendance, de l'autre de conserver la Souveraineté, c'étoit pour ainsi dire un combat à mort entre la Tyrannie & la Liberté. Elisabeth persévéra dans l'alliance des Païs-Bas & dans sa politique, qui fut toujours de perpétuer cette guerre, en fournissant aux Etats des secours assez forts pour les empêcher de succomber, assez foibles pour les empêcher de triompher. Henri IV leur fut plus utile par les secours secrets qu'il ne cessa de leur fournir, sans rompre ouvertement avec l'Espagne & sans troubler la paix.

2 May 1598. Cette paix conclue à Vervins entre

la France & l'Espagne, ne doit pas être regardée comme un traité ordinaire entre deux Puissances étrangères & ennemies, mais comme un monument heureux dans l'Histoire de l'Humanité. Si elle ne fit que suspendre la Rivalité des Maisons de France & d'Autriche, elle coupa la racine des guerres civiles en France, & de ces guerres de Religion, qui préparées aussi en France sous François II & nées sous Charles IX, avoient embrasé la plus grande partie de l'Europe. Elisabeth qui fit à Henri IV des reproches si amers de ce qu'il avoit conclu cette paix, dans laquelle elle refusa d'être comprise, en tiroit cependant un grand avantage; les Espagnols évacuoient la France, & l'Angleterre n'avoit plus à redouter leur voisinage, au moins de ce côté. Mais nous avons vu plus d'une fois qu'Elisabeth avoit de feintes colères,

l'objet de celle-ci étoit de montrer plus de zèle que Henri IV pour la cause des Provinces-Unies, car au milieu de l'alliance & de l'amitié qui regnoient entre la France & l'Angleterre, ces deux Puissances étoient encore Rivales dans la protection qu'elles accordoient aux Provinces-Unies & dans l'ascendant qu'elles espéroient acquérir sur ces Provinces par cette protection même.

Le Duc de Mercœur fit alors son traité avec Henri & lui remit la Bretagne. Sa fille unique en épousant César Monsieur, qui fut fait Duc de Vendôme, & qui étoit fils de Henri & de Gabrielle d'Etrées, porta les grands biens de sa maison dans cette maison de Vendôme.

Pour prévenir désormais les guerres de Religion, il étoit nécessaire de fixer l'état des Protestans en France, c'est l'objet du fameux édit de Nan-

tes; le Clergé, le Parlement, tous les Catholiques s'élevant contre cet Edit, le Roi avec un mêlange nécessaire de douceur & de fermeté, dit au Parlement. » Je vous prie d'enregîtrer » mon Edit, je suis las de faire la » guerre, sur-tout à mes Sujets, & » retirer mon Edit, ce seroit déclarer » la guerre aux Protestans ; je ne la » leur ferai certainement pas, je vous » enverrai la faire à ma place. Cet Edit, l'ascendant du Duc de Sully & de du Plessis-Mornay sur les Protestans, employé à propos, les continrent dans le devoir pendant tout ce regne, malgré quelques Synodes un peu orageux & malgré les défiances que des esprits inquiets cherchoient continuellement à inspirer.

Journal de Henri IV. Péréfixe, ann. 1599.

Henri IV a consigné ses principes sur la tolérance civile dans une lettre du 4 Juin 1597 adressée au Duc de Luxembourg son Ambassadeur à

Rome, on ne peut la remettre trop ſouvent ſous les yeux des Rois, s'il en eſt encore qui perſécutent ou qui laiſſent perſécuter. » Nous voyons » plus de perſonnes avoir été réduites » à la vraie Religion par inſtruction » que par force. De quoi je dois ſer» vir d'exemple à tout le monde, » avec un aſſez grand nombre de mes » Sujets, qui ont pris depuis de cœur » & d'affection le chemin que je leur » ai montré, dont j'eſpère que le » nombre augmentera tous les jours.... » qui eſt ce à quoi j'aſpire & tra» vaille le plus, & en quoi je ſuis le » plus traverſé par les factieux d'une & » d'autre Religion qui ſont encore en » mon Royaume en trop grand nombre.

Après avoir procuré la paix à la France & à pluſieurs Nations de l'Europe, Henri IV étendant ſes vues bienfaiſantes, s'occupa des moyens de la fixer à jamais dans l'Europe entière.

Non feulement Elifabeth le feconda dans ce projet, mais il paroit même par une lettre de Henri IV adreffée *à celle qui mérite un Los immortel*, qu'elle en avoit eu la première idée. Henri IV, qui du moins en avoit toujours eu le defir, médita ce projet, l'approfondit, le réduifit en fyftême & alloit l'éxécuter lorfqu'il mourut.

Malgré les paffions qui entretiennent le fyftême de guerre & la routine qui le perpétue, les hommes fentent le befoin qu'ils ont de la paix. Les Nations, comme les particuliers, veulent jouir tranquillement & furement. Celles même qui font la guerre, ne fe propofent, difent-elles, que d'affurer davantage la paix en la pofant fur des fondemens plus folides. Chercher à la pofer fur des fondemens éternels, c'eft donc remplir le vœu de toutes les Nations. « Convenons une fois de » principes », dit le Duc de Sully, en

exposant le projet de Henri IV ... & d'a-
» près l'expérience, regardons comme
» décidé que le bonheur des hommes
» ne sauroit jamais naître de la guerre ...
» Tout Prince qui voudra s'agrandir
» par la guerre, fera ruisseler le sang
» par toute l'Europe, sans pouvoir
» jamais en changer la face. Eh !
» pourquoi s'aggrandir ? .... » on a
» toujours remarqué que plus les
» Royaumes sont grands, plus ils sont
» sujets à de grands malheurs. La tran-
» quillité du nôtre en particulier,
» dépend de sa modération..... Les
» François n'ont plus rien à desirer
» sinon que le Ciel leur donne des
» Rois pieux, bons & sages, & ces
» Rois n'ont rien à faire que d'em-
» ployer leur puissance à tenir l'Europe
» en paix.... Henri vouloit rendre
» la France éternellement heureuse,
» & comme elle ne peut goûter cette
» parfaite félicité, que toute l'Europe

» ne le partage avec elle, c'étoit le
» bien de toute la Chrétienté qu'il
» vouloit faire, & d'une manière si so-
» lide, que rien à l'avenir ne fût ca-
» pable d'en ébranler les fondemens.

Les principaux moyens qu'on avoit voulu employer jusqu'alors pour maintenir la paix, étoient le systême de l'équilibre ou de la balance & les traités garantis par les Puissances. Ce systême & ces traités étoient pour les Rois & pour les Puissances, ce que les loix générales & les conventions particulières sont pour les Citoyens; les loix & les conventions les lieroient en vain sans les tribunaux qui en assurent l'éxécution. Ce tribunal manque aux Souverains, il s'agit de les engager à en reconnoître un qu'ils formeront eux-mêmes. Toute la base du systême de la République Chrétienne de Henri IV porte donc sur l'établissement d'un tribunal amphictionique, & c'est, jusqu'à présent,

ce qu'on a pu imaginer de mieux pour le bonheur des hommes.

Nous avons discuté ailleurs (*a*) toutes les objections, qu'on a coutume de faire contre cet établissement, & nous avons fait voir que la raison & l'expérience historique s'accordent sur ce point avec l'autorité de Henri IV & d'Elisabeth, osons ajouter, & avec celle de l'Abbé de Saint-Pierre, qui doit être comptée pour beaucoup, parce qu'elle est le résultat du raisonnement & de l'histoire, fondemens sur lesquels il ne cesse de s'appuyer. Renfermons-nous ici dans ce que le systême de Henri IV. & d'Elisabeth offre de particulier.

Le tribunal amphictionique peut, ou changer l'état de l'Europe, ou se contenter de le maintenir & de le garantir, tel qu'il le trouve éta-

(*a*) Voir le 7me vol. de l'Hist. de la Rivalité, &c. 4me de l'Hist. de la Querelle &c., depuis la page 232 jusqu'à la page 255.

bli. Ce dernier parti paroit le plus ſimple & le plus facile ; mais l'énorme puiſſance de la Maiſon d'Autriche & l'énorme abus qu'en avoit fait Philippe II étoient l'inconvénient qui frappoit le plus Eliſabeth & Henri IV, parce qu'ils en avoient ſouffert. Ce fut même leur danger particulier qui les éclairant ſur le danger de l'Europe, leur fit chercher les moyens de le faire ceſſer. Maintenir l'état alors établi dans l'Europe, c'eût été aſſurer à la Maiſon d'Autriche une Puiſſance capable d'alarmer éternellement la liberté de l'Europe & aſſujettir peut-être le tribunal amphictionique aux vues ambitieuſes de cette Maiſon formidable. On partit donc de la néceſſité de changer l'état établi. On ſe pénétra du ſyſtême de l'équilibre ; ce ſyſtême parut exiger qu'on ſe rapprochât de l'égalité autant qu'il ſeroit poſſible. On fit dans l'Eu-

rope entière, ce qu'on avoit fait quelquefois dans de petits Etats, qu'on vouloit réformer; on fit un nouveau partage des terres; on ôta aux grandes Puissances, on donna aux petites; on forma un certain nombre de Puissances ou à peu près égales, ou qui du moins ne devoient plus avoir rien à craindre les unes des autres à raison d'une trop grande inégalité. Les circonstances de religion, de gouvernement, de moeurs, de caractères, de situation, de loix, de langage furent consultées dans cet arrangement. Ce fut sur-tout aux dépens de la Maison d'Autriche que se fit le rapprochement des grandes & des petites Puissances. La France & l'Angleterre, qui proposoient cette réforme & qui devoient y présider, donnoient l'exemple de n'y rien gagner que la paix & la sûreté publiques. Cette modération facilitoit

beaucoup la réforme projettée. Tous les petits Etats, à commencer par le Pape, dont on augmentoit la puissance temporelle, en lui laissant toute son autorité spirituelle, toute son influence paternelle & son Ministère perpétuel de paix, avoient un intérêt sensible d'entrer dans la confédération. Les grandes Puissances, autres que la Maison d'Autriche, qu'on réduisoit à l'Espagne & aux Indes, n'avoient pas d'intérêt de se refuser à un arrangement qui ne leur ôtoit rien & qui leur assuroit ce qu'elles possédoient. Chacun des membres de l'association devoit fournir un contingent proportionné à sa puissance, par conséquent approchant de l'égalité; contingent foible & de nulle valeur, comparé non pas aux dépenses qu'entraîne la guerre, mais à celles qu'occasionne en pleine paix la seule crainte d'une guerre possible. La somme de ces

contingens devoit être à la disposition du conseil amphictionique. Le lieu, le temps des assemblées, le nombre des Commissaires que chaque Puissance auroit droit de nommer, les termes dans lesquels le choix des Commissaires seroit renouvellé, tout étoit réglé.

Par l'effet de cette réforme, la République Chrétienne étoit composée de quinze Puissances : six Monarchies Héréditaires : savoir la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, le Dannemark, la Suède & la Lombardie : cinq Monarchies électives, la Papauté, l'Empire, la Pologne, la Hongrie & la Bohème ; quatre Républiques ; Venise, République Seigneuriale ; l'Italie, République Ducale ; la Suisse, République Confédérée ; la Belgique, République Provinciale.

Puisqu'on se permettoit de changer l'état de l'Europe, il y avoit deux

changemens bien importans à faire, auxquels il ne paroit pas qu'on ait pensé alors. L'un étoit d'abolir le droit si naturel, mais si dangereux de l'élection & de rendre toutes les Monarchies héréditaires. Tant de schismes élevés dans l'Eglise, dans l'Empire, en Pologne & dans les autres Etats électifs; tant d'orages qui se forment à chaque élection, prouvent assez qu'un droit si noble n'est pas fait pour les hommes, du moins quand il s'agit des Couronnes & des grandes dignités. Le second changement étoit d'admettre la Loi Salique dans toutes les Monarchies (*a*). Par-là on eût tari la source des guerres, & le vrai moyen d'affermir l'autorité du

(*a*) Voir la Differtat. sur la Loi Salique, à la tête du 1[er] vol. de l'Hist. de la Querelle &c., 4[e] vol. de l'Hist. de la Rivalité &c.

Conseil amphictionique, c'est de lui laisser peu de choses à régler, c'est qu'il n'ait qu'à maintenir des réglemens tout faits, & qu'à empêcher toute innovation.

Le grand inconvénient des conjonctures, relativement au systême de Henri & d'Elisabeth, étoit l'impossibilité d'obtenir le consentement de la Maison d'Autriche & par conséquent la nécessité de passer encore une fois par la guerre pour arriver à cet état de paix fixe. Henri employa toute sa prévoyance & toute sa politique à diminuer cet inconvénient & à faciliter d'avance par ses négociations dans toute l'Europe l'éxécution de son projet. Sans le révéler tout entier à personne, il en laissoit entrevoir les principaux fruits à ceux qui devoient les recueillir ou dont les dispositions se rapprochoient davantage des siennes, il s'assuroit du moins que quand

ce projet viendroit à éclater, il trouveroit les esprits préparés à en sentir les avantages, à en seconder l'éxécution, à en applanir les difficultés. Cependant il rétablissoit les finances, il remontoit la machine de l'administration, il se mettoit en état de n'avoir plus à surmonter que les obstacles du dehors, c'étoit pour ce grand objet que Sully faisoit par son ordre à la Bastille ces amas d'argent que des personnes peu instruites leur ont quelquefois reprochés à tous deux. Il défendit par deux Lettres-Patentes à la Chambre des Comptes de laisser entamer ce trésor pour toute autre cause que pour les besoins de la guerre. Le Pape Paul V, sur le peu qu'on crut devoir lui faire connoître de ce projet, proposa de convertir la guerre que se faisoient continuellement les Princes Chrétiens, en une guerre perpétuelle contre les in-

fidèles ; mais il ne faut pas plus faire la guerre aux infidèles qu'aux Chrétiens ; la Religion ne met à personne les armes à la main contre personne.

Henri attendoit le moment où il devoit faire la guerre pour la dernière fois & afin qu'on n'eût plus jamais à la faire ; il desiroit que ce moment fût retardé le plus qu'il seroit possible, il en auroit plus de temps pour mûrir son projet & pour assurer le succès ; quelque mécontentement que lui donnât en toute occasion la Maison d'Autriche, il se gardoit bien d'éclater avant le temps ; mais il voyoit de loin une époque où il seroit forcé d'éclater, c'étoit celle où la succession de Cléves viendroit à s'ouvrir ; déjà la Maison d'Autriche se préparoit à envahir cet héritage & à écraser ses concurrens. C'étoit le moment de se déclarer contre elle, & Henri IV le saisit ; le coûteau de Ravaillac en déci-

da autrement ; Eliſabeth qui ſeule avoit eu le ſecret entier de ce projet, & qui l'auroit ſecondé avec zéle, n'étoit plus depuis long-temps ; ſon ſucceſſeur avoit d'autres vues, & cette guerre ſoutenue quelque temps par la France, parce qu'elle avoit été entrepriſe, dégénéra en une guerre ordinaire, ſans objet & ſans fruit.

C'eſt ainſi que périt avec Eliſabeth & Henri IV, ce noble projet que Henri lui-même, en félicitant Eliſabeth d'en avoir conçu l'idée, appelloit *la plus excellente & rare entrepriſe que créature ſçût avoir préméditée en ſa penſée. Choſe plus céleſte qu'humaine, dont on ne devoit attendre que des iſſues très remarquables d'honneur & de gloire.*

Eliſabeth & Henri IV eurent une conformité malheureuſe, celle d'avoir fait trancher la tête, l'une à ſon amant, l'autre à ſon ami. Le Comte d'Eſſex & le Maréchal de Biron étoient

bien moins des traîtres & des ambitieux, livrés à l'esprit de faction, que des amis trop éxigeans, des esprits orgueilleux, incapables de supporter la diminution de la faveur & le refroidissement du Maître. Ils conspiroient par humeur & par dépit plutôt que dans le dessein formel de troubler l'Etat. Tous deux avoient des qualités brillantes, une valeur héroïque, des talens pour la guerre, de l'ardeur pour la gloire ; tous deux avoient rendu des services qui demandoient grace pour eux, & leur supplice, quoique mérité dans toute la rigueur de la loi, est une tache pour l'autorité qui l'ordonna & pour l'amitié qui le permit.

Le Comte d'Essex eut le malheur de plaire à une Reine, qui eut le malheur d'aimer encore dans la vieillesse. Il prit avec elle les airs avantageux d'un favori qui n'aime pas, & qui veut qu'on sache qu'il est aimé. Son orgueil imprudent

prudent traitoit ſans ménagement un orgueil implacable ; il affectoit de braver la Reine, qui affectoit de l'humilier en toute occaſion. Ses avis étoient ſouvent rejettés, & parce qu'ils étoient donnés avec hauteur, & parce qu'ils étoient de lui, & ſouvent elle ne le conſultoit que pour lui donner le dégoût de voir prévaloir l'avis contraire aux ſiens. Un jour qu'elle venoit d'en uſer ainſi dans une Délibération où il s'agiſſoit de diſpoſer de la Vice-Royauté d'Irlande, le Comte d'Eſſex s'oublia juſqu'à lui tourner le dos avec un mouvement marqué de colère & de mépris, la Reine indignée d'une telle inſolence, lui donna un ſoufflet ; le Comte ne ſe connoiſſant plus, porte la main à l'épée...... Il s'arrête : « J'ai » tort, dit-il, tout eſt permis à une » femme, mais je jure que Henri VIII » ne m'auroit pas fait impunément un » tel affront. » Il reſta long-temps dans

Mém. de Birch. vol. 1. p. 388.

la disgrace sans vouloir faire la moindre démarche pour en sortir, quoique les Courtisans, jugeant par la colère même d'Elisabeth, qu'elle s'appaiseroit infailliblement, s'empressassent d'offrir au Comte leur médiation. Elisabeth attendoit toujours que le Comte s'humiliât & demandât pardon ; mais comme enfin elle ne pouvoit se passer de lui, & qu'il ne pouvoit se passer de la faveur, la réconciliation se fit d'elle-même ; cependant ce commerce où l'amour & la haine l'emportoient tour-à-tour, étoit troublé par des orages continuels, & la Reine & le Comte d'Essex avoient souvent besoin de se séparer. Le Comte jugea que la Vice-Royauté d'Irlande devenoit un objet digne de son ambition ; il la demanda, &, pour son malheur, il l'obtint.

L'Irlande, depuis Henri II, Roi d'Angleterre, étoit censée soumise à

la domination Angloiſe, mais elle étoit dans un état de révolte perpétuel, & jamais l'Angleterre n'avoit pris des meſures convenables pour le faire ceſſer. Si le ſyſtême de guerre eſt abſurde, la manière dont les Conquérans le ſuivent, eſt plus abſurde encore, ils négligent ce qui eſt à leur bienſéance & à leur portée, ce qu'ils peuvent conquérir aiſément & conſerver ſûrement, pour entreprendre des conquêtes lointaines, incertaines, ruineuſes, même en cas de ſuccès, & qui leur échapperont infailliblement. Nos Rois s'acharnoient à la conquête de Naples & de Milan, toujours auſſi-tôt perdus que recouvrés, tandis qu'il leur manquoit encore pluſieurs Provinces de France. L'Angleterre n'avoit pas été plus ſage. Si Edouard III & Henri V avoient employé à conquérir l'Ecoſſe & à ſoumettre l'Irlande, la dixième partie des efforts qu'ils perdirent

à manquer la conquête de la France, la réunion des trois Royaumes Britanniques ſous la domination Angloiſe ſe feroit faite quelques ſiècles plutôt. Les conquêtes, toujours injuſtes, feroient du moins raiſonnables, ſi elles étoient faites de proche en proche, & par degrés. C'eſt ainſi qu'Aléxandre & Charlemagne avoient conquis. Les Conquérans modernes au contraire, ont reſſemblé à l'Aſtrologue de la Fable, qui veut lire dans les Cieux, & ne voit pas à ſes pieds.

La conduite des Anglois à l'égard de l'Irlande, avoit été contraire, non-ſeulement aux principes d'une ſaine politique, mais même aux premières notions de la raiſon la plus commune, ils avoient également dédaigné de civiliſer les Irlandois, & de les réduire. Dans l'état ſauvage & barbare où ces peuples avoient paru d'abord, les Anglois ne les avoient pas jugés dignes

d'être formés par des Loix, comme si ce n'étoient pas les Loix qui changent les Barbares, & les transforment en hommes. Les Irlandois avoient demandé plusieurs fois d'être admis au bénéfice des Loix Angloises, & d'être confondus avec leurs vainqueurs; on les avoit refusés; on les laissoit errer loin des villes, dans les bois & dans les montagnes, ou plutôt on les forçoit à ce genre de vie sauvage; ce n'étoit pas ainsi que les Romains s'y prenoient pour s'assurer leurs conquêtes. Les Anglois se privoient par-là d'un climat tempéré, d'un pays fertile, situé favorablement pour le commerce, environné de tous côtés de la mer, & dont les côtes pouvoient fournir une multitude d'excellens ports, d'un pays fécond d'ailleurs en hommes vaillans & industrieux; l'Angleterre les rendoit malheureux, & ne jouissoit de rien.

Ces peuples, depuis quatre siècles que Henri II les avoit conquis, n'avoient fait de progrès que dans leur haine pour les Anglois ; & cette haine étoit juste. Il sembloit qu'on prît plaisir à la fois à l'irriter & à lui laisser les moyens d'éclater. On n'envoyoit en Irlande qu'un nombre de troupes trop foible pour maintenir l'ordre, & comme on ne les payoit pas, & qu'en conséquence elles vivoient à discrétion, elles devenoient une source de désordre ; les habitans désespérés se révoltoient ; le remède naturel eût été d'envoyer plus de troupes, & de les payer, mais l'Etat ne vouloit point faire de dépenses pour des Irlandois ; on permettoit seulement à des aventuriers de lever à leurs dépens des troupes contre les rebelles ; mais comme le Gouvernement ne dirigeoit ni n'observoit les démarches de ces aventuriers, ceux-ci se payoient par

leurs mains, ils formoient des établissemens, fondoient de petites Principautés, abandonnoient insensiblement les institutions Angloises, prenoient les mœurs sauvages du pays, devenoient ennemis les uns des autres, & tous ennemis de l'Angleterre. Le mal alla ainsi croissant jusqu'au règne d'Elisabeth. Cette sage Princesse, accoutumée à regarder autour d'elle, & jalouse avant tout de tirer parti de son pays & de son voisinage, sentit la nécessité de soumettre l'Irlande; mais c'étoit une entreprise devenue difficile. La guerre qu'Elisabeth fut obligée de faire dans ce pays pendant tout le temps de son regne, rentroit dans ces guerres de Religion qui désoloient alors l'Europe. Un des effets de la haine invétérée des Irlandois pour leurs tyrans, avoit été d'attacher les premiers plus fortement à la Religion Catholique, & de leur inspi-

Camden. Mém. de Sidney.

rer de l'horreur pour la réforme. L'Irlande avoit été jusques-là séparée pour ainsi dire du reste du monde, & ignorée même des peuples de l'Europe; mais Philippe II avoit eu occasion de la connoître pendant son mariage avec Marie d'Angleterre, & cette connoissance lui servit à entretenir les troubles de ce Royaume pendant tout le regne d'Elisabeth, conjointement avec les Papes, qui profitoient comme lui du zèle Catholique des Irlandois pour les animer contre l'Angleterre. Alors la place de Viceroi d'Irlande ou de Lord député en Irlande, attira toute l'attention du Gouvernement Anglois; le mauvais succès de tous ceux qui avoient rempli cette place avant le Comte d'Essex, engagea la Reine à donner au Comte des instructions, dont elle lui défendit expressément de s'écarter; le Comte qui n'aimoit, ni les ordres, ni les défenses, suivit un

plan tout différent, & malheureuſement le ſuccès ne juſtifia point ſa déſobéiſſance, il demanda du ſecours, on lui en envoya, mais avec de nouveaux ordres, qu'il mépriſa encore, & toujours ſans être juſtifié par le ſuccès; il ſut que la Reine étoit irritée, & que ſes ennemis triomphoient, il part ſans congé, paſſe en Angleterre, & uſant de tous les droits d'un favori, entre en habit de campagne juſques dans la chambre de la Reine, au moment où elle ſe levoit, met un genou en terre, lui baiſe la main, reçoit un accueil qui l'encourage, va ſe parer, revient faire ſa cour, reçoit toujours le même accueil, croit avoir effacé ſes torts en ſe montrant & avoir terraſſé ſes ennemis d'un coup-d'œil. Le ſoir, la face de la Cour change, l'orage ſe déclare, la Reine, d'un ton & d'un viſage ſévères demande compte à Eſſex des affaires d'Irlande, & lui

Mém. de Birch. Lettres de Sidney.

annonce que sa conduite ayant donné lieu à des reproches graves, elle veut qu'il se justifie devant les Lords du Conseil. Le Comte fut mis aux arrêts dans sa chambre, il fut jugé, condamné à perdre ses charges & ses dignités, & à rester en prison tant qu'il plairoit à la Reine. Elisabeth déclara qu'elle avoit voulu le punir & non pas le perdre, & le Comte eut sa maison pour prison. Il fut attaqué d'une violente maladie qu'on attribua au chagrin. Elisabeth alors retrouva dans le fond de son cœur des restes de tendresse pour le Comte, & lui fit porter des paroles de consolation; elle parut même lui rendre une partie de sa faveur, mais une partie seulement, & le Comte s'en apperçut trop bien, il sentit amèrement les restrictions que la Reine mettoit à ses bontés; il ne sut pas être disgracié: un refus formel qu'il essuya sur une grace pécuniaire

qu'il demandoit, lui fut insupportable, il ne put dissimuler son ressentiment, il laissa échapper dans sa fureur un de ces mots que rien ne peut plus réparer : *cette vieille femme*, dit-il, *a l'esprit aussi mal fait que le corps.* Du moment que ces paroles eurent été redites à Elisabeth, le Comte d'Essex fut condamné sans retour.

On dit que les femmes pardonnent tout, excepté l'indiscrétion sur leurs imperfections secrettes ; ce fut, dit-on, la source de la haine si persévérante & si envenimée de la Duchesse de Montpensier contre Henri III. Elisabeth étoit sur ce point la plus implacable de toutes les femmes.

Un autre crime irrémissible aux yeux d'Elisabeth, c'est que le Comte d'Essex avoit traité avec le Roi d'Ecosse, qu'elle haïssoit doublement, & comme son héritier & comme fils de son ennemie ; Essex avoit offert à ce Prince

l'appui de son parti pour lui faire assurer la succession d'Angleterre.

Camden. Osborne. Mém. de Birch. Lettres de Sidney.

Le Comte d'Essex n'avoit plus qu'un moyen de sauver sa tête, c'étoit d'être irréprochable & de ne fournir à la vengeance aucune occasion ; il prit le parti d'être coupable, il voulut se rendre redoutable à Elisabeth, il écouta les Mécontens, il les rassembla, sa maison devint leur asyle, la populace même y fut admise sous différens prétextes. La Reine alarmée de ces attroupemens, en envoya demander la cause par le Garde des Sceaux, qui vint accompagné de quelques Membres du Conseil ; ils furent insultés par la populace, dont la cour de la maison étoit remplie & le Comte les retint prisonniers dans sa maison; il se mit alors à courir dans les rues de Londres, l'épée à la main, criant, pour émouvoir le peuple, que sa vie étoit en danger & qu'il s'agissoit des

intérêts de la Reine, les ordres étoient donnés, personne ne se joignit à lui, ses amis mêmes l'abandonnèrent, il fut pris, jugé, convaincu d'avoir formé le complot de forcer le Palais & d'obliger la Reine à chasser les Ministres qu'il haïssoit; condamné à perdre la tête, il mourut, comme le Maréchal de Biron avec assez de foiblesse.

La Reine l'aimoit encore plus qu'elle ne croyoit, elle ne haïssoit en lui qu'un orgueil incompatible avec le sien; elle lui auroit pardonné, si elle l'eût vu demander sa grace, il la demanda, mais la Reine n'en sut rien; ce fait étrange sera expliqué dans la suite.

La Reine agitée, incertaine, balança long-temps; elle signa l'ordre, le révoqua, le confirma, le laissa éxécuter enfin, déterminée principalement par la crainte qu'on lui inspira & par

un discours qu'on attribuoit au Comte d'Essex ; il avoit déclaré, disoit-on, que sa vie seroit toujours fatale à la sureté de la Reine ; ainsi le Comte d'Essex fut encore une victime du mot de Clément IV. *Mors Conradini vita Caroli.*

La mort du Comte d'Essex fut vengée. Elisabeth éprouva qu'on n'immole pas impunément ce qu'on aime. Depuis cette fatale époque, le sommeil entroit à peine dans ses yeux, & la joie n'entra plus dans son cœur. Un silence farouche, une langueur mortelle, des rêveries souvent suivies de larmes, des soupirs qui lui échappoient toutes les fois qu'on prononçoit devant elle le nom de l'infortuné Comte d'Essex, annonçoient le chagrin profond qui la consumoit & qui la conduisit lentement au tombeau.

Christophe de Harlai, Comte de

Beaumont, Ambaſſadeur de France en Angleterre, rapporte dans ſes dépêches, que ſur un bruit qui ſe répandit d'une irruption que Philippe III, Roi d'Eſpagne, ſe diſpoſoit à faire en Irlande, Eliſabeth avoit réſolu de paſſer dans ce Royaume pour le défendre en perſonne. » Je ne riſque » que ma vie », dit-elle à l'Ambaſſadeur de France, « & laſſe de tout ce » qui peut plaire ici bas, je deſire la » mort ».

Elle ajouta preſque en pleurant : » L'ambition déméſurée & la con- » duite du Comte d'Eſſex me faiſant » préſager ſon malheur, je l'avertis, » deux ans auparavant, de ceſſer de » prendre plaiſir à me mortifier dans » toutes les occaſions & à marquer » du mépris pour ma perſonne. Mais » quand je vis qu'il en vouloit à ma » couronne, je me crus obligée de le » punir..... La mort ſeule cependant

» éteindra dans mon ame un si dou-
» loureux souvenir.

En effet, le Comte d'Essex se présentoit sans cesse à sa mémoire, non plus avec ces hauteurs, cette indocilité, cette froideur superbe qui avoient excité tant de colère & préparé sa perte, mais dans tout l'éclat de sa gloire, avec ces graces de la figure & de l'esprit, avec ce mêlange de qualités brillantes & de manières aimables qui faisoit le charme de son commerce, avec cet amour des Lettres qui formoit un lien si intéressant entre la Reine & lui.

Elle essaya un moment de le remplacer par le Comte de Clanrickard, jeune Seigneur Irlandois, à qui elle trouvoit quelque ressemblance, soit de figure, soit de manières avec le Comte d'Essex; mais cette ressemblance même étoit un poison pour cette amitié nouvelle, & la froideur

du Comte de Clanrickard, plus marquée que n'avoit été celle du Comte d'Essex, rebuta aisément la Reine qui n'aimoit point encore. Vaincue par le mal, elle n'avoit plus assez de ressort pour un nouvel engagement.

Le supplice du Maréchal de Biron eut à peu près les mêmes causes & les mêmes circonstances que celui du Comte d'Essex. Les Maréchaux de Biron, père & fils, avoient rendu de si grands services à Henri IV, qu'on disoit communément que ce Prince leur devoit la Couronne.

Ils étoient tous deux distingués par de grands talens pour la tactique & par une profonde connoissance des lieux où ils faisoient la guerre. « Je » l'ai vu, dit Brantôme, en parlant » du père, connoître mieux des pays » & contrées que plusieurs autres » gentilshommes, même de la con- » trée, jusques à nommer des petits

» ruisseaux, qu'ils ne savoient & ne » connoissoient pas ». Il avoit composé des Commentaires que le Président de Thou regrette. Le fils avoit le même talent & les mêmes connoissances.

» C'est », dit Brantôme, » le plus » digne Maréchal de Camp qui fut » en l'Europe. C'est aussi après nôtre » Roi (Henri IV) le plus grand Ca» pitaine de toute la Chrétienté. » Henri IV & toute sa Cour ne l'appelloient que *Monsieur le Maréchal*, comme s'il eût été le seul, de même qu'en Angleterre le Comte de Leicester étoit nommé simplement *Milord.*

Il paroit que le premier Maréchal de Biron se permettoit de mettre à ses services des restrictions un peu contraires à la fidélité & à l'humanité. Son fils lui réprésentoit qu'à la retraite de Caudebec, on auroit pu

détruire entièrement l'armée du Duc de Parme & terminer la guerre, il s'étonnoit que la propoſition qu'il avoit faite devant le Roi d'attaquer le Duc de Parme, & que le Roi avoit approuvée ou même prévenue, eût été rejettée par ſon père.

On connoit la réponſe du père, elle eſt reſtée comme un monument du Machiavelliſme Militaire. » Oui, mon » fils, la guerre étoit terminée, & il » ne nous reſtoit plus qu'à nous en » aller planter des choux à Biron. » Ce mot, il faut l'avouer, n'eſt ni d'un ſujet, ni d'un citoyen, ni d'un homme *(a)*. On n'imagineroit jamais

(*a*) Le crime que ce mot annonce, n'eſt ni nouveau ni rare dans l'Hiſtoire en général, & en particulier dans l'Hiſtoire de France. Le Maréchal de Lautrec, dans la guerre de 1521, ſous François I, parut juſqu'à quatre fois éviter avec une affectation marquée de terminer la guerre. On put lui appliquer

quelle est sur cette réponse la réflexion de Brantôme. » Voilà », dit-il, » que c'est que d'un cœur généreux, » qui a une fois sucé du lait de la » Dame Bellone, jamais il ne s'en » saoule.

Voilà le pur esprit de guerre dont nous avons été si long-temps animés.

Il paroit que le second Maréchal de Biron usa quelquefois dans la suite de cette leçon de son père.

Il eut long-temps la faveur de Henri IV; ce fut lui que ce Prince montra au Corps de ville de Paris qui venoit le féliciter sur ses victoires: » *Voici*, dit-il, *un homme que je* » *présente volontiers à mes amis & à* » *mes ennemis* ». C'est avec cette grace sublime que Henri savoit remercier

---

ce que Tacite, Histor. L. 4. c. 35. dit d'un certain Vocula : *Corruptâ totiens victoriâ non falsò suspectus bellum malle.*

ſes Sujets d'avoir fait leur devoir. Quels ſervices un tel mot ne payeroit-il pas ? Mais Henri eut le bonheur de s'acquitter plus particulièrement avec Biron, en lui ſauvant la vie dans l'expédition périlleuſe du paſſage de l'Aîne (a). Biron ſauvé par ſes mains, lui en devint plus cher, il le combla d'honneurs & de biens ; mais l'orgueil de Biron mettoit ſes ſervices à ſi haut prix, que les payer n'étoit plus une choſe qui fût au pouvoir de l'amitié ni de la Royauté. Henri étoit obligé de partager ſes graces entre

(a) En 1590. C'étoit principalement pour le Duc de Parme que cette expédition devoit être périlleuſe ; c'étoit lui qui paſſoit la rivière d'Aîne, en ſe retirant vers les Païs-Bas, après avoir délivré Paris ; mais par ſa belle défenſe, il ſut rendre cette action périlleuſe pour les François, & Biron étoit perdu, ſi le Roi n'eût accouru en perſonne pour le dégager.

ceux qui l'avoient servi, Biron les vouloit toutes pour lui seul, on ne pouvoit récompenser que lui ; il étoit mécontent de tout, jaloux de tout. Son cœur étoit ulcéré de la juste préférence que Henri accordoit au Duc de Sully, sujet bien plus utile & plus vertueux que Biron ; il éclatoit en reproches, en menaces, en imprécations contre le Roi ; Henri souffroit & dissimuloit tout ; Biron alla plus loin ; aveuglé par le dépit, il s'égara dans des projets criminels, il voulut démembrer la France, il aspira follement à la Souveraineté, il traita secrétement avec les Espagnols & avec le plus dangereux & le plus perfide ennemi de Henri, le Duc de Savoye (*a*).

(*a*) C'est ce fameux Charles Emanuel, qui ayant envahi en pleine paix le Marquisat de Saluces pendant les troubles de la Ligue, employa tant d'art pour en éluder

Henri le fut, il eut pitié des égaremens de ſon ami & ne lui en parla que pour les lui pardonner. Un nouveau vertige jetta encore Biron dans la révolte ; cette ſeconde conſpiration, plus combinée, plus dangereuſe, avoit des racines plus profondes, Henri voulut encore la pardonner ; il mit ſeulement à cette nouvelle grace une condition, c'eſt que Biron prouveroit ſon repentir par l'aveu le plus ſincère & le plus circonſtancié de tous les détails de la conſpiration ; l'orgueil de Biron fut inſléxible, il croyoit ſon ſecret en ſu-

---

la reſtitution, diſant, *que le mot de reſtitution étoit barbare pour les Princes.* Henri IV lui répondit : *il faut paſſer par-là ou par l'épée.* Il paſſa par l'épée & fit enſuite un traité par lequel le Marquiſat de Saluces lui reſta, mais il donna en échange la Breſſe, le Bugey, le Valromey & le païs de Gex.

reté, il avoit vu jetter au feu l'original du traité qu'il avoit fait avec les ennemis, original, qui, écrit tout entier de sa main, auroit été contre lui un titre convainquant ; mais il n'avoit pas vu que Laffin, son confident, qui le trahissoit, avoit adroitement tiré cet acte du feu & l'avoit conservé ; ce même acte étoit entre les mains des Juges, lorsque Biron nioit tout à son Maître, qui le conjuroit de se sauver en avouant tout. Les pressantes instances de Henri, ses demi-mots qui annonçoient une parfaite connoissance du complot, qui montroient à Biron tout son danger & qui auroient dû lui ouvrir les yeux, tant de marques de bonté qui auroient dû toucher son cœur, ne lui arrachèrent que des imprécations contre ceux qu'il appeloit ses Calomniateurs, & qu'il vouloit, dit-il, voir l'épée à la main, le Roi ne se rebuta point, il

Chronolog. Septénaire Ann. 1602. Matthieu, t. 2. Liv. 3. p. 482-534.

il renouvella ſes avertiſſemens & ſes prières juſqu'à quatre fois, & enfin à la quatrième fois, Biron lui ayant dit du ton d'un homme qui ſe trouve inſulté : *C'eſt trop preſſer un homme de bien*, le Roi terminant l'entretien, lui dit d'un air ferme & triſte : *Puiſque vous ne voulez rien dire, adieu Baron.* Cet mot fut ſon Arrêt ; dans ce moment il ſe rendit encore coupable, en voulant faire de ſa cauſe une affaire de parti & ſoulever les Catholiques, dont il avoit toujours paru être le chef : *Meſſieurs*, s'écria-t'il, *vous voyez comme on traite ici les bons Catholiques.* Le reſte de ſa conduite, juſqu'au moment où ſa tête tomba ſous le fer du Bourreau, n'eſt plus qu'un honteux mêlange de foibleſſe & de fureur.

Henri n'avoit point de reproche à ſe faire, il avoit ſatisfait à la Juſtice, il avoit ſatisfait à l'amitié. Malgré

la néceſſité de couper la racine des conſpirations toujours renaiſſantes & d'éteindre le feu des factions, il avoit pardonné à Biron, il lui auroit pardonné encore, ſi Biron l'avoit permis, c'eſt plus qu'on n'auroit pu eſpérer d'un Prince ordinaire ; mais n'avoit-on pas droit d'attendre quelque choſe de plus du clément, du tendre, du généreux Henri? Le Maréchal de Biron Armand, père du coupable, avoit été tué au ſervice de Henri; le fils avoit été ſon ami, Henri ſans doute ne lui devoit plus rien, mais ne ſe devoit-il pas à lui-même de reſpecter du moins les jours d'un homme qu'il avoit aimé? ne devoit-il pas ſuivre pour ainſi dire de l'œil cet infortuné dans ſa priſon, devant ſes Juges, juſqu'à l'échafaud même, s'il étoit néceſſaire de l'y conduire pour l'humilier & le confondre? mais alors inſtruit de ſes foibleſ-

ſes, de ſes larmes, de ſes tranſports, de ſes fureurs, il eût eu pitié d'un homme plus fou, plus bizarre que méchant, il lui eût dit : » Malheu-» reux, tu as voulu te perdre, je veux » te ſauver ; tu m'as refuſé ta grace, » je me l'accorde malgré toi, ta fu-» reur ne l'emportera pas ſur ma bonté » ni tes crimes ſur le ſouvenir de no-» tre amitié » ! Croit-on que ce trait de clémence eût été funeſte à Henri IV ? croit-on que le ſupplice d'un homme, tel que le Maréchal de Biron, regardé comme le chef des Catholiques, n'ait pas ſervi d'aliment à ces fureurs mal éteintes de la Ligue, dont Henri IV fut enfin la victime ? Rappellons-nous l'exemple d'Eliſabeth. Le ſupplice de Marie Stuart avoit armé une de ſes femmes contre la Reine d'Angleterre ; Eliſabeth pardonne à cette femme : depuis cet acte de clémence, les jours d'Eliſabeth ne

font plus menacés, du moins par les amis & les domestiques de Marie Stuart.

Le Maréchal de Biron avoit fini sa carrière par deux Ambassades célébres, où il avoit réprésenté avec beaucoup d'éclat le Roi contre lequel il conspiroit dès-lors : l'une est l'Ambassade de Suisse pour le renouvellement des anciennes alliances ; l'autre, l'Ambassade d'Angleterre.

Henri étoit toujours, malgré la paix, l'ennemi essentiel de l'Espagne, l'Allié nécessaire de l'Angleterre & des Provinces-Unies. Le traité de Vervins étoit peu respecté de part & d'autre. Henri fournissoit des secours aux Pays-Bas, l'Espagne en avoit fourni au Duc de Savoye dans une guerre qu'il avoit soutenue contre la France ; tous les traîtres, tous les factieux, tous les anciens Ligueurs qui vouloient troubler la France,

étoient ſurs de trouver de l'appui chez les Eſpagnols ; on avoit inſulté à Madrid l'Ambaſſadeur François Silly-Rochepot & l'on balançoit ſur la réparation ; tout tendoit à une rupture, & elle eût éclaté, ſi ce Henri IV, ſi fameux par la guerre, avoit aimé moins ſincérement la paix. Eliſabeth méditoit contre la Maiſon d'Autriche des projets dont elle paroiſſoit vouloir faire part à Henri. On propoſa une entrevue ſur la mer entre Calais & Douvres. Henri s'avança juſqu'à Calais. L'Archiduc Albert, à qui Philippe II avoit donné en mariage l'infante Iſabelle-Claire-Eugénie ſa fille, avec les Pays-Bas pour dot, faiſoit alors le ſiége d'Oſtende ; le voiſinage de Henri lui fut ſuſpect ; l'Eſpagne s'empreſſa d'appaiſer Henri, pour obtenir de lui que l'entrevue n'eût point lieu & que Henri s'éloignât des Païs-Bas ; Henri envoya Biron faire ſes

excuſes à la Reine ; mais comme il deſiroit de ſavoir ſes projets & que le Maréchal de Biron n'avoit pas la confiance du Roi, Sully parut avoir voulu profiter de ce voyage ſur les côtes pour paſſer juſqu'à Londres ſans être connu ; il prit ſes meſures pour être vu de tous ceux qui pouvoient apprendre ſon arrivée à la Reine, elle eut en effet la curioſité de le voir & elle ſatisfit pleinement celle de Henri & de Sully ſur les projets annoncés. Ces projets étoient principalement relatifs à ce plan de paix générale & perpétuelle dont nous avons parlé, Sully vit avec autant de ſatisfaction que d'étonnement, que toutes les idées de la Reine Eliſabeth ſur ce point s'accordoient parfaitement avec celles de Henri.

Le Grain, Décade de Henri le Grand. Bayle, art. Contaut.

Quant à l'Ambaſſade de Biron, elle fut purement de répréſentation & de cérémonial, elle ſe paſſa en feſtins &

en fêtes, & n'eut d'ailleurs de remarquable que la leçon qu'Elisabeth daigna faire, dit-on, au Maréchal, dont elle connoissoit les mauvais desseins. Elle lui montra le portrait du Comte d'Essex & lui tint à ce sujet, sur l'ingratitude & sur l'orgueil, des discours dont elle laissoit l'explication à sa conscience.

Selon le Duc de Sully, ce fut Biron lui-même qui s'attira cette leçon, par l'indiscrétion qu'il eut de rappeller à la Reine l'aventure du Comte d'Essex, & d'exagérer les services de ce Général pour accuser la Reine d'ingratitude & de cruauté.

Elisabeth croyoit encore alors que le Comte d'Essex avoit dédaigné de lui demander grace; mais la Comtesse de Nottingham, confidente de la Reine, lui révéla, en mourant, un terrible mystère. Le Comte d'Essex, après la prise de Cadix, dans le mo-

ment le plus brillant de fa faveur, dans un des plus tendres épanchemens de l'amitié, avoit dit à la Reine: » L'ardeur de vous fervir m'éloigne » fouvent de votre Cour; quand je » vais combattre vos ennemis, je » laiffe les miens auprès de vous; » puis-je efpérer que votre cœur me » défende toujours contre leurs artifi- » ces & leurs calomnies »? Je ferai plus, dit Elifabeth, » je veux vous » défendre dans tous les cas poffibles » contre vos propres torts & contre » mes erreurs ». Elle lui donna une bague, & lui jura que, dans quelque difgrace qu'il pût tomber, méritée ou non, ce monument de fa tendreffe, remis fous fes yeux, feroit pour le Comte un gage certain de clémence & d'amitié. Après la condamnation du Comte, elle attendoit impatiemment cette bague, & ne la voyant point arriver, elle crut que le Comte

poussoit le mépris pour elle, jusqu'à aimer mieux mourir que de lui devoir la vie. De là les irrésolutions & les agitations de la Reine, l'Arrêt signé, révoqué, puis signé encore, puis enfin éxécuté. Cependant le Comte avoit confié la bague à la Comtesse de Nottingham & l'avoit chargée de la remettre à la Reine; mais le Comte de Nottingham, ennemi Capital du Comte d'Essex, avoit exigé de sa femme qu'elle gardât la bague & laissât mourir Essex. Prête à mourir elle-même long-temps après, la Comtesse de Nottingham fit prier la Reine de la venir voir, & après lui avoir demandé pardon de ce qu'elle alloit lui dire, & l'avoir assurée qu'elle mouroit de ses remords, elle lui avoua en pleurant cette horrible infidélité. » *Dieu peut vous pardonner* », lui dit Elisabeth après l'avoir entendue, » *pour moi, je ne vous pardonne-*

Négociations & Mémoires de Birch.

» *rai jamais.* Elle rentra chez elle déſeſpérée. Là, renfermée dans ſon affreux ſilence, refuſant toute conſolation, & tout ſecours, elle reſta douze jours & douze nuits, étendue ſur le tapis de ſa chambre, la tête enfoncée dans des couſſins, que ſes femmes mirent autour d'elle ſans oſer lui parler. Elle deſcendit au tombeau avec cette douleur, dégoûtée de la vie, mais effrayée de la mort.

Il y avoit long-temps que ne pouvant ſe diſſimuler ſa décadence, elle eſſayoit de la déguiſer à tous les yeux par un redoublement de parure qui ne faiſoit que joindre le ridicule à la difformité; la néceſſité de décheoir l'humilioit & la révoltoit, celle de mourir la jettoit dans des convulſions de déſeſpoir. On vit bien alors la vérité de ce qu'avoit dit l'infortunée Marie Stuart, que l'innocence raſſure & conſole. La foible & douce Ma-

rie étoit morte avec le courage des Héros & la sérénité des Saints, la forte & sublime Elisabeth mourut avec toutes les foiblesses de Louis XI, à qui elle n'avoit que trop ressemblé pendant sa vie par la dissimulation, par la cruauté, par ses vengeances, par ses intrigues, par la maxime de *diviser pour regner*, qui fit la base de sa politique. Jalouse & implacable dans ses jalousies comme Henri VIII son père, capable comme lui de haïr & de perdre ce qu'elle avoit le plus aimé ; hautaine, impérieuse, injuste, elle réunissoit même des vices qui sembleroient s'exclure, si les exemples de cette réunion étoient moins communs ; l'emportement & la fausseté. Mais ses grands défauts lui laissoient de grandes qualités ; elle aimoit la gloire, elle aimoit son peuple, elle en fut aimée ; elle fut respectée de l'Europe ; son nom est encore illus-

tre, le nom Anglois le fut par elle. Eliſabeth a mérité l'éloge que faiſoit d'elle Sixte-Quint : *Un gran cervello di Principeſſa.* » On conçoit cependant » que le Machiavelliſte Sixte-Quint » qui fit trancher quatre mille têtes, » & qui portoit envie à la Reine » d'Angleterre d'avoir fait *ſaltar una teſta coronata*, pouvoit admirer en elle des qualités qu'on blâmeroit juſtement aujourdhui.

Confeſſ. Cathol. de Sancy.

Quand on ſonge au ſupplice du Duc de Nortfolck, de la Reine d'Ecoſſe, du Comte d'Eſſex même, à tant de petiteſſes mépriſables & de violences odieuſes, à tant de perſécutions ſi cruelles & ſi abſurdes contre les Catholiques, peu s'en faut qu'on ne diſe comme un Anglois (*a*) que ſa gloire fut uſurpée ; mais on

(*a*) Le Docteur Hard.

n'ufurpe point la gloire pendant quarante-cinq ans de regne, & fur-tout on ne l'ufurpe point un fiècle & demi après fa mort. Puifque la gloire d'Elifabeth n'a rien perdu, puifque le temps y a mis le fceau, elle étoit fondée fur des titres réels, & rien ne peut y porter atteinte.

Si l'on compare Elifabeth avec les derniers Valois dont les regnes répondent au fien, c'eft pour elle un trop foible avantage de les avoir tous effacés ; mais elle ne peut foutenir le parallèle avec Henri IV. On fait qu'elle fut aimée de fon peuple, mais l'attendriffement ne s'eft point attaché à fon fouvenir, fon nom réveille plutôt l'idée de la gloire que le fentiment de l'amour. Les traits de bonté ne s'offrent point en foule dans fon hiftoire ; il faut les chercher, & l'on voit prefque toujours qu'ils naiffent des circonftances plus qu'ils ne par-

tent du caractère (a). Elle fit jouir son peuple de la paix ; mais la guerre ne convenoit ni à son séxe ni à son goût ;

(a) On ne regardera pas comme un trait de bonté les présens qu'elle fit à un jeune Hollandois qui avoit exprimé en termes indécens l'effet que faisoit sur lui la beauté de la Reine. Ce trait tient trop manifestement au plaisir excessif qu'elle prenoit à être trouvée belle.

Le trait suivant n'annonce qu'une bonté commune. Un Voiturier qu'elle avoit fait venir jusqu'à trois fois pour une commission, sur laquelle elle finit par changer d'avis, dit en murmurant : *Je vois bien, que cette grande Reine est une femme tout comme la mienne.* Elisabeth étoit à la fenêtre, & l'entendit. Son premier mouvement fut de dire : *quel est cet insolent ?* Le second fut de lui envoyer quelque argent pour l'appaiser.

Le pardon qu'Elisabeth eut le bon esprit d'accorder à Marie Lambrun, fut un trait de politique. D'ailleurs sa haine étoit satisfaite, Marie Stuart étoit morte.

Henri IV aimoit la guerre ; il devoit aux armes sa gloire & sa couronne, il étoit le Héros de l'Histoire ; il l'eût été de la fable, & il sacrifia ses inclinations guerriéres au desir de rendre son peuple heureux.

Henri aimoit autant à pardonner qu'Elisabeth à se venger.

Elisabeth & Henri furent tous deux économes ; voilà leur trait de ressemblance le plus fort, & cette heureuse qualité leur valut à tous deux l'honneur d'être restaurateurs de leur Nation ; mais Henri succédant aux Valois & long-temps rejetté par ses Sujets, eut bien plus à réparer qu'Elisabeth, qui avoit reçu un Royaume paisible & soumis.

Elisabeth mourut le (*a*) 3 Avril

(*a*) 24 Mars, vieux Style.

1603, âgée de près de soixante & dix ans. Henri, dans la lettre où il apprend cette mort à Sully, appelle Elisabeth *l'ennemie irréconciliable de mes irréconciliables ennemis, & un second moi-même.*



CHAPITRE SEPTIEME.

JACQUES I en Angleterre & encore HENRI IV en France.

Depuis l'an 1603 jufqu'à l'an 1610.

ELISABETH avoit toujours évité de s'expliquer fur le choix de fon fucceffeur, elle avoit impofé filence à fes Parlemens toutes les fois qu'ils avoient voulu traiter cet article important; fes Miniftres & fes Courtifans étoient avertis que c'étoit lui déplaire que d'en parler. Dans les derniers temps de fa vie, fa décadence lui rendoit cet objet de délibération encore plus infupportable, & plus il devenoit néceffaire de le régler, plus il étoit impoffible de s'en occuper. Enfin on interpréta, comme on voulut, un mot ou un figne qu'on arracha comme on

put à la Reine au moment de ſa mort, ou, ſelon quelques Auteurs, elle avoit laiſſé au Secrétaire d'Etat Robert Cécil, (*a*) un papier cacheté qui devoit être ouvert après la mort de la Reine & qui contenoit le nom de ſon ſucceſſeur, ou qui, ſelon d'autres, déféroit à la Nation le droit d'élire un Roi. Quoiqu'il en ſoit, la Reine étoit morte à quatre heures du matin, & à huit heures le Roi d'Ecoſſe Jacques VI étoit proclamé Roi d'Angleterre ſous le nom de Jacques I, & le Courier étoit parti pour lui en porter la nouvelle à Edimbourg. Ce fut le réſultat d'une Aſſemblée tumultuaire des Grands, de la Nobleſſe, des Gens du Conſeil & des Officiers Municipaux, tenue à l'hôtel-de-ville de Londres.

(*a*) Fils du fameux Miniſtre Guillaume Cécil, Lord Burleigh, mort le 4 Août 1598.

Jacques arriva le 17 Mai 1603, & prit possession du trône, d'un consentement unanime. Il en avoit coûté la vie à la mère pour avoir eu des droits à ce trône, le fils y monta sans contradiction. On frappa une Médaille en mémoire de son avènement. La Légende étoit vraie, simple & heureuse. On comparoit Jacques avec Henri VIII, qui avoit réuni en sa personne les deux Roses, Jacques plus utile à l'Angleterre, réunissoit des Couronnes: *Henricus Rosas, regna Jacobus.*

Il fut sans doute avantageux alors à Jacques d'avoir été élevé dans la Religion Protestante; s'il eût été Catholique, il auroit vraisemblablement trouvé les mêmes difficultés à monter sur le trône d'Angleterre que Henri IV avoit trouvées à monter sur le trône de France.

Il étoit important pour Henri IV de

connoître quelles étoient les dispositions du nouveau Roi à l'égard de la France & des Pays-Bas.

De la manière dont les intérêts politiques s'étoient combinés dans l'Europe avec les intérêts Religieux, la France, quoique Catholique, avoit toujours été à la tête du parti Protestant; c'étoit l'effet de la Rivalité des Maisons de France & d'Autriche. Charles-Quint s'étant déclaré contre les Princes Protestans d'Allemagne, François I fut naturellement leur Protecteur & leur Allié; la même raison s'étendit successivement à toutes les Puissances Protestantes.

La même Rivalité ayant subsisté entre Philippe II & Henri II, le même systême politique subsista.

Il fut interrompu sous les derniers Valois par les Guises, & par la Ligue qui ramenoient naturellement à l'Espagne.

Henri III forcé par les Guiſes, par la Ligue & par l'Eſpagne de s'unir avec le Roi de Navarre, redevint, quoique Catholique, chef du parti Proteſtant.

Henri IV, devenu Roi de France & Catholique, n'en reſta pas moins le chef de ce même parti Proteſtant, parce qu'il étoit toujours l'ennemi de Philippe II.

Philippe II étant mort peu de temps après la paix de Vervins, la Rivalité ſubſiſta toujours entre la Maiſon de Bourbon, parvenue au trône de la France, & la Maiſon d'Autriche, à qui l'union conſtante de ſes deux branches, Eſpagnole & Allemande, donnoit toujours la plus grande influence dans l'Europe, & le premier rang dans le parti Catholique. En France, l'eſprit de la Ligue, plutôt aſſoupi qu'éteint, étoit toujours favorable à l'Eſpagne; le Conſeil même

13. Septembre 1598.

du Roi étoit partagé. Plusieurs de ses Ministres, depuis la paix de Vervins, opinoient hautement pour l'alliance Espagnole & pour une réunion, même politique, au parti Catholique de l'Europe ; la Reine, Marie de Médicis, étoit entiérement dévouée à l'Espagne, les Concini, les Galigaï qui la gouvernoient, étoient pensionnaires de cette Puissance, mais le gros de la Nation, réuni à son Roi, étoit fidèle à l'ancien systême.

Le Roi Jacques, étant Protestant, devoit naturellement tenir à ce même systême ; mais puisque tant de Rois de France, tous Catholiques avoient été les chefs du parti Protestant, un Roi Protestant pouvoit entrer dans la Ligue Catholique. Le Roi Jacques étoit un Protestant mitigé, le Clergé d'Ecosse lui en avoit toujours fait la guerre, & l'avoit fatigué de son pédantisme intolérant. Nous avons vu que ce

Clergé avoit poussé l'insolence jusqu'à refuser à son Roi de prier pour la Reine Marie Stuart sa mère, il lui refusa de prier pour lui-même dans une autre occasion, où il s'agissoit de la vie de ce Roi. Les fils du Comte de Gowry, décapité en 1584, pour la Conjuration de Ruthven, ayant résolu de venger la mort de leur père, avoient attiré le Roi dans leur maison de Perth, & l'ayant séparé de sa suite, s'étoient jettés sur lui, l'épée à la main, à la tête de leurs domestiques. Le Roi ne s'étoit échappé de leurs mains que par une espèce de miracle pour lequel il avoit cru devoir ordonner des prières publiques en action de graces; le Clergé refusa opiniâtrément de prier, & soutint toujours au Roi que la Conjuration des Gowry étoit une chimère; cependant le combat entre le parti de Gowry & la suite du Roi appellée à son secours par ses cris, avoit été assez

violent pour que le Comte de Gowry & Aléxandre de Ruthven son frère y eussent été tués avec plusieurs autres. Ces morts déposoient du combat, & le combat déposoit du complot, ou du moins du danger. D'ailleurs le Roi pouvoit mériter que ses sujets daignassent l'en croire sur sa parole. Le Clergé ne voulut rien croire ni rien faire. Cette insolence & cette indocilité des Ministres Protestans, trop partagées par une Nation presque toute puritaine, ne devoient pas avoir disposé le Roi favorablement pour le parti Protestant.

Elisabeth n'avoit cessé de persécuter ce Prince & sa mère, elle avoit enhardi l'insolence de son Clergé, encouragé la mutinerie de ses Sujets, rempli de troubles son Royaume, autorisé ou excité les attentats contre sa personne; non contente de l'avoir fait enlever autrefois par l'aventurier Wotton,

Wotton, elle venoit encore de faire tenter deux ou trois fois le même crime par Bothwel (*a*); Elisabeth, l'héroïne des Protestans, n'avoit pas dû, par de tels procédés, concilier la bienveillance du Roi Jacques à ce parti.

Quelques Seigneurs Ecossois, d'intelligence avec Rome & l'Espagne, avoient formé le projet de rétablir la Religion Catholique en Ecosse, & ensuite en Angleterre; Elisabeth avoit pressé le Roi Jacques de les punir; mais d'après la mollesse avec laquelle il les poursuivit, on ne sait s'il n'avoit pas lui-même prêté les mains à ce

(*a*) Ce Bothwel, différent de celui qui avoit assassiné Darnley, père du Roi Jacques, n'étoit pas moins méchant, & étoit peut-être encore plus dangereux. Elisabeth fut obligée de l'abandonner, parce qu'il trahissoit à la fois les Protestans & les Catholiques.

projet. Il eſt certain qu'il entretenoit des correſpondances avec le Pape, avec le Roi d'Eſpagne, avec les Catholiques d'Angleterre, & qu'il promettoit à ceux-ci de faire ceſſer la perſécution, quand il ſeroit parvenu au trône d'Angleterre. Anne de Dannemarck que Jacques I avoit épouſée malgré les intrigues d'Eliſabeth, & qui avoit pris ſur l'ame de ſon mari l'empire qu'Eliſabeth avoit eu autrefois, inclinoit, quoique Proteſtante, vers le parti Catholique & vers la Maiſon d'Autriche. Toutes ces circonſtances n'annonçoient point de zèle pour la cauſe Proteſtante.

La France avoit à réclamer auprès du Roi Jacques, deux ſortes de titres: les grandes & anciennes alliances avec l'Ecoſſe, & l'alliance nouvelle avec l'Angleterre; mais ces deux eſpèces d'alliances ſe contrarioient & ſe repouſſoient l'une l'autre. La liaiſon de

l'Ecoſſe avec la France étoit fondée ſur la Rivalité de la France & de l'Angleterre. Le principe de cette union étoit la haine commune des deux peuples pour les Anglois, rivaux des uns, oppreſſeurs des autres, &, dans la combinaiſon des intérêts politiques & religieux de l'Europe, l'alliance avec l'Ecoſſe étoit une ligue Catholique, l'alliance avec l'Angleterre une ligue Proteſtante; cependant l'Ecoſſe étant devenue Proteſtante, & allant déſormais être unie avec l'Angleterre, le point de vue étoit changé, les intérêts ſembloient ſe confondre, la queſtion devenoit ſimple & ſe réduiſoit à ſavoir ſi Jacques ſuivroit le ſyſtême politique d'Eliſabeth, ou le penchant ſecret qui ſembloit l'attirer vers le parti Catholique.

Il fit l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, qu'il renouvella l'alliance avec la France & les Provinces-Unies, & qu'il fit la paix avec l'Eſpagne. Tout ſon rè-

gne fut un règne de paix. Jacques ne fit d'autre guerre que la guerre de plume, ne connut d'autre politique que la Théologie, & n'eut d'un Roi ordinaire que son attachement à la prérogative royale.

Comme nous n'examinons plus les deux Nations si long-temps rivales que dans leurs rapports directs, & pour ainsi dire dans leurs points de contact, le traité de l'Angleterre avec la France, est le seul qui soit de notre sujet. Il concernoit principalement les Provinces-Unies. La France & l'Angleterre, comme nous l'avons dit, n'étoient plus rivales que dans la protection qu'elles accordoient aux Provinces-Unies; Jacques étoit assez disposé à céder l'honneur & le fardeau de cette protection à la France. Indépendamment des considérations qui viennent d'être exposées, le respect de Jacques pour la prérogative royale, à

laquelle il eût voulu ne point donner de bornes, lui inſpiroit de fortes préventions contre les Provinces-Unies qu'il ne pouvoit regarder que comme rebelles ; le Miniſtère Anglois lui fit voir autrement ſes intérêts. On croyoit qu'à l'avènement de Jacques, le crédit des Cecil alloit être détruit. Jacques avoit toujours regardé Guillaume Cecil, Lord Burleigh, comme le perſécuteur & le bourreau de Marie Stuart ſa mère, & Robert Cecil fils de Guillaume, avoit été le plus cruel ennemi du Comte d'Eſſex, que Jacques regardoit comme un martyr de ſa cauſe; cependant, ſoit que Robert Cecil eût été réellement dépoſitaire d'un écrit d'Eliſabeth, qui eût aſſuré la Couronne d'Angleterre à Jacques, ſoit qu'il ſe fût rendu néceſſaire à ce Prince par la profonde connoiſſance des affaires que le long miniſtère de Guillaume Cecil & le ſien lui avoient acquiſe, Jacques

eut toujours pour lui la même confiance qu'avoit eue Elisabeth. Cecil tenoit au systême Protestant, mais il n'aimoit pas la France; Henri IV crut devoir opposer à son expérience celle du Marquis de Rosny, depuis Duc de Sully; il espéra même que le Sur-Intendant des Finances pourroit aider l'Ambassadeur, & applanir bien des difficultés. C'étoit un spectacle pour les politiques qu'une négociation conduite par Cecil & Rosny; l'ancien systême fut suivi, les deux Puissances continuèrent leur protection aux Provinces-Unies, & leur fournirent des secours.

Mém. de Sully, L. 15 & 16.

Le traité qui fut conclu alors entre les deux Rois, fut une victoire remportée par Sully sur Cecil, homme *qui étoit tout mystère*, dit Sully, homme, qui, suivant la politique vulgaire, vouloit toujours tromper, & qui, en sentant la nécessité de proté-

ger les Pays-Bas, auroit voulu que toutes les charges de cette protection eussent été pour la France, & tout le profit pour l'Angleterre.

La relation que Sully a donnée de son ambassade, dans ses Mémoires, contient des particularités curieuses & propres à faire connoître les Anglois de ce temps-là.

Sully, en arrivant à Calais, trouva le Vice-Amiral de France, Dominique de Vic, prêt à le transporter en Angleterre; en même temps le Vice-Amiral Anglois lui fit tant d'instances pour qu'il donnât la préférence à deux grandes ramberges que les Anglois avoient amenées à Calais pour le même transport, que Sully craignit de désobliger les Anglois, s'il refusoit cette offre; il monta donc sur une des ramberges, & de Vic prit les devans avec une partie de la suite de l'Ambassadeur.

» Je trouvois, dit Sully, dans les

» Anglois qui me servoient un respect
» qui me paroissoit dégénérer en bas-
» sesse. Cette bassesse fit bientôt place
à l'insolence. De Vic, au retour de
Douvres, rencontrant la ramberge qui
portoit Sully, crut devoir arborer à
son grand mât le pavillon François,
soit pour faire honneur à Sully, comme
celui-ci affecta pour lors de le croire,
soit pour braver les Anglois auxquels
ils reprochoit plusieurs pirateries, &
qui ne vouloient point souffrir dans
ces mers d'autre pavillon que le leur;
à l'instant il y eût dans la ramberge
Angloise cinquante canons pointés
contre le vaisseau de de Vic, il y eût
même quelques coups de tirés, malgré
les réprésentations de Sully, qui ne put
appaiser la colère des Anglois, qu'en
obligeant le Vice-Amiral François de
baisser pavillon.

Le Gouverneur de Douvres envoya
jusqu'à deux fois inviter Sully à venir

voir le Château, s'excusant de ne pas venir faire cette invitation lui-même sur ce que la goutte le retenoit au lit. Sully craignant encore de désobliger les Anglois dans la personne de ce Gouverneur, alla chez lui avec toute sa suite. Le Gouverneur commença par faire quitter l'épée à tous les François, l'Ambassadeur seul excepté, il tira ensuite une rançon de chacun d'eux, & c'étoit-là l'objet de son invitation; cette rançon étoit un tribut que les Anglois avoient imposé à la curiosité de ceux qui vouloient voir le Château, encore se gardoit-on bien de satisfaire cette curiosité: « Nous lui » vîmes, dit Sully, faire une si laide » grimace, dès que quelqu'un vouloit » seulement attacher les yeux sur les » tours & les murailles du Château, » que je me retirai, sans vouloir en » voir davantage, prenant pour pré- » texte la peur de l'incommoder.

Les François furent assez mal reçus par-tout, du moins par le peuple, excepté à Cantorbery, où on leur fit mille prévenances & mille caresses, ce que Sully attribue, non aux Anglois, qui, dit il, conservent par-tout leur caractère d'aversion pour les François, mais aux Vallons & aux Flamands, réfugiés dans cette Ville pour cause de Religion, & qui composoient alors près des deux tiers des habitans.

» Il est certain, dit-il encore ail-
» leurs, que les Anglois nous haïs-
» sent, & d'une haine si forte & si
» générale, qu'on feroit tenté de la
» mettre au nombre des dispositions
» naturelles de ce peuple.

Ce que dit ici Sully, semble démentir ce que nous avons eu lieu d'observer plus d'une fois : que c'est la guerre seule qui entretient les haines nationales, & que la paix les éteint. On pourroit objecter que la France &

l'Angleterre, depuis l'avénement de Henri IV, vivoient en paix, & même dans une alliance assez étroite, cependant voilà Sully qui se plaint des marques de haine que les François reçoivent en Angleterre.

Je réponds que sous les trois derniers Valois, les deux Nations étoient d'autant plus ennemies, que leur haine avoit à la fois pour fondement, & la Rivalité politique, & sur-tout la différence de Religion, principe des plus fortes haines; que sous Henri IV les Souverains des deux Nations étoient amis, mais non pas les deux Nations; que les Anglois avoient toujours fait la guerre en France & à des François, quoiqu'en faveur d'autres François; que l'abjuration de Henri IV avoit fortifié & généralisé chez les Anglois le principe de haine qui tient à la différence de Religion. Quand les Anglois avoient si bien combattu sous

Henri IV, ce n'étoit pas par zèle pour lui, mais par haine pour la Ligue; Henri IV devenu Catholique, n'étoit plus leur ami, ni ses sujets leurs alliés. De plus, Sully avoue que Biron, pendant son ambassade, qui n'avoit précédé que d'un an celle de Sully, n'avoit pas mal travaillé à justifier l'animosité de la Nation Angloise contre la nôtre, par les excès auxquels il avoit souffert que toute sa Maison se portât, & si Sully reproche aux Anglois de son temps un orgueil insupportable, voici ce qu'il reproche aux François de ce même temps: « Je » ne veux rien dire à demi, dit-il, » principalement lorsque ce que je dis » peut être utile pour la correction de » nos mœurs. Nos jeunes François » ne sont point encore défaits de cet » air étourdi & évaporé, de ces ma» nières libres & même effrontées, » dont on nous a fait de tout temps

» le reproche.... Ils ne font pas plus
» capables de circonfpection chez les
» étrangers que chez eux.

Au refte, les Anglois d'aujourd'hui, polis par les Lettres, éclairés par la Philofophie & par les connoiffances, ne reffemblent pas plus à ceux dont parle Sully, que les François d'aujourd'hui ne reffemblent à ceux qu'il nous peint comme paffant leur vie dans les brelans & dans les lieux de débauche.

Biron portoit à l'excès les défauts reprochés à fa Nation ; Sully par fes mœurs auftères, & par fa fierté naturelle fympathifoit plus avec les Anglois. Quelques jeunes gens de fa fuite ayant pris querelle avec des Anglois dans un lieu de débauche, il y eut un Anglois tué, ce qui excita un foulevement ; auffi-tôt que Sully en fut inftruit, il fit arrêter le meurtrier, & dans un Confeil compofé des Gentilshommes les plus fages de fa fuite, il le fit

condamner à avoir la tête tranchée, ce qui alloit être exécuté, malgré la grande fortune du coupable, nommé Combaut, fils unique du grand Audiencier, & malgré les sollicitations du Comte de Beaumont-Harlay, alors Ambassadeur ordinaire de France à Londres, dont le meurtrier étoit parent, si le Maire de Londres lui-même, désarmé, ou par la sévérité de Sully, ou, comme Sully l'insinue peut-être injustement, par l'argent du coupable, n'eût accordé sa grace aux instances du Comte de Beaumont.

Sully trouva la Cour de Londres pleine de factions qui toutes se disputoient l'honneur de gouverner le nouveau Roi ; la concurrence étoit sur-tout fort vive entre les Ministres d'Angleterre & ceux d'Ecosse ; l'Espagne avoit aussi sa brigue : Jacques I balançoit encore entre l'Espagne & la France ; il aimoit Henri IV, il l'a-

voit pris pour modèle, & croyoit lui reſſembler, parce qu'il avoit comme lui un caractère franc & ouvert, qu'il aimoit comme lui la chaſſe, & qu'il avoit paſſé de la Couronne d'Ecoſſe à celle d'Eſpagne, comme Henri IV avoit paſſé de la Couronne de Navarre à celle de France; mais il avoit quelques reſſentimens ſecrets contre Henri & ſon Ambaſſadeur; on lui avoit dit que Henri l'appelloit: *Capitaine ès Arts, & Clerc aux Armes*, & que Sully, à l'exemple de ſon Maître, avoit tenu des diſcours peu reſpectueux ſur ſa Perſonne. Sully diſſipa aiſément ces légers nuages que Jacques ne lui cacha point. Jacques montra auſſi quelque animoſité contre les Jéſuites (qu'on accuſoit dès-lors d'exciter des cabales dans ſon Royaume) & un éloignement plutôt théologique que perſonnel pour le Pape. Il demanda dès la première audience à Sul-

ly, s'il traitoit le Pape de Sainteté ? Oui, dit Sully, conformément à l'usage de France, & comme on donne aux Princes des titres qu'on sait bien qu'ils ne méritent pas. Jacques fit une longue dissertation pour prouver que cet usage offense Dieu, à qui seul appartient le nom de Saint. Sully ne tarda pas à s'appercevoir qu'on affectoit dans cette Cour de ne point parler d'Elisabeth, ou d'en parler sans aucun éloge, ce qui fit beaucoup de peine aux François, qui se piquoient d'une vive admiration pour cette Reine, & d'un grand respect pour sa mémoire. Jacques avoit la petite vanité de croire que dans les derniers temps du règne d'Elisabeth, le Conseil d'Ecosse avoit eu l'ascendant sur le Conseil d'Angleterre. Sully eût fait manquer la négociation s'il eût paru, comme il le vouloit, à la première audience, en deuil de cette Reine dans

une Cour qui ne daignoit pas le porter, & qui ne vouloit qu'oublier Elifabeth. Sully fut profiter habilement des vertus, des foibleffes, des préjugés politiques & religieux de Jacques, pour s'infinuer dans fa confiance, il y réuffit ; d'une audience & d'une conférence à l'autre, fes progrès étoient fenfibles. Il prit fur lui de communiquer à Jacques, comme de lui-même, le grand projet de Henri IV, pour la pacification générale, mais en le déguifant fous les apparences du zèle pour les progrès de la Religion Proteftante, & fous la forme d'une affociation contre la Maifon d'Autriche, quoiqu'il ne diffimulât, ni les avantages qu'on fe promettoit de faire au Pape & aux autres Puiffances foibles, ni le défintéreffement dont la France & l'Angleterre devoient donner l'exemple, pour ramener les divers Etats de l'Europe à l'égalité. Jacques faifit & goûta ce qui lui fut expofé de ce fyftême, & fi

Sully n'acheva point de lever le voile, c'eſt qu'il ne trouvoit à ce Prince ni aſſez de force dans l'eſprit, ni aſſez de profondeur & de perſévérance dans les ſentimens pour remplacer Eliſabeth dans l'exécution d'un tel projet; il avoit démêlé que l'amour de Jacques pour la paix n'étoit que l'amour du repos, non cet amour ardent & actif de l'humanité qui ſeul pouvoit applanir les difficultés d'une pareille entrepriſe. Ce fut cependant cette conférence qui détermina Jacques au traité que la France & les Païs-Bas ſollicitoient; pour faire aller ce Prince juſqu'au but où on voulut l'amener, il falloit lui montrer au-delà un grand eſpace. Sa volonté reſtoit toujours en-deçà du terme propoſé & ſes actions encore en-deçà de ſa volonté. Sully partit, fort content d'en avoir obtenu, malgré Cécil, les ſecours dont les Hollandois avoient beſoin.

Depuis l'expulsion du Duc d'Anjou, le rappel du Comte de Leicester, le refus qu'Elisabeth avoit fait de la Souveraineté des Païs-Bas, l'impossibilité, où la France s'étoit vue de l'accepter, étant trop occupée chez elle, la Liberté Hollandoise à travers tous les obstacles, avoit toujours été en s'affermissant. Le Fondateur de cette République, Guillaume I avoit succombé sous les assassins que l'Espagne croyoit avoir droit d'armer contre des ennemis qu'elle regardoit comme des sujets rebelles; un Fran-comtois, nommé Balthasar Gérard, avoit éxécuté ce que Jauréguy n'avoit fait que tenter; Guillaume avoit été tué d'un coup de pistolet dans sa propre maison. Philippe-Guillaume, l'aîné de ses fils, étant alors prisonnier en Espagne, d'où il ne revint que long-temps après, les Hollandois donnèrent la place de Guillaume à Maurice son

fecond fils. Celui-ci eut à combattre fucceffivement le Duc de Parme, le Comte de Mansfeld, le Comte de Fuentes, l'Archiduc Albert d'Autriche, le Marquis Spinola ; ce dernier acheva en 1604, ce fameux fiége d'Oftende qui dura trois ans & plus de trois mois, & qui coûta aux deux partis cent quarante mille hommes ; les fecours de l'Angleterre & de la France ne contribuèrent pas peu à fa durée, ainfi qu'aux avantages remportés fur mer par les Hollandois, en 1602 dans la Manche, & en 1607 devant Gibraltar.

Ce fut encore par la médiation des Rois de France & d'Angleterre, mais principalement du Roi de France que fut enfin fufpendue cette grande querelle. Les deux partis étoient également las d'une guerre fi longue & fi ruineufe. L'Efpagne y perdoit fon commerce des Indes, les Provinces-

Unies s'épuifoient, on parla de paix, on négocia. Deux difficultés principales les arrêterent long-temps; l'une, que les Etats-Généraux vouloient être reconnus pour une Puiffance libre & indépendante; l'autre, qu'ils vouloient conferver leur commerce aux Indes, Orientales. L'Efpagne ne pouvant encore fe réfoudre à fe relâcher pour toujours fur ces deux points, la paix définitive ne put être conclue & les conférences alloient être rompues; les Plénipotentiaires Anglois y jouoient un foible rolle; leur Roi avoit toujours de l'indifférence & même de l'éloignement pour la caufe des Provinces-Unies, les débats que la Prérogative Royale excitoit entre lui & le peuple Anglois le refroidiffoit de plus en plus fur des intérêts Républicains. Ce fut le Préfident Jeannin, Plénipotentiaire de France, qui eut tout l'honneur de cette négociation.

N'ayant pu terminer la querelle, il voulut du moins la suspendre, il fit
ann. 1609. conclure pour douze ans une trève pendant laquelle les Etats-Généraux restèrent en possession des deux articles si vivement débattus. Dèslors François Aërsens, Seigneur de Sommersdick, Négociateur habile, Résident des Etats-Généraux en France, prit, de l'aveu de cette Couronne, le titre d'Ambassadeur, & Henri IV lui donna rang immédiatement après l'Ambassadeur de Venise.

Jacques I, si différent de Henri IV, à tant d'égards, & si peu fait pour lui être comparé, eut avec lui une conformité funeste, ce sont les deux Rois qui ont été le plus en butte aux attentats ; ce fut l'effet des fureurs du temps & de ce choc affreux de la Réforme & de la Ligue.

Nous avons vu Jacques I, menacé, dès le berceau, de tomber entre les

mains des aſſaſſins de ſon père ; nous avons vu Eliſabeth , qui auroit dû être ſa protectrice ſuſciter les Wotton & les Bothwel pour ſe ſaiſir de lui & l'emmener en Angleterre ; nous l'avons vu reſter quelque temps priſonnier des conjurés de Ruthven ; nous l'avons vu prêt à périr par la conſpiration des enfans du Comte de Gowry ; on ne le ménageoit pas plus en Angleterre ; les Raleigh, les Cobhan conſpirérent contre lui ; mais tous ces attentats cédent à celui de la *conſpiration des poudres*, nom auſſi connu que celui de *la Saint-Barthelemi.* Ce fut l'ouvrage des Catholiques Anglois & le fruit des longues perſécutions qu'ils avoient ſouffertes ; ils avoient eſpéré d'en voir la fin à l'avénement de Jacques ; mais ce Prince entraîné par le vœu national, n'avoit pas tenu ce qu'il leur avoit promis, ou du moins ce qu'ils s'en étoient

promis ; une partie des décrets rigoureux portés contre les Catholiques ſous le regne précédent s'éxécutoit encore ; ces malheureux ne prévoyant plus de terme à leurs maux, formèrent le projet infernal de faire ſauter en l'air avec de la poudre, le Roi, la Reine, le Prince de Galles & tout le Parlement ; les préparatifs étoient faits dans des voûtes placées ſous la ſalle de Weſtminſter, où le Parlement tenoit ſes ſéances, & ils furent découverts preſqu'au moment où on alloit mettre le feu aux poudres. Pluſieurs des conjurés ſe réfugièrent en France où ils trouvèrent d'abord un aſyle, le complot étoit ſi extravagant & ſi monſtrueux qu'on n'avoit pu le croire réel ; on imagina, comme ils le publioient, que c'étoit une invention du Miniſtère Anglois pour perſécuter des innocens ; en effet on l'avoit vu plus d'une fois ſous le regne précé-

1605. P. Matthieu t. II, L. 3. De Thou. Mercure François, an. 1605, 1606.

dten

dent, ſuppoſer des conjurations pour avoir le plaiſir de les punir ; mais ces violences perfides n'étoient point à l'uſage du doux & ſincére Jacques I. On ſait que les Jéſuites furent accuſés d'avoir eu part à l'entrépriſe, & que les pères Garnet & Oldecorne furent éxécutés, l'un pour l'avoir dirigée, l'autre pour l'avoir approuvée publiquement. Henri IV, qui avoit rappellé en 1604 les Jéſuites bannis par arrêt en 1594 pour l'attentat de Châtel, crut ſon honneur intéreſſé à leur juſtification, il envoya le P. Cotton déclarer à l'Ambaſſadeur d'Angleterre que la ſociété étoit innocente de ce complot, qu'elle le déteſtoit & qu'elle déſavouoit ceux de ſes membres qui pouvoient y avoir eu part. Cette aventure dut ſervir de contrepoids aux conſidérations qui attiroient le Roi Jacques vers le parti Catholi-

que, mais sa plus forte haine fut toujours contre les Puritains.

Jacques sut échapper à tous les complots, & il mourut dans son lit; Henri IV moins heureux, ayant échappé à Barrière, à Pierre Ouin, à de l'Isle, n'ayant été que blessé par Chatel (*a*), périt sous le coûteau de Ra-

(*a*) Le coup n'avoit porté qu'à la lèvre, parce que le Roi se baissoit dans ce moment pour embrasser deux de ses Courtisans, grace que ce bon Roi, toujours si naturellement porté à la bienveillance, faisoit souvent à ses sujets. La violence du coup lui avoit cassé deux dents. Le mot qu'il dit à ce sujet, suffiroit pour peindre l'aimable gaîté de son caractère. » Je savois déjà par la bou» che de gens dignes de foi que les Jésuites » ne m'aiment pas, je viens d'en être con» vaincu par la mienne. » On connoît le complot formé en 1593, par Pierre Barriere, en 1597, par Pierre Oüin, & l'attentat d'un fou, nommé Jean de l'Isle, en 1605.

vaillac. Il faut renoncer à favoir si cet aſſaſſin avoit des complices & quels ils étoient; l'hiſtoire ne fournit à cet égard que des conjectures & point de preuves; mais elle préſente ici une triſte réfléxion, c'eſt que dans les temps de factions & de troubles, (& quels temps en ſont tout-à-fait exempts?) l'impartialité, la modération ſont les qualités qui demandent le plus de courage & qui expoſent le plus. La tolérante Marie Stuart vécut & mourut ſous le glaive de la perſécution; Henri dont la doctrine & la conduire reſpiroient la tolérance, fut perpétuellement en butte aux ſoupçons des Proteſtants & aux complots des Ligueurs; les uns lui reprochoient ſon abjuration, les autres ne vouloient pas la croire ſincére. Pendant que le Roi, à la tête de toute ſa Nobleſſe, expoſoit ſes jours au ſiége d'Amiens, les Proteſtans publioient Ann. 1597.

qu'on ne les avoit rassemblés là, que pour les exterminer tous à la fois; ils avoient même déjà donné un nom à ce massacre imaginaire, c'étoit *la Saint-Barthelemi de campagne*; les Catholiques l'égorgèrent, parce qu'il étoit ennemi de l'Espagne.

Jacques I que les Puritains outrageoient & que les Catholiques vouloient assassiner, étoit l'inventeur d'un moyen de faire cesser la persécution & de réunir les Citoyens de toute Religion dans la fidélité qu'ils doivent au Souverain, c'étoit de substituer au *serment de Suprématie*, qu'un Catholique ne peut prêter, celui d'*Allégeance* qu'aucun Sujet ne pouvoit refuser de prêter. Dans le serment de suprématie, on reconnoissoit le Roi pour chef de l'Eglise; dans le serment d'allégeance, on reconnoissoit seulement que le Pape n'a aucun droit sur la vie ni sur le temporel des Rois,

& qu'il ne peut en aucun cas délier les ſujets du ſerment de fidélité. Le Pape Urbain VIII défendit, ſous peine de damnation, de prêter ce ſerment, ſans qu'on puiſſe trouver d'autre motif de cette défenſe que les grandes prétentions des Grégoires VII & des Bonifaces VIII à la Monarchie Univerſelle. Le Cardinal Bellarmin écrivit auſſi contre ce ſerment qu'il jugeoit contraire à l'unité, Jacques daigna répondre au Cardinal Bellarmin, comme autrefois Henri VIII à Luther & avec le même avantage. Quand Bellarmin n'auroit eu d'autre tort que celui d'avoir pu ſoutenir une ſi mauvaiſe cauſe, on a eu raiſon de ne le point canoniſer.

Henri IV eſt un des quatre meilleurs Rois que la France ait poſſédés; il n'eut ni toute la piété de Saint-Louis, ni la ſageſſe un peu auſtère de Charles V; il eut encore moins la

facilité crédule de Louis XII, qu'on a pu taxer de duperie, il fut plus brillant, plus aimable qu'aucun d'eux, & aussi économe, qualité sans laquelle il n'y a jamais eu & il n'y aura jamais de bon Roi.

Son regne fut un regne de restauration, plus encore que ceux de Charles V & de Charles VII, & avec une intention plus marquée de la part du Maître, plus suivie de la part du Ministre, plus reconnue de la part des peuples.

Henri fut le plus brave Soldat de ses armées, le plus grand Général de de son siécle, l'homme le plus galant & le plus spirituel de son Royaume.

Quant à la bonté, il eut & celle qui fait les bons Rois & celle qui fait les particuliers aimables, il est l'homme avec lequel on voudroit vivre, l'ami auquel on voudroit s'attacher & le Souverain dont on aimeroit à dépendre.

Enfin, c'eſt le ſeul Héros & même le ſeul Monarque qui ait conçu , ou , ſi l'on veut , rêvé le projet de la paix perpétuelle.

Avec de l'eſprit & des vertus on aime les Lettres, Henri fixa Caſaubon en France par des bienfaits ; on connoît le mot de ce Prince , lorſqu'il apprit que le Collége Royal n'étoit point payé : *qu'on ôte de ma table pour payer mes Lecteurs.*

Veut-on connoître Henri IV dans ſa vie privée ? veut-on voir s'il étoit bon mari , bon père , bon maître, homme ſenſible & tendre , il ne faut que lire la relation de la naiſſance de Louis XIII , écrite par la Sage-Femme de la Reine Marie de Médicis ; ce monument domeſtique le peint mieux que toutes les Hiſtoires.

Veut - on ſavoir ſi ce Roi étoit capable d'amitié ? Liſons les Mémoires de Sully , c'eſt un monument érigé à

cette amitié d'un Roi & d'un Sujet. Dans ces Mémoires, où Sully plus grand que modeste, ne s'est pas peint sans doute à son désavantage, on respecte, on admire ce Sully, mais c'est Henri IV, qu'on aime; c'est lui qui aime le plus, discours, actions, tout respire en lui le sentiment, tout émeut & attendrit; Sully a l'ascendant d'un sage, Henri a le cœur d'un ami. Après tous ces petits orages, qui, dans l'amitié même, naissent de l'opposition des caractères, c'est toujours Henri qui s'empresse de revenir.

Puisque c'est là le Roi que le fanatisme a pu égorger, apprenons donc une fois à craindre le fanatisme. Ne nous bornons pas à détester un crime aussi abominable, aussi éloigné des mœurs communes, que celui d'attenter à la vie des Rois, veillons de plus près sur nous, défions-nous de tout zèle

amer, évitons tout esprit de contention, d'intolérance, de persécution; tenons pour dogme infaillible que la Religion donnée aux hommes pour les consoler, les édifier, les unir à un Dieu de paix & d'amour, réprouve toute cette chaleur cruelle avec laquelle on prétend la défendre; qu'un mortel ne venge point Dieu, que, prétendre le venger, c'est insulter à sa toute-puissance, & que nuire aux hommes, c'est outrager sa bonté.

Ne quittons point Henri IV & Sully, sans leur rendre un dernier hommage, sans reconnoître formellement les obligations que nous leur avons. Outre tant d'utiles leçons sur toutes les parties de l'administration, outre ce grand tableau de la restauration des finances, tableau si consolant & si encourageant, qui montre ce que peuvent le travail & la vertu

pour le bonheur des hommes, & combien il reste de ressources où tout est désespéré, enfin outre l'exposition du projet de la paix perpétuelle, les Mémoires de Sully offrent partout la réfutation du systême de guerre & du Machiavellisme, envisagés précisément comme nous les envisageons dans cet ouvrage. Toutes les opinions, tous les sentimens que nous avons tâché d'inpirer sur ces deux points, on les trouvera dans l'extrait que donne le Duc de Sully de l'instruction de Philippe II mourant, à son fils (*Liv.* 10 *des Mém. de Sully*) & les passages suivans sont comme le texte, dont cet ouvrage-ci n'est que le développement & la confirmation.

» Le défaut de tous les esprits qui » n'ont jamais embrassé que de petites » & de frivoles intrigues, ... est de » se répréfenter ce qui est proche, de » maniére à s'en laisser éblouir, & de

» ne voir ce qui eſt loin qu'au tra-
» vers d'un nuage. Quelques momens,
» quelques jours, voilà ce qui com-
» poſe pour eux l'avenir.... Un autre
» défaut qui met le comble à celui-
» là, c'eſt l'uſage de je ne ſais quelle
» petite diſſimulation affectée, ou
» plutôt une étude miſérable de du-
» plicité & de déception, ſans la-
» quelle on s'imagine qu'il ne peut y
» avoir de politique. *Mém. de Sully*,
Liv. 2.

» Henri avoit coutume de dire
» qu'une déclaration de guerre, eſt
» la choſe du monde, qui doit être
» le plus mûrement peſée, & que,
» quelque attention qu'on croye y
» apporter, elle ne l'eſt preſque ja-
» mais aſſez. Les Princes...... ne doi-
» vent jamais avoir de haine enve-
» nimée contre leurs voiſins, ... la
» prudence exige en bien des occa-
» ſions, que malgré le reſſentiment le

» plus violent & même le plus juste, » ils paroissent toujours disposés à la » réconciliation. (*Ibid. Liv.* 7.)

» Quel déluge de maux Henri » n'alloit-il pas attirer sur son Royaume, » si écoutant plus le dépit & la ven- » geance que le conseil & la pru- » dence, il eut commencé une guerre, » qu'il ne dépendoit plus de lui d'é- » teindre ? quelle idée s'offre à l'esprit, » si la fortune, qui tient en ses mains » les événemens de la guerre, l'eût » rendue malheureuse pour la France, » & même en la supposant heureuse, » peut-on imaginer rien de si déplora- » ble, que des succès qu'un Prince » achete par l'aliénation de ses domai- » nes, par l'anticipation & l'engage- » ment de tous ses revenus, par la ruine » de son commerce, par le dépérisse- » ment de l'agriculture & du pâturage, » qui sont les deux mamelles de la » France, enfin par l'épuisement & la

» dévaſtation de ſes provinces ? Qu'a
» vez-vous à mettre dans la balance à
» côté de ſi grands malheurs ? Des
» conquêtes, dont la poſſeſſion forcée
» renouvelle vos alarmes à tous les
» inſtans ; & qui demeurant comme
» autant de monumens odieux, qui
» rappellent à votre ennemi l'ambi-
» tion & les offenſes de celui qui les
» a faites, deviennent pour la ſuite
» un germe d'envie, de défiance, de
» haine, qui replonge tôt ou tard
» dans ...... les mêmes horreurs..... Je
» ne crains point de le dire, il eſt
» preſque également triſte pour les
» Princes de l'Europe dans l'état où
» elle ſe trouve aujourd'hui, de réuſſir
» ou d'échouer dans leurs entrepriſes.
(*Ibid. Liv.* 9.)

» La vraie bonne politique à ſuivre
» pour la France, ... eſt de ſe mettre
» au dedans d'elle-même en état, non
» ſeulement de n'avoir beſoin de

» personne, mais encore de contrain-
» dre toute l'Europe à sentir le besoin
» qu'elle a d'elle : ce qui n'est diffi-
» cile, après tout, que pour les Mi-
» nistres, qui n'imaginent pas d'autre
» moyen pour arriver à ce point, que
» la force & la guerre. Loin de cela,
» que le Souverain se montre ami de
» la paix, désintéressé dans ce qui le
» regarde, plein d'équité à l'égard
» des autres: il est assuré de tenir ses
» voisins dans cette dépendance qui
» est seule durable, parce qu'elle ga-
» gne les cœurs, au lieu d'assujettir les
» personnes.... Je soutiens que la paix
» est le grand & commun intérêt de
» l'Europe..... J'admire combien l'Eu-
» rope, pour être composée de peu-
» ples si civilisés, se conduit encore
» par des principes sauvages & bornés.
» A quoi voyons-nous que se réduit
» la profonde politique dont elle se
» pique, sinon à se déchirer elle-même

» sans cesse ? De toutes parts, elle » revient à la guerre : elle ne connoît » aucun autre moyen & n'imagine » aucun autre dénouement. C'est la » ressource unique du moindre Sou- » verain comme du Potentat..... Eh ! » pourquoi faut-il que nous nous » soyons imposé la nécessité de passer » toujours par la guerre pour arriver » à la paix ? Car enfin la paix est le but » de quelque guerre que ce soit : & » c'est la preuve toute naturelle qu'on » n'a recours à la guerre que faute » d'un meilleur expédient. Cependant » nous confondons si bien cette vé- » rité, qu'il semble tout au contraire » que nous ne faisons la paix que pour » avoir la guerre. (*Ibid. Liv.* 14.)

Ainsi pensoit, ainsi s'exprimoit avant le siécle de la Philosophie, un guerrier, homme d'Etat, Ministre d'un Roi guerrier. Je demande quels progrès nous avons fait sur cette importante

matière, aidés d'un tel fecours & fi l'on peut encore rien oppofer de plus fort à l'efprit de guerre & à la politique malfaifante que les exemples de Henri IV & les principes de Sully ?



CHAPITRE HUITIEME.

LOUIS XIII en France, & encore JACQUES I en Angleterre.

Depuis l'an 1610 juſqu'en l'an 1625.

LOUIS XIII & Jacques I, n'eurent preſque aucun rapport enſemble. Louis XIII qui ne ſortit jamais de l'enfance & qui mourut accablé de vieilleſſe à quarante-deux ans, n'en avoit que vingt-quatre lorſque Jacques I mourut.

Nous allons jetter un coup d'œil ſur la régence & l'adminiſtration de Marie de Médicis, mère de Louis XIII, parce qu'elle amène un changement conſidérable dans le ſyſtême politique de la France.

On avoit vu Marie, ſous le regne de Henri IV, inquiéte, capricieuſe, hautaine, ſoupçonneuſe, querelleuſe, contraire à tous les vœux du Roi,

contraire même à ſes vues politiques & oſant les traverſer par des intrigues ſecrettes, par des intelligences coupables avec les ennemis de l'Etat, nommément avec l'Eſpagne; perdant le droit qu'elle avoit de ſe plaindre des infidélités de ſon mari, par le peu de tendreſſe qu'elle lui montroit, par le peu de ſoin qu'elle prenoit de lui plaire, par le peu de douceur qu'elle répandoit ſur ſa vie, par la confiance qu'elle prodiguoit, par l'appui qu'elle prêtoit à des domeſtiques inſolens & factieux, ennemis déclarés du Roi; on l'avoit vue ſe tourmenter pour être malheureuſe, & pour devenir odieuſe à ce Prince, qui l'eût aimée, ſi elle avoit voulu.

Tous ces torts cependant étoient de ſon humeur & non pas de ſon cœur; trop amie de l'intrigue, elle étoit incapable de crime; elle n'avoit ſur-tout ni aſſez de méchanceté, ni

peut-être aſſez de vigueur pour l'attentat atroce, dont elle a été ſoupçonnée; ſon obſtination à rechercher l'Alliance de l'Eſpagne contre les intentions connues du Roi ſon mari, a fait dire *qu'il n'y avoit que la certitude de la mort du Roi, qui pût faire ſuivre avec tant de confiance & d'opiniâtreté une négociation ſi contraire aux projets de ce Monarque;* mais un éxamen plus particulier du caractère de cette Princeſſe détruit cette réfléxion terrible, & paroit laver entiérement ſa Mémoire du ſoupçon d'avoir contribué à la mort de Henri IV.

Vie de Marie Médecis, t. 2. p. 92.

Par cette mort, Marie devint Régente & Souveraine ſous le nom de ſon fils; voilà en apparence ſon ambition ſatisfaite: c'eſt-là au contraire que commencent ſes malheurs réels; juſques-là elle n'avoit eu que des maux d'opinion, elle n'avoit eu du moins que ceux qu'elle s'étoit faits. Jalouſe

de l'autorité, comme elle en avoit été avide, l'idée que cette autorité pût être ou bravée, ou attaquée ou menacée, ne lui laissoit aucun repos; & tous les moyens qu'elle prenoit pour affermir cette autorité, toujours chancelante, ne faisoient que l'affoiblir & la détruire: aussi étoient-ils directement contraires à leur fin. Au lieu de gouverner, Marie traitoit sans cesse avec ses sujets & toujours avec désavantage; toute son administration ne fut qu'une négociation perpétuelle & toujours mal-adroite; sa politique étoit de payer bien cher les services qu'on lui devoit & qu'elle avoit droit d'exiger; elle payoit les Grands pour rester fidèles ou pour le devenir: c'étoit les inviter à se révolter sans cesse; ils troublèrent l'Etat, moins par esprit de faction que par des vues d'intérêt. L'expérience ne la corrigeoit point; à la dixième défection, elle

payoit aussi cher ou plus cher qu'à la première ; elle partageoit les trésors de l'Etat entre ses favoris & les mécontens. Les sommes considérables que l'économie d'Henri IV avoit amassées, soit pour l'exécution de son projet de la République Chrétienne ; soit pour l'exécution du projet moins vaste d'abaisser la Maison d'Autriche, furent promptement dissipées ; il fallut accabler le peuple d'impôts pour fournir aux besoins toujours renaissans d'une pareille administration. L'Auteur de l'histoire de la mère & du fils compte qu'en six ou sept ans, le Prince de Condé avoit reçu de Marie de Médicis plus de trois millions six cent mille livres ; le Comte de Soissons & son fils, seize cent mille livres ; le Prince de Conty & sa femme, quatorze cent mille ; le Duc de Longueville, douze cent mille ; le Duc de Mayenne & son fils, deux

Hist. de la mere & du fils, t. 2. p. 142 & suiv. Mém. de Monglat. Mém. de Bassompierre. Le Vassor *passim*. Vittorio Siry, Memor recond. Aubery. Mém. de Brienne.

millions ; le Duc de Vendôme, près de six cent mille francs ; le Duc de Bouillon, un million ; le Duc d'Epernon & ses enfans, près de sept cent mille livres, sans compter leurs appointemens & les pensions qu'ils avoient fait donner à leurs créatures ; & tout cela, pour s'être révoltés ou pour s'être rendus redoutables & nécessaires. Il en avoit coûté d'ailleurs à l'Etat plus de vingt millions pour les combattre dans leurs fréquentes révoltes.

Un autre défaut essentiel de l'administration de Marie, c'est cette affectation indécente de contrarier en tout le Gouvernement d'Henri IV, de destituer ses Ministres, de prodiguer la confiance, les honneurs, les emplois, les richesses aux ennemis déclarés de ce grand Prince ; de changer, même au dehors, d'amis & d'ennemis, de rompre les alliances que

Henri avoit formées, de bouleverser le système de l'Europe. Cette conduite imprudente produisit plusieurs mauvais effets. D'un côté elle annonçoit un mépris choquant pour la mémoire d'un Roi plein de gloire, & non moins illustre par la politique que par les armes; de l'autre, elle faisoit naître ou confirmoit le soupçon injuste & affreux dont nous avons parlé : elle fournissoit d'ailleurs des prétextes aux révoltes des Grands, des motifs aux plaintes du peuple, des occasions ou des facilités aux intrigues des courtisans, qui ébranlèrent peu-à-peu & parvinrent enfin à détruire la puissance de Marie.

Si cette Reine & ses amis n'eussent jamais été soupçonnés de la mort de Henri IV, jamais peut-être on n'eût ni osé, ni pu soulever son fils contre elle, ni assassiner le Maréchal d'Ancre au nom du Roi, & la Maréchale au nom des

Loix. Ces crimes de la politique, en ſe multipliant, perdoient leur horreur aux yeux des Courtiſans; il faut rendre juſtice à Marie, on lui propoſa plus d'une fois de la venger par ces moyens affreux; elle s'y refuſa toujours.

Du reſte, elle fut ſans dignité dans la diſgraçe, comme elle avoit été ſans vigueur dans l'adminiſtration: le plaiſir de négocier parut la conſoler du chagrin de ne plus regner; elle cabala, elle rampa, elle troubla l'Etat pour arracher aux favoris une foible portion, une foible apparence du pouvoir qu'elle regrettoit. Combien elle auroit été plus intéreſſante, plus reſpectée, plus puiſſante peut-être, ſi, au lieu d'implorer, pour ſortir de Blois, l'appui du Duc d'Epernon, qu'elle avoit trop négligé, au lieu de s'abaiſſer juſqu'à careſſer Luynes ſon perſécuteur, elle eût attendu dans la retraite,

avec une fermeté noble & calme, que les fautes des favoris, le souvenir de ses travaux passés, les révolutions du temps, les vicissitudes de la fortune lui rendissent son ascendant naturel sur son fils!

Le regne de Luynes fut court, la mort le frappa au sein des grandeurs & de la puissance; mais Marie ne recouvra jamais qu'une partie de son ancien crédit, elle en eut assez cependant pour élever au-dessus d'elle-même la fortune du Cardinal de Richelieu, qui, depuis la réduisit à sortir de France & à périr dans l'exil & dans la misère.

A travers toutes les variations de sa fortune, Marie fut toujours fidelle à la négociation & à l'intrigue. Dans le temps où elle défendoit avec peine son autorité chancelante, contre le crédit toujours croissant du Cardinal de Richelieu, sa politique fut de sou-

lever le Duc d'Orléans, son second fils, contre le Roi & contre ce Ministre. Sacrifiée au Cardinal, chassée de la France, dépouillée de ses biens & de son Douaire, privée de tout, elle fut moins accablée de ses disgraces, qu'amusée du soin de négocier son retour en France & de se ménager un asyle dans les différentes cours de l'Europe. Elle fit des avances au Cardinal de Richelieu, comme elle en avoit fait au Connétable de Luynes, & même, du temps de Henri IV, à la Marquise de Verneuil. Au fond, elle ne haïssoit personne, & lorsqu'à sa mort, le Nonce Chigi, qui fut depuis le Pape Aléxandre VII, lui recommanda de pardonner à Richelieu, il vit que le sacrifice d'une si juste haine étoit déjà fait & qu'il n'avoit rien coûté. Elle n'aimoit ni plus fortement ni plus constamment; sa tendresse pour ses fils fut toujours su-

bordonnée à son amour pour l'intrigue. Plus inquiète qu'ambitieuse, elle croyoit aimer l'autorité, c'étoit la négociation qu'elle aimoit; différente en ce point de Catherine de Médicis, qui aimoit également l'une & l'autre; différente d'elle encore en un point bien important, c'est que, comme nous l'avons observé, les moyens criminels n'étoient point à l'usage de Marie; elle n'avoit point les vices de Catherine, elle n'en avoit pas non plus les agrémens ni les talens.

L'histoire n'a point dédaigné le trait suivant, qui peint à-la-fois Marie de Médicis & Louis XIII. La Reine aimoit fort les petits chiens; Louis XIII, entrant un jour dans l'appartement de sa mère, marcha, sans y penser, sur la patte d'un de ces animaux, qui lui sauta sur le champ à la jambe, & le mordit jusqu'au sang. La Reine, au lieu de châtier son chien

pour cette violence, gronda aigrement son fils de sa mal-adresse ; le Roi sortit indigné, en disant : *Ma mère aime mieux ses chiens que moi.* Cette petite circonstance ne fut pas indifférente dans une Cour où tout étoit gouverné par des caprices de femmes & d'enfans ; Luynes sut en profiter pour nuire à Marie.

Le résultat de l'administration de Marie de Médicis, étoit que l'alliance Espagnole avoit prévalu & que Louis XIII avoit épousé Anne d'Autriche, fille de Philippe III, Roi d'Espagne, & sœur de Philippe IV. Ce dernier avoit aussi épousé Elisabeth, sœur de Louis XIII.

Ce changement de politique, cette alliance avec l'Espagne durent naturellement alarmer les Protestans. En effet ils prirent part à toutes les intrigens de la Cour & entrèrent dans tous les complots des mécontens. Le

Duc de Bouillon, un des principaux chefs du parti, excitoit ou entretenoit les troubles, & pouſſoit à la révolte le Prince de Condé, qu'il gouvernoit. Le Duc de Rohan, gendre du Duc de Sully, moins ami des cabales que le Duc de Bouillon, mais plus zélé peut-être pour la cauſe des Proteſtans, ne perdoit pas une occaſion de la ſervir, ſoit par les négociations, ſoit par les armes. Dès 1612, il s'étoit emparé de S. Jean d'Angely. Le Traité de Ste Menehoud (15 Mai 1614), & les Etats de 1614, les derniers qui aient été tenus, ſuſpendirent ces premiers mouvemens, qui ſe ranimèrent dès l'année ſuivante. Ce fut à main armée que Louis XIII fut obligé d'aller chercher ſa femme & mener ſa ſœur ſur la frontière; ce fut à main armée qu'il ramena de Bordeaux à Paris Anne d'Autriche. Le Traité de Loudun (en 1616) fut favorable aux mécontens

& aux Protestans, mais l'emprisonnement du Prince de Condé fit bientôt renaître la guerre : l'assassinat du Maréchal d'Ancre la fit bien-tôt cesser (a). Les Protestans prirent peu de part à la guerre qui s'alluma quelque tems après, entre Louis XIII & sa propre mère, tombée, à son tour, dans la disgrace & dans l'exil, pendant la faveur du Connétable de Luynes; mais bien-tôt, séparant entièrement leur cause de celle des Catholiques mécontens, & ne s'occupant plus que des intérêts propres de leur secte, ils prirent les armes pour assurer l'exécution de l'Edit de Nantes, qui

(a) Observons, relativement aux mœurs de ce temps, que Thémines & l'Hôpital-Vitry, qui par leur naissance & leurs services, avoient droit d'aspirer à tout, furent faits Maréchaux de France, l'un pour avoir arrêté le Prince de Condé, l'autre pour avoir assassiné le Maréchal d'Ancre.

leur paroissoit violé en plusieurs points. Ce qui acheva de les soulever, ce fut le fameux Edit de 1620, pour la réunion du Béarn à la Couronne & pour le rétablissement de la religion Catholique dans ce Pays. L'Edit portoit que les biens Ecclésiastiques seroient restitués aux Catholiques; ces biens étoient, depuis près de soixante ans, entre les mains des Huguenots, qui ne purent consentir à se les voir enlever. La guerre éclata en 1621. Le Duc de Rohan & Soubise, son frère, étoient les Chefs des Protestans. Ceux-ci formèrent des projets vastes, dont ils avoient déjà eu l'idée autrefois, ils voulurent changer entièrement la Constitution, faire de la France une République, la diviser en cercles sur le modèle de l'Allemagne; ils en firent en effet une division chimérique en huit cercles, dont le Gouvernement devoit être donné aux princi-

paux Chefs du parti. Louis XIII leur fit la guerre en personne, & montra, dans plusieurs occasions, une valeur digne d'un fils de Henri IV. Cette valeur, il est vrai, n'étoit qu'une ardeur téméraire, qui l'engageoit à chercher les périls pour le seul plaisir de les braver; c'étoient des démarches éclatantes, sans objet & sans fruit. De quelle utilité étoit-il, par exemple, qu'au siége de Royan, le Roi, visitant les tranchées, montât jusqu'à trois ou quatre fois sur la banquette, au péril de sa vie? le soin d'observer la Place étoit confié à des yeux plus exercés que les siens, & ce n'étoit pas de ses observations que dépendoit le succès du siége. Peut-être montra-t-il un courage plus utile, lorsqu'à la tête de ses gardes, il passa au milieu de la nuit dans l'isle de Rées, pour chasser Soubise de ce poste dont il s'étoit emparé. Les succès du Roi,

dans cette guerre, furent mêlés de quelques revers: il fut obligé de lever le siége de Montauban en 1621. Le Connétable de Luynes en mourut de douleur. Lesdiguières se fit Catholique, & eut l'épée de Connétable. Le Roi alloit encore échouer devant Montpellier, si les principaux chefs des Protestans, las d'une guerre inutile & ruineuse pour les deux partis, ne se fussent pressés de faire leur accommodement avec la Cour. Le Duc de Rohan rendit Montpellier; le Marquis de La Force, qui avoit défendu Montauban contre le Roi, avec tant de courage & de succès, se soumit aussi, & fut fait Maréchal de France. C'est lui qui avoit échappé, presque miraculeusement, au massacre de la S. Barthelemi. L'Edit de Nantes fut confirmé: c'est par-là que finissoient toutes les guerres contre les Huguenots.

Après deux ans de trève, la guerre se ralluma au sujet du Fort-Louis, qui avoit été construit dans le cours des guerres précédentes, aux portes de la Rochelle, pour incommoder cette Place, dont on avoit formé le blocus. Les Protestans crurent ne pas pouvoir compter sur l'exécution de l'Edit de Nantes, tant qu'ils laisseroient subsister ce Fort devant une Place qu'ils regardoient comme le boulevard & la dernière ressource du parti. La guerre qui s'éleva en 1625, à ce sujet, ne finit qu'en 1628, par la prise de la Rochelle.

Jacques I ne prit d'autre part à ces troubles, que de solliciter, de temps en temps & assez foiblement, Louis XIII en faveur des Protestans François, & toujours sur les instances des communes d'Angleterre, souvent pressantes, jusqu'à la menace. L'Ambassadeur Anglois Herbert, ayant parlé

une fois d'un ton que le Duc de Luynes (depuis Connétable) trouva trop ferme, fut rappellé ſur les plaintes de la France.

La Maiſon Stuart étoit deſtinée à ſouffrir pour la foi Catholique; elle tendoit viſiblement au Catholiciſme; c'étoit l'effet naturel des perſécutions que Marie Stuart avoit ſouffertes. Jacques I. deſira, pour le Prince de Galles Charles, le ſeul fils qui lui reſtoit, l'alliance de l'Eſpagne: il demanda l'Infante Marie-Anne, & ce deſir de l'alliance Catholique & Eſpagnole, devint chez lui une paſſion ſi forte, que le Comte de Gondemar, Ambaſſadeur d'Eſpagne, le gouvernoit deſpotiquement par cette fantaiſie; il le faiſoit trembler, & obtenoit tout de lui par la ſeule menace de faire manquer la négociation pour le mariage. Ce fut par cette crainte qu'on parvint à le détacher des intérêts de

l'Electeur Palatin, son gendre, qu'il refusa de reconnoître pour Roi de Bohême & qu'il sacrifia au ressentiment de la Maison d'Autriche. Sa Nation fut obligée de lui faire violence pour obtenir de lui la permission de porter un secours foible, tardif & insuffisant à son gendre, à sa fille & à ses petits-enfans; l'Electeur Palatin fut accablé: on le dépouilla non-seulement du Royaume de Bohême, mais encore de son Electorat. Le Roi d'Angleterre se flattoit de réparer tout par la négociation; autant il avoit d'horreur pour la guerre, autant il se croyoit de talent pour les affaires: & les Ambassadeurs Autrichiens, pour le tromper, lui exagéroient sa capacité, comme ses Ministres & ses favoris. Le mariage de son fils avec l'Infante, lui paroissoit entraîner le rétablissement de son gendre: ses vues politiques n'alloient pas plus loin.

Pour hâter ce mariage, le Prince de Galles prit le parti d'aller à Madrid avec le Duc (*a*) de Buckingham, faire sa cour à l'Infante & mériter, par ses soins, la main de cette Princesse. Cette galanterie romanesque réussit fort bien à la Cour d'Espagne, & parut assez ridicule au reste de l'Europe; mais ce qui est véritablement ridicule, c'est la terreur pusillanime dont le Prince de Galles & le Duc de Buckingham parurent subitement saisis, & qu'ils communiquèrent aisément au Roi; ils prirent ombrage de tout ce qui devoit leur inspirer la confiance; plus on les accueilloit à Madrid, plus ils crurent qu'on avoit résolu de les y retenir malgré eux; Jacques, au départ de ce fils, qu'il

(*a*) Georges Villiers, Favori de Jacques I & de Charles I, son fils; il ne fut créé Duc de Buckingham que pendant ce voyage.

aimoit avec une tendresse excessive, avoit pleuré amérement & avoit montré beaucoup d'inquiétude sur ce voyage; Buckingham lui manda qu'il reconnoissoit trop tard que les pressentimens des Rois sont des avis du Ciel; le Prince de Galles lui écrivit d'un ton encore plus sinistre, qu'il n'avoit plus de fils, qu'il falloit qu'il regardât désormais l'Electrice Palatine comme sa seule héritière. Jacques épouvanté, envoya précipitamment des vaisseaux pour ramener son fils: le Duc de Buckingham n'eut qu'un mot à dire à Philippe IV, & tous les Ports de l'Espagne furent ouverts pour le retour. On prit seulement les dernières mesures pour terminer l'affaire du mariage aussi-tôt que les dispenses seroient arrivées: les dispenses arrivèrent, & le mariage ne se fit point; les Espagnols en accusèrent les Anglois, & les Anglois les Espagnols; il paroît que

l'orgueil du Duc de Buckingham n'avoit pu s'accorder avec l'orgueil du Comte-Duc d'Olivarès, Miniſtre d'Eſpagne, & que Buckingham, qui gouvernoit Jacques I, & ſon fils, avoit inſpiré au jeune Prince de l'éloignement pour cette alliance, & parvint même à en dégoûter le Roi Jacques. Cette crainte chimérique d'être retenus priſonniers en Eſpagne, n'étoit peut-être qu'un des reſſorts de cette intrigue.

Quoi qu'il en ſoit, cette rupture avec l'Eſpagne, acquit à Buckingham la confiance & la faveur de ſa Nation. Elle avoit vu d'un œil chagrin & ennemi, les préparatifs de cette alliance Catholique & Eſpagnole. Une telle négociation n'avoit pu ſe ſuivre avec tant d'ardeur, par l'entremiſe & ſous l'autorité du Pape, ſans procurer aux Catholiques des avantages & leur donner des eſpérances, dont la Réforme s'alarmoit & dont le Puritaniſme s'ef-

farouchoit. Philippe IV avoit fait ses efforts pour convertir le Prince de Galles pendant que celui-ci étoit en Espagne ; le Pape avoit aussi écrit au Prince de Galles pour l'inviter à embrasser la religion Catholique, & le Prince avoit fait au Pape une réponse polie, qui avoit déplu aux Anglois rigides. Buckingham ayant dissipé toutes ces craintes, fut regardé par le Parlement comme le Sauveur de la Religion & de l'Etat.

Les Hollandois, (*a*) dont la trève avec l'Espagne étoit près d'expirer, n'avoient pas été moins alarmés de ce projet d'alliance de l'Angleterre avec l'Espagne ; mais ils avoient su tirer de leur inquiétude le parti le plus avantageux. Amis, ennemis, tous

(*a*) On appelloit ainsi dès-lors les Peuples des Provinces-Unies, du nom de la plus considérable de ces Provinces.

trompoient le Roi Jacques : les Espagnols avoient abusé de ses fantaisies & de sa vanité ; les Hollandois abusèrent du besoin d'argent où le mettoient ses profusions à l'égard de ses Favoris. Elisabeth, qui ne donnoit rien pour rien, avoit vendu cher aux Hollandois les foibles secours qu'elle leur avoit fournis ; elle s'étoit fait donner des places de sûreté ; c'étoient Flessingue, la Brille & Ramekens : les Hollandois craignoient que Jacques ne remît ces Places aux Espagnols, ce qu'il devoit être fort disposé à faire pour de l'argent : ils résolurent de lui en offrir eux-mêmes. Pour amener cette offre, ils commencèrent par ne pas payer les garnisons Angloises renfermées dans ces Places, &, qu'aux termes des Traités, ils devoient entretenir ; ces garnisons se plaignirent au Roi, & le Roi aux Hollandois ; ceux-ci parurent profiter de l'occasion

Rymer, t. 16.

pour faire leurs offres : elles furent acceptées ; les sommes pour lesquelles les Places de sûreté avoient été exigées, ne devoient être payées que dans des termes fort éloignés : les Hollandois proposèrent de payer actuellement le tiers de ces sommes, & les Places leur furent remises avec quittance de la dette entière. Ce fut alors que les Hollandois (*a*) sentirent toute la différence de la Reine Jacques au Roi Elisabeth. Cependant, dès le temps d'Elisabeth, les Anglois pénétrans, prévoyoient qu'elles ne resteroient point à l'Angleterre. Le fameux Philippe Sidney, neveu du Comte de Leicester, disoit au sujet d'une de ces Places, dont il fut nommé Gouverneur, lorsqu'elles furent données à

(a) *Rex fuit Elisabeth, sed nunc Regina Jacobus ;*
Error naturæ sic in utroque fuit.

la Reine Elisabeth : *vix ea nostra voco* (a).

Jacques, qui vouloit pour son fils une Princesse, fille de Roi & Catholique, demanda la Princesse Henriette-Marie, fille de Henri IV & sœur de Louis XIII. La France traita plus simplement & de meilleure foi avec lui que l'Espagne: le traité fut bien-tôt conclu aux mêmes conditions qui avoient été réglées pour l'Infante, relativement à la Religion.

Les principales de ces conditions étoient. 1°. Que la Princesse auroit le libre exercice de la Religion Catholique pour elle & pour sa maison. 2°. Qu'elle disposeroit de l'éducation

---

(a) C'est ce qu'Ulysse dans Ovide, Métamorph. L. 13, dit de la naissance & des ayeux illustres.

Nam genus & pravos & quæ non fecimus ipsi,
Vix ex nostra voco.

de ses enfans jusqu'à ce qu'ils eussent dix ans. Il étoit difficile que cette clause fût exécutée, & en effet elle ne le fut pas ; le Prince de Galles, qui fut depuis le Roi Charles II, eut dès sa plus tendre enfance des Gouverneurs Protestans. Les Anglois prétendent même que cette clause fut seulement énoncée par condescendance pour le Pape ; mais que par un traité secret avec la France ; l'Angleterre en fut dispensée.

En faveur de ce mariage, Jacques promit aux Anglois Catholiques une tolérance qu'il n'étoit pas tout-à-fait en son pouvoir de leur assurer.

C'étoit la quatrième fois depuis Guillaume le conquérant, qu'une Princesse Françoise devenoit Reine d'Angleterre. Aucun de ces quatre mariages ne fut heureux.

Le premier étoit celui d'Isabelle, fille de Philippe-le-Bel avec Edouard

II, Edouard fut dépofé, puis affaffiné en prifon & mourut dans des tourmens affreux; fa coupable femme mourut prifonnière de fon propre fils, fans qu'on pût ni la plaindre ni le condamner.

Le fecond mariage étoit celui d'Ifabelle, fille de Charles VI avec Richard II; Richard fut encore dépofé puis affaffiné en prifon.

Si le mariage de Catherine, autre fille de Charles VI, avec Henri V fut plus heureux, ce ne fut pas pour la France; Henri V ufurpa ce trône étranger fur Charles VII fon beau-frère, & alluma une guerre également funefte à la France & à l'Angleterre.

Le Quatrième mariage eft celui dont nous allons voir les fuites. Les noms de Charles I, & de Henriette Marie annoncent affez ce qu'il en faut attendre.

Jacques I, ne le vit point célébrer, il mourut avant que les dispenses fussent arrivées. Sa Nation le méprisa trop parce qu'il étoit sans dignité dans son extérieur & dans son esprit, il fut pour elle le *Soliveau* de la fable, elle avoit eu ses *Hydres* sous lesquels elle avoit tremblé ; elle ne contestoit rien au barbare Henri VIII qui faisoit marcher les Bourreaux à l'appui de ses opinions, elle contestoit tout à Jacques I, qui ramenoit tout à la discussion, & qui le plus souvent ne cherchoit à établir ses droits que pour avoir le plaisir d'en faire le sacrifice à son peuple. Son aversion pour la guerre, sans avoir le mérite d'être philosophique, n'en fut pas moins utile à sa Nation, qui, en jouissant des avantages d'un commerce libre & de tous les bienfaits de la paix, avoit encore le plaisir de se moquer impunément du Roi qui

les lui procuroit (*a*), mais par ces plaiſanteries mêmes contre un Roi pacifique, elle méritoit des Rois conquérans.

Jacques I avoit eu un fils aîné, nommé Henri, mort le 12 Novembre 1612, dans ſa dix-neuvième année, qui par les inclinations Militaires qu'il annonçoit, par ſa bonne mine, par ſa grace & ſon adreſſe à toute ſorte d'éxercices, ſur tout par la liberté qu'il prenoit de blâmer hautement l'humeur pacifique de ſon père, étoit l'idole de la Nation & auroit pu en devenir le fléau. Jacques,

(*a*) On le répréſentoit, tantôt avec un fourreau ſans épée; tantôt avec une épée tenant au fourreau, & que pluſieurs perſonnes s'efforçoient envain de tirer. On diſoit que l'Europe armoit puiſſamment en faveur de l'Electeur Palatin; que le Roi de Dannemarck lui fourniſſoit cent mille harengs ſalés, les Hollandois cent mille tinettes de beurre, & le Roi d'Angleterre cent mille Ambaſſadeurs.

qui l'aimoit moins que son second fils Charles, fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner, mais c'est une calomnie si reconnue aujourdhui qu'il seroit superflu de la réfuter.

Jacques avoit toute la douceur de sa mère, mêlée de quelques bizarreries de Darnley son père, mais sa figure ignoble & désagréable ne tenoit ni de l'un ni de l'autre; ce fut peut-être là son plus grand défaut; son amour pour la paix s'appliquoit à tout, il vouloit proposer à toutes les Puissances Chrétiennes d'établir la tolérance civile, c'étoit étendre aux affaires de Religion la paix perpétuelle de Henri IV. Cette idée n'étoit certainement pas d'un Prince sans lumières; cependant Jacques étoit en général plus savant qu'habile, c'étoit plutôt un Docteur qu'un Roi; il fit ou fit faire pour la défense de la prérogative Royale des discours & des livres que son

ſon peuple ne lui permit pas toujours de publier ; on a de lui divers ouvrages, entr'autres un Commentaire ſur l'Apocalypſe, tribut que tout Théologien s'eſt cru long-temps obligé de payer, Jacques, en qualité de Théologien Proteſtant, y prouve que le Pape eſt l'Antechriſt, & il n'en avoit pas plus d'éloignement pour le Pape.

Il fut l'Auteur d'un ouvrage plus ſenſé, intitulé : *Les amuſemens*, où il prouve, contre la rigidité Puritaine, que le peuple peut, ſans péché, ſe permettre quelques amuſemens, le Dimanche, après le ſervice divin.

Il eut trop de favoris, & leur fit trop de bien, mais ce qu'il leur donna, il le prit ſur lui-même, & non ſur ſon peuple ; il ſe réduiſit à l'indigence pour ſatisfaire leur avidité ſans fouler ſes Sujets.

Sous un Roi tel que Jacques I une

Nation ne fait point la loi à ses voisins ; elle n'est ni redoutée ni respectée peut-être, elle est libre, riche & heureuse ; mais les peuples ne savent pas toujours sentir leur bonheur *(a)* ni connoître leurs intérêts. Ils ont la vanité des particuliers, ils aiment mieux jouir moins & paroître davantage.

(a) *Sed magis*
Pugnas & exactos tyrannos,
Densum humeris bibit ore vulgus.
Horat. Od. 13e. du Liv. 2.



CHAPITRE NEUVIEME.

CHARLES I en Angleterre & encore LOUIS XIII en France.

Depuis l'an 1625 jusqu'à l'an 1643.

LE mariage de Charles I avec une Princeſſe Françoiſe, loin de fortifier la Ligue Catholique de l'Europe, fut favorable au contraire à la Ligue Proteſtante ; Jacques I, à qui le Duc de Buckingham avoit inſpiré ſon reſſentiment contre le Comte d'Olivarès & contre l'Eſpagne, avoit, un peu avant ſa mort, propoſé à Louis XIII de s'unir avec lui contre la Maiſon d'Autriche ; Louis XIII avoit accueilli cette demande avec tout l'empreſſement de quelqu'un qu'on prévient ſur une propoſition qu'il vouloit faire. En effet on avoit encore changé de ſyſtême politique en France ; l'Al-

liance Espagnole étoit abandonnée, & la Rivalité des Maison de France & d'Autriche s'étoit ranimée, malgré les nœuds qui les unissoient; un Ministre absolu le vouloit ainsi, la Rivalité n'étoit point entre les Souverains des deux Nations, mais entre leurs Ministres; c'étoient Richelieu & Olivarès (a) qui étoient Rivaux, non Louis XIII & Philippe IV.

Richelieu, après avoir été successivement créature du Maréchal d'Ancre & du Connétable de Luynes, mais sur-tout de la Reine-Mère Marie de Médicis, après avoir vu passer comme une ombre le crédit précaire & borné des Silleris, des Mangot, des Du Vair, des De Vic, du Cardinal

(a) On lit dans Balzac, que le Cardinal de Richelieu ayant écrit au Comte d'Olivarès: *Votre très-humble & bien affectionné serviteur*, le Comte d'Olivarès ne le lui pardonna jamais, & que ce mot, *bien affectionné*, coûta la vie à deux cens mille hommes.

de Gondy, du Comte de Schomberg, du Cardinal de la Rochefoucauld, du Duc de la Vieuville &c., avoit ſu enfin fixer la faveur & donner du poids à l'autorité Royale qu'il concentroit toute entière dans ſon Miniſtère. Il avoit repris l'ancien ſyſtême politique, ſuivi autrefois par François I & par Henri II, celui d'abaiſſer la Maiſon d'Autriche & d'exterminer en France le Parti Proteſtant, ſyſtême qui paroit d'abord contradictoire dans ſes deux branches; *accordez-moi ces feux avec cette protection*, diſoit Brantôme, en parlant des feux qu'on allumoit en France contre les Proteſtans & de la protection que François I accordoit aux Proteſtans d'Allemagne. Le ſyſtême de la Ligue, qui, en réduiſant toute la Politique à la Religion, raſſembloit ſous les mêmes drapeaux les Catholiques de tout païs, & forçoit par la même

Brantôme art. François I.

raison les Protestans de tout païs à s'unir pour faire contrepoids, étoit plus conséquent, mais il avoit bien d'autres inconvéniens. L'ancien systême que reprenoit Richelieu, malgré ses inconséquences apparentes, tenoit à deux principes raisonnables, équilibre au dehors, unité de puissance au-dedans. Les Protestans formoient une puissance dans l'Etat où il ne doit point y avoir d'autre puissance que celle de l'Etat, & la Maison d'Autriche paroissoit tendre à devenir au dehors la seule puissance, ce qui menaçoit la liberté de toutes les autres.

Observons que le projet d'abattre les Protestans en France étoit plus raisonnable du temps de Louis XIII, qu'il ne l'avoit été du temps de François I & de Henri II, parce que sous Louis XIII, ils formoient réellement une puissance, au lieu que sous François I & sous Henri II, ce n'étoit

qu'une ſecte qu'on pouvoit éteindre par un mélange adroit de mépris & de douceur, & qu'on en forma une puiſſance par les moyens mêmes qu'on prit pour la détruire, c'eſt-à-dire par la perſécution.

Mais du temps même de Louis XIII, n'auroit-il pas mieux valu s'en tenir à ces tempéramens doux, à ces voies de modération qui avoient ſi bien réuſſi à Henri IV? Sans doute. Mais Richelieu employoit les moyens aſſortis à ſon caractère ; d'ailleurs la foibleſſe & les inconſéquences du Gouvernement de Marie de Médicis & des Gouvernemens ſuivans, avoient rendu les Huguenots plus entreprenans, plus mutins, la force étoit devenue plus néceſſaire à leur égard ; le projet de les réduire rentroit dans la Politique qui avoit autrefois armé Louis le Gros & Saint-Louis contre une Nobleſſe indépendante & indo-

cile ; aussi le projet d'abattre la Noblesse faisoit-il partie du systême de Richelieu.

Quant à la Politique extérieure d'abaisser la Maison d'Autriche, c'étoit le renouvellement de la Rivalité de la France & de l'Autriche. Louis XIII faisoit par systême ce que Louis XI & François I avoient fait par passion, c'est-à-dire, Louis XI par sa haine pour Charles le Téméraire & pour Maximilien, gendre de Charles, & François I par sa haine non moins violente pour Charles-Quint. L'idée même d'armer les puissances du Nord contre la Maison d'Autriche n'avoit rien de nouveau; cette politique avoit été mise en œuvre par François I; il s'étoit allié avec le Dannemark & avec la Suéde, mais Gustava Vasa n'avoit pas fait contre la Maison d'Autriche, du temps de François I, tout ce que fit Gustave-Adolphe, ap-

pellé par Richelieu. François I & Henri II avoient ſuppléé aux foibles efforts de la Suéde par leur alliance avec les Turcs, moyen qui paroit avoir été un peu négligé ſous Louis XIII.

Il ne l'avoit point été ſous Henri IV, témoin le traité conclu en 1604, entre ce Prince & le Sultan Achmet par l'Ambaſſadeur de Brèves. Il paroit même que la conſidération dont les Anglois jouiſſoient à la Porte, du temps de la Reine Eliſabeth, avoit paſſé toute entière aux François. On peut en juger par l'article IV de ce traité qui porte que tous les peuples commerçans de l'Europe, y compris les Anglois, pourront commercer librement avec la Porte ſous la bannière & protection de la France, & ſous l'obéiſſance des Conſuls François. Ainſi, relativement aux affaires de la Turquie, la France étoit alors la pro-

teatrice de la Chrétienté entière & même de l'Angleterre sa Rivale ; cet avantage s'affoiblit sous Louis XIII.

Le systême introduit par la Ligue & par les guerres de Religion, confondoit les intérêts politiques avec les intérêts religieux ; & ce systême avoit été repris & suivi sous Marie de Médicis : par le renouvellement de l'ancien systême sous le Cardinal de Richelieu, on distinguoit ces intérêts, & on redonnoit aux intérêts politiques leur ancienne influence.

Au reste, la nouvelle alliance de la France & de l'Angleterre contre la Maison d'Autriche, ne produisit pas de grands effets. L'Angleterre avoit promis à la France six vaisseaux qui devoient être employés contre les Génois, alliés des Autrichiens ; leur destination fut changée, Louis XIII voulut les employer contre la Rochelle qu'il méditoit dès-lors d'enlever

aux Proteſtans ; les Anglois étoient encore très attachés aux intérêts de leur Religion , ils refusèrent de ſervir contre leurs frères Proteſtans & retournèrent en Angleterre ; Charles I, fidèle obſervateur de ſa parole, les renvoya en France, ils déſertèrent tous.

On tenta ſur Cadix une entrepriſe, qui manqua par l'inexpérience des chefs & par l'intempérance des ſoldats. ann. 1626.

L'Angleterre & la France ſe brouillèrent bientôt , moitié pour les intérêts des Proteſtans , moitié par la Rivalité qui s'éleva entre Richelieu & Buckingham.

Richelieu, fait pour glacer l'amour par ſa ſévérité , pour l'effrayer par ſa violence, aſpiroit cependant à plaire. Il oſa, dit-on , porter ſes vœux juſqu'à la Reine Anne d'Autriche, dont le foible crédit ſur l'eſprit de ſon foible

mari avoit besoin de s'étayer de celui du Cardinal, & il la persécuta dans la suite parce qu'elle n'avoit pu l'aimer. Buckingham vint en France chercher la Princesse Henriette, il devint aussi amoureux de la Reine Anne; on a prétendu qu'il avoit été plus heureux, du moins cet homme brillant & avantageux ne négligea rien pour le faire croire; » cet attachement de » l'ame, qui couvre tant de dangers » sous une délicieuse surface, semble » avoir été souffert par la Reine, dit M. Hume »; & c'est en effet ce qui » résulte du récit de Madame de Motteville, à qui la Reine avoit laissé » voir toutes les affection de son ame ». Je répondrois bien au Roi de votre vertu, mais non pas de votre cruauté, disoit la Princesse de Conty (*a*) à la

(*a*) Cette Princesse de Conty étoit fille du Duc de Guise, tué à Blois. Le Prince

Reine, après une converſation que Buckingham venoit d'avoir avec cette Reine, en préſence de la Princeſſe. Mais ſi la Reine ſe bornoit à l'attachement de l'ame, Buckingham ne ſavoit pas toujours commander à ſes tranſports, on ſait même qu'il oſa être entreprenant, & que s'étant trouvé un moment à l'écart avec Anne d'Autriche, à Amiens, où elle étoit allée avec la Reine-Mère conduire la Reine d'Angleterre, il l'obligea de rappeller ſa ſuite. On diſſimula ou l'on déguiſa cette inſolence d'un Ambaſſadeur qui étoit en France pour un ſujet agréable, & qui étoit agréa-

Mém. de Madame de Motteville, t. 1, p. 16, & ſuiv. Mém. de la Porte, p. 21, & ſuiv.

---

de Conty ſon mari, frère de Henri I, Prince de Condé, étoit ſourd & muet; elle épouſa depuis ſecrétement le Maréchal de Baſſompière, & mourut de douleur, lorſqu'il fut mis a la Baſtille en 1631. C'eſt à elle qu'on attribue l'ouvrage intitulé : *Les amours du grand Alcandre.*

ble lui-même, mais Richelieu s'en fouvint.

Buckingham, de retour à Londres, brouilla l'Angleterre avec la France, comme il l'avoit brouillée avec l'Efpagne, & Richelieu devint le Rival de Buckingham dans la politique, parce qu'il l'avoit été dans fes amours; il eut à combattre à la fois Buckingham & Olivarès.

La guerre étoit alors fort animée en France contre les Proteftans; Soubife, frère du Duc de Rohan, vint à Londres demander du fecours. Par une violation coupable des conventions du mariage de Charles I avec Henriette-Marie, on commença par renvoyer les Chapelains & les domeftiques Catholiques de cette Reine; Soubife obtint le fecours qu'il demandoit, Buckingham voulut le conduire lui-même; ne pouvant plus revenir en France comme Ambaffa-

deur, (car Richelieu inſtruit qu'il y étoit rétourné ſecrétement, & que s'étant préſenté chez la Reine, il avoit été congédié avec un reproche qui annonçoit, dit M. Hume, moins de colère (*a*) que de bonté, lui avoit

(*a*) Il ne fut congédié qu'après avoir été admis, qu'après avoir exprimé ſa paſſion par des diſcours & des tranſports, que la Comteſſe de Lannoy, Dame d'honneur de la Reine, fut obligée de réprimer. La Reine étoit au lit, la Comteſſe de Lannoy étoit aſſiſe au chevet, Buckingham baiſoit le drap & les couvertures avec toute l'yvreſſe, tout le délire de l'amour; ſon langage étoit aſſorti à ces mouvemens. La Comteſſe de Lannoy lui dit d'un ton ſévère que ce n'étoit pas là l'uſage de France; un étranger amoureux, répondit il, » ne peut s'aſſujettir à vos » uſages ». La Reine crut devoir paroître offenſée, & le renvoya. Cette ſcène éclata; pluſieurs domeſtiques de la Reine furent éxilés pour avoir favoriſé cette entrevue, entr'autres Putanges, ſon Ecuyer, dont la conduite dans l'affaire d'Amiens, avoit déja

fait interdire tout voyage en France, à quelque titre que ce put être,) il voulut y rentrer en ennemi, en vainqueur pour déposer ensuite ses lauriers aux pieds de sa Souveraine, c'étoit là toute sa politique. Il alla descendre à la Rochelle; mais un défaut de concert entre Soubise & les Rochelois empêcha que ce secours ne fût reçu dans la ville; le nom des Anglois fut suspect, on craignit que Soubise ne fût convenu avec eux de

---

fait naître quelques soupçons. Le Duc de Buckingham, lorsqu'il reçut la défense de revenir en France s'écria : » Je ne reçois de » loi que de l'amour, je la reverrai malgré » eux, malgré elle & malgré moi, & il porta » du secours aux Rochelois ». Madame de Motteville insinue que la Reine & la Duchesse de Chevreuse sa confidente, qui aimoit le Lord Hollandt, ami de Buckingham, se permettoient de faire des vœux pour la flotte Angloise.

leur livrer la Rochelle; Buckingham obligé d'employer ailleurs son armement, fit une descente dans l'Isle de Rhé; cette expédition ne réussit pas mieux que n'avoit réussi celle de Cadix; les Anglois furent repoussés avec une perte considérable, & le Duc de Buckingham par cette entreprise mal concertée & mal éxécutée, acheva de perdre l'estime & la faveur de sa Nation. Le Parlement le traita en ennemi public & le poursuivit comme Auteur de toutes les injustices que les Anglois aimoient alors à reprocher au Gouvernement. Pour toute réponse, le Duc de Buckingham se disposoit à aller prendre sa revanche en France, les Rochelois pressés par les armes de Louis XIII, réclamoient d'eux-mêmes le secours qu'ils avoient refusé; Buckingham étoit à Portsmouth, où il préparoit le nouvel armement qu'il alloit conduire en France.

A une conférence qu'il eut avec Soubise & quelques Gentilshommes François, les spectateurs crurent appercevoir qu'on mettoit de part & d'autre un peu de chaleur dans la dispute, & que les François sur-tout gesticuloient encore plus qu'à l'ordinaire. Le Duc les quitta ; lorsqu'il passoit dans une chambre voisine, un homme, qui se cachoit le visage lui donne un coup de coûteau & laisse le coûteau dans la playe, le Duc l'arrache & le jette, en s'écriant : *Le vilain m'a tué*, il tombe mort sur le plancher (*a*) ; on

(*a*) On a remarqué comme une singularité que le Duc de Buckingham ait été le favori de deux Rois consécutifs. Cette singularité avoit été bien plus remarquable dans le fameux Guillaume Pawlet, Marquis de Winchester, Grand Trésorier d'Angleterre, qui conserva sa faveur pendant quatre regnes, sous deux Rois & sous deux Reines, dans les temps les plus difficiles & à tra-

crut d'abord que ce funeste accident étoit une suite de la conférence qu'il venoit d'avoir avec les François; mais on trouva par terre un chapeau dans lequel étoient écrits, comme

---

vers les révolutions les plus contradictoires; ces quatre regnes étoient ceux de Henri VIII, d'Edouard VI, de Marie & d'Elisabeth. Par une suite du même bonheur ou par l'effet du même caractère, il vécut quatre-vingt-dix-sept ans & vit jusqu'à cent trois enfans nés de lui. On lui demandoit comment il avoit fait pour fixer la fortune à la Cour. *C'est*, dit-il, *que la nature m'a fait de bois de saule, & non de bois de chêne. Très-humble serviteur des événemens*, disoit un autre Anglois. *Toujours ami & même un peu parent de l'homme en faveur*, a dit un François. Alcibiade étoit populaire dans Athènes, magnifique en Perse, frugal à Sparte, buveur en Thrace; cette souplesse qui fit les succès du Marquis de Winchester, n'avoit pas fait le bonheur d'Alcibiade, banni par ses Concitoyens, tué par les étrangers, chez lesquels il s'étoit réfugié.

des termes Sacramentels, quelques mots d'une remontrance du Parlement, qui déclaroient Buckingham, ennemi public ; un homme que son maintien suspect fit arrêter, reconnut le chapeau pour être le sien & le coup pour être de lui ; c'étoit un Gentilhomme Anglois, nommé Felton, homme atrabilaire & enflammé de ce fanatisme Parlementaire, qui devenoit alors la maladie Angloise.

On accusa le Cardinal de Richelieu de la mort de Buckingham, parce qu'ils avoient été Rivaux, & parce qu'on attribuoit à Richelieu tous les crimes politiques qui se commettoient dans l'Europe & même ceux qui ne se commettoient pas ; il fut soupçonné aussi d'avoir fait tuer à la bataille de Lutzen, Gustave son Allié, parce que ce Conquérant se rendoit plus redoutable qu'il ne convenoit aux intérêts de la France.

Ann. 1632.

Malgré la mort de Buckingham, l'armement partit pour la Rochelle, mais il trouva le port fermé par cette fameuſe digue que Richelieu avoit fait conſtruire & qui força enfin la Rochelle de ſe rendre à la vue des Anglois.

Le ſyſtême politique ayant repris la place du ſyſtême religieux, il en naquit des combinaiſons nouvelles; les alliances ne furent plus réglées par les opinions, mais par les intérêts, & l'Eſpagne moins ennemie du Rit Proteſtant que du Cardinal de Richelieu, fournit des ſecours aux Huguenots pendant le ſiege de la Rochelle. Auſſi le Cardinal de Richelieu ſe vantoit-il d'avoir pris la Rochelle, malgré trois Rois; le Roi d'Eſpagne, le Roi d'Angleterre, & ſurtout, ajoûtoit-il, le Roi de France, parce que Louis XIII, par ſes irréſolutions & par l'effet des cabales ou

agitoient sa Cour, étoit quelquefois celui qui mettoit le plus d'obstacle aux opérations d'un Ministre qu'il respectoit plus qu'il ne l'aimoit. Ce siège de la Rochelle est l'événement le plus mémorable du regne de Louis XIII & du Ministère de Richelieu. Les François, tant les assiégeans que les assiégés, y signalèrent sur-tout une constance, qui ne passe pas pour leur être aussi familière que la valeur; ils s'y montrèrent supérieurs de tout point aux Anglois.

Il faut compter parmi les expéditions de ce siège celles qui se firent à l'occasion de ce même siège dans les îles de Rhé & d'Oléron, lorsque les Anglois tentèrent de s'y établir pour être à portée de secourir la Rochelle. Ils ne purent descendre dans l'île d'Oléron. Plus heureux, pour un moment, dans l'île de Rhé, ils investirent le fort de S. Martin, où les François, com-

mandés par Thoiras, qui fut dans la ſuite Maréchal de France, firent une vigoureuſe réſiſtance ; l'eau douce vint à manquer aux aſſiégés ; la famine ſe fit ſentir dans le fort ; les paſſages, étroitement gardés, ôtoient à Thoiras les moyens d'inſtruire la Cour de l'extrémité où il étoit réduit. Trois Soldats du Régiment de Champagne offrent de paſſer à la nage le bras de mer de deux lieues d'étendue, qui ſépare l'île de Rhé du Continent. Le premier ſe noya ; le ſecond, épuiſé de fatigue, ſe rendit aux Anglois, qui, après avoir été les témoins de ſon courage, eurent la barbarie honteuſe de le maſſacrer ; le troiſième, long-temps pourſuivi par une barque Angloiſe, expoſé à un feu continuel, toutes les fois qu'il élevoit la tête au-deſſus de l'eau pour reſpirer, plus cruellement tourmenté par les morſures des poiſſons, toutes les fois qu'il plongeoit pour échapper à la

mousquéterie, couvert de plaies & soutenu par son seul courage, atteignit enfin la terre à travers tant de fatigues, de douleurs & de périls.

Aussi-tôt qu'on fut instruit, par son récit, de l'état où étoient les François assiégés dans le Fort de S. Martin, on chargea de troupes vingt-quatre pinasses, espèce de barques qui vont à rames & à voiles; on choisit, pour commander ce secours, César de Choiseul, qui avoit déjà contribué à empêcher le débarquement des Anglois dans l'île d'Oléron, & qui fut, dans la suite ce célèbre Maréchal du Plessis-Praslin, une fois vainqueur de Turenne. Praslin étoit retenu au lit par la fièvre, lorsqu'il reçut l'ordre de partir: il partit. Les vents contraires l'arrêtèrent deux jours à l'île d'Est; & sa maladie continuoit. Le Cardinal de Richelieu lui envoya dire qu'il pouvoit revenir à terre; mais le vent ayant changé,

Praslin

Praslin trouva le moyen de pénétrer dans l'île de Rhé à travers la flotte Angloise. Il falloit, en trompant de nouveau la vigilance des Anglois, faire savoir cet heureux succès au Roi, qui en attendoit la nouvelle avec d'autant plus d'impatience qu'il n'osoit l'espérer. Morand, gentilhomme Normand, attaché au Comte de Praslin, se chargea de cette périlleuse commission, & l'exécuta heureusement. Le Roi, aussi-tôt qu'il le vit, lui dit d'un ton inquiet & chagrin: « Eh bien!
» Morand, le Comte du Plessis n'a pu
» passer dans l'île de Rhé! « Voilà,
» Sire, répondit Morand, une Lettre
» par laquelle il rend compte à Votre
» Majesté de tout ce qui s'est passé ».
Dès que le Roi eut lû les premiers mots de la lettre, il se jetta aux pieds d'un Crucifix pour rendre graces à Dieu, & courant à son Secrétaire, il

écrivit ſur le champ au Comte pour le féliciter.

Le Comte de Praſlin avoit auſſi écrit au Cardinal : « Vous avez bien voulu » m'exhorter de regagner la terre pour » m'y rétablir ; j'ai jugé que l'air le » plus favorable à ma ſanté, ſeroit celui » du Fort de la Prée, dans l'île de Rhé, » & c'eſt-là que j'attends les ordres » de Votre Eminence ». Le Cardinal qui ſentoit dans autrui tout le prix de l'héroïſme qu'il avoit dans ſon ame, lui fit une réponſe pleine d'éloges, & Praſlin ſe crut récompenſé. Il défit les Anglois devant le Fort de la Prée : Thoiras les chaſſa de l'île de Rhé, & Praſlin les battit encore dans la retraite.

Cependant le courage forcené des Rochelois réſiſtoit à ce courage fidèle des Catholiques ; les premiers avoient forcé un d'entr'eux, nommé Jean Guiton, d'accepter la place de Maire

de leur Ville. Vaincu par l'importunité, cet homme auquel il n'a manqué qu'une cauſe légitime pour égaler la gloire de ce fameux Maire de Calais, Euſtache de Saint-Pierre : cet homme prend un poignard, & dit à ſes Concitoyens : « Je ſerai Maire, puiſque vous » le voulez, mais je ne le ſerai qu'à con» dition que vous m'autoriſerez tous à » plonger ce poignard dans le ſein du » premier qui parlera de ſe rendre ; » je demande qu'on en uſe de même » à mon égard, ſi jamais je propoſe » de capituler, & j'exige que ce poi» gnard reſte pour cet uſage ſur la » table du lieu où nous nous aſſem» blons ». Tout le monde entra pour lors dans ſes ſentimens ; mais lorſque la famine eut preſque entièrement dépeuplé la Ville, il fallut bien céder au ſort & parler de ſe rendre : Guiton ſeul étoit infléxible, & rappelloit les engagemens qu'il avoit fait prendre ;

la Rochelle, lui disoit-on, n'a plus de défenseurs. *Eh! ne suffit-il pas*, répondoit Guiton, *qu'il y reste un seul habitant pour en fermer la porte à nos tyrans ?* Tels étoient les ennemis qu'on avoit eus à combattre; c'est de cet enthousiasme de Religion & de liberté qu'avoit triomphé Richelieu.

Il avoit fallu aussi qu'il triomphât des élémens; l'ouvrage construit d'abord par Pompée Targon, Ingénieur Italien, avoit été renversé par la mer; une autre digue, d'environ quatre mille sept cent pieds de long, que Richelieu fit construire ensuite, fut encore détruite par les vents; enfin, la digue que deux Ingénieurs François, Meteseau & Tiriau, construisirent, résista aux vents & aux vagues.

Quint. Curt. L. 4. Alexandre lui avoit donné, devant Tyr, l'exemple d'une pareille opération & d'une pareille constance. Richelieu, en faisant recommencer la

digue, dirigeoit, dit-on, son Quinte-Curce à la main, les travaux des Ingénieurs, & apprenoit sur-tout d'Alexandre à n'être point rebuté par les difficultés: la belle description de la digue de Tyr servit beaucoup pour la construction de celle de la Rochelle; mais Richelieu, entouré d'obstacles qu'Alexandre n'avoit pas connus, & que suscitoient chaque jour les divisions des chefs, la haine des Grands, l'envie des Courtisans, se permit, dit-on, un stratagême, dont Alexandre ne lui avoit pas donné l'exemple. Pour se donner le temps de faire construire sa digue, il profita contre Buckingham de cet amour même que la Reine Anne avoit su lui inspirer. On exigea que la Reine écrivît à son Amant & qu'elle le priât de différer l'embarquement qu'il projettoit; Buckingham sacrifia son devoir & sa gloire à ce chimérique amour: il obéit à la

fouveraine de fon cœur ; & lorfqu'enfin, honteux de fa foibleffe & preffé par les inftances des Rochelois, il voulut partir, lorfqu'au moment du départ il fut tué, lorfque, malgré fa mort, la flotte arriva devant la Rochelle, la digue étoit conftruite, & le Port fermé.

Les jeunes Rois, fous le nom defquels étoient alors gouvernées ces trois grandes Monarchies, la France, l'Efpagne & l'Angleterre, auroient vraifemblablement vêcu en paix ; Louis XIII & Philippe IV par indolence, Charles I par modération ; mais ils avoient, dit M. Hume, réfigné le gouvernement de leurs perfonnes & de leurs Empires à des Miniftres turbulens, & ils faifoient la guerre. Dans les guerres ordinaires, la haine ou l'intérêt réunit certaines Puiffances contre d'autres ; on ne voyoit rien de femblable dans celle-ci ; on n'avoit, de toute

part, que des ennemis & point d'alliés ; chacun des trois peuples & des trois Monarques étoit l'ennemi des deux autres, c'eſt que la guerre tenoit uniquement à la haine des Miniſtres, & que chacun des trois Miniſtres haïſſoit les deux autres. Cependant comme la guerre civile qui ſe faiſoit en France, étoit une guerre de Religion, & qu'il s'agiſſoit d'abattre les Proteſtans, l'Eſpagne crut devoir envoyer une flotte devant la Rochelle; mais cette flotte ne fit que paroître, & retourna dans ſes Ports, ſous prétexte que Louis XIII n'avoit pas voulu accorder à l'Amiral Eſpagnol la permiſſion de ſe couvrir en ſa préſence. Quoique ces miſérables diſputes de cérémonial & d'étiquette ſoient en poſſeſſion de balancer les plus grands intérêts & d'influer ſur les plus importantes affaires, il paroît qu'en cette occaſion, l'étiquette n'avoit pas ſeule cauſé la défection de la flotte

Espagnole. L'Espagne étoit depuis long-temps aigrie par la guerre de la Valteline, & les nouveaux différends au sujet de la succession de Mantoue, ajoutoient encore à ces dispositions ennemies.

Charles I, devenu Roi par la mort de Buckingham, se hâta de faire la paix avec la France & avec l'Espagne, pour n'avoir plus de guerre que contre ses indociles sujets; cette guerre n'étoit que défensive de sa part : il étoit attaqué avec toute la violence du fanatisme. La Nation se vengeoit sur lui du despotisme de Henri VIII, de la Reine Marie & de la Reine Elisabeth : il ne lui étoit pas même permis de donner, dans son Royaume, un asyle à sa Belle-mère. Marie de Médicis, chassée de France par les violences du Cardinal de Richelieu, s'étoit d'abord retirée dans les Pays-bas Espagnols : la France étoit alors en guerre avec l'Espagne; mais comme il faut bien

qu'enfin la guerre finisse, Richelieu craignoit que, quand la paix viendroit à se faire, Philippe IV ne se crût obligé par honneur à faire du rétablissement de sa Belle-mère, qui seroit actuellement dans les Etats d'Espagne, une des conditions de la paix; les intrigues du Cardinal, ayant en conséquence chassé Marie des Pays-bas, elle passa en Hollande, où le besoin qu'elle avoit du Prince d'Orange, par les bienfaits duquel elle subsistoit, ne l'empêcha pas de refuser obstinément le baiser à la Princesse, sa femme: elle s'embarqua pour l'Angleterre, où Charles I & Henriette-Marie la reçurent avec toute la tendresse dûe à une mère malheureuse & avec toute la magnificence que pouvoit permettre la médiocrité de leur revenu; il est à remarquer cependant que Charles I ne fit aucune demande au Parlement pour cette augmentation de dépense, pendant trois

ans qu'elle dura, il jugea que c'étoit à lui, non à ses peuples à supporter l'entretien de la maison de sa Belle-mère. Cette retraite de Marie de Médicis, en Angleterre, donna de nouvelles inquiétudes au Cardinal ; il craignit (car la politique malfaisante a toujours à craindre) que Marie n'engageât Charles I à prendre parti pour l'Espagne contre la France : il craignit les négociations que l'Angleterre alloit entamer pour réconcilier Marie avec le Roi son fils ; il ne redoutoit rien tant que cette réconciliation, dont il auroit pu être la victime. Voilà pourquoi il ne pouvoit souffrir que Marie restât chez aucun Prince puissant & capable ou de s'armer pour elle ou d'exiger son retour : il vouloit qu'elle se retirât à Florence, auprès du Grand-Duc de Toscane, qui pourroit bien importuner la France de ses impuissantes sollicitations en faveur de Marie,

mais qui ne feroit jamais en état de rien exiger; il avoit défendu au Préfident de Belliévre, Ambaffadeur de France à Londres, d'aller chez Marie & d'avoir aucun entretien avec elle: en conféquence Belliévre l'évitoit partout; mais enfin, Charles & Henriette, n'ayant pu refufer à leur mère de lui ménager une entrevue avec cet Ambaffadeur, Henriette le retint dans fa Galerie, où étoit Marie, & lui fermant le paffage, lorfqu'il voulut fe retirer, l'obligea d'écouter cette Princeffe. Belliévre alla au-devant de ce qu'elle pouvoit lui dire. « Madame, lui dit-il, je » ne puis me charger d'aucune négo» ciation pour V. M. » N'importe, » dit la Reine, je vous prie de m'en» tendre; on ne vous a pas du moins » défendu d'écouter ce que je vous di» rois & d'en rendre compte. Je fais » que les Ambaffadeurs font obligés » de mander à leurs maîtres tout ce

» qu'on leur communique, ainsi je » compte que vous me procurerez une » réponse ». L'Ambassadeur l'écouta tant qu'elle voulut parler, sans l'interrompre & sans lui répondre. En prenant congé d'elle, il dit au Roi & à la Reine d'Angleterre : *ce qu'on exige de moi, excède mes pouvoirs* ; cependant il manda exactement au Roi & au Cardinal tout ce que Marie lui avoit dit : & Marie, comme elle l'avoit prévu, reçut une réponse, mais une réponse qui lui ôta toute espérance. Cependant Charles & Henriette ne se rebutèrent pas, & suivirent toujours en France, les négociations pour le retour de Marie ; mais Richelieu, par ses intrigues en Angleterre, souleva contre elle les Communes, qui, ayant entraîné les Lords, forcèrent le Roi à renvoyer sa Belle-mère : le prétexte ou le motif du Parlement fut que le peuple voyoit avec peine les Prêtres Catholiques &

les actes de Catholicisme se multiplier en Angleterre ; en effet la populace avoit insulté quelques-uns des Aumôniers ou Chapelains de Marie de Médicis. Cette Reine infortunée alla mourir à Cologne : Charles I avoit tant d'autres démêlés avec son Parlement, qu'il ne crut pas devoir l'irriter par trop de résistance sur cet article , & Marie de Médicis elle-même dut quitter sans peine un Pays où elle voyoit tant d'orages s'élever.

Les disputes de Jacques I , sur la prérogative Royale , avoient eu l'inconvénient de tendre à ériger en principe ce qui n'ayant été jusques-là qu'en pratique, pouvoit, selon les conjonctures, passer pour droit ou pour abus ; mais sous Jacques I aucun débat n'excitoit d'irritation, parce qu'on avoit avec ce Prince la ressource de le braver & de le railler ; Charles I n'étoit pas un Roi avec lequel la même ressource pût

avoir lieu ; il avoit des qualités qui inspiroient l'estime & une dignité dans le caractère qui forçoit au respect ; il n'avoit aucun vice : on ne pouvoit reprocher aucun tort réel à son administration ; il étoit naturellement bon & juste, & ne manquoit ni de prudence ni de fermeté ; mais il se trouva toujours dans des conjonctures forcées, où les règles communes étoient en défaut & où il étoit impossible à la raison d'indiquer le meilleur parti. Qu'on ne s'étonne pas de trouver quelquefois sa conduite flottante & sa marche incertaine, & qu'avant de le condamner, on examine ce qu'on auroit fait à sa place en chaque conjoncture. Falloit-il de la condescendance ? il en a souvent usé. Falloit-il des actes d'autorité ? il s'en est souvent permis. Falloit-il placer autrement l'indulgence & la fermeté ? Qui pourra fixer ces convenances fugitives & arbitraires du

moment? Lorſque Charles étoit parvenu au trône, on étoit en guerre avec l'Eſpagne : il convoque un Parlement & demande les ſecours néceſſaires ; mais la marche conſtante des Parlemens, pendant tout ce regne, fut de vouloir toujours commencer par prendre en conſidération ce qu'ils appelloient, *les Griefs de la Nation :* par conſéquent ils laiſſoient le Roi ſans ſecours ; le Roi, pour s'en procurer, étoit obligé de recourir aux voies de fait : les eſprits s'aigriſſoient, le Roi cherchoit à les adoucir : il s'avançoit, il reculoit, s'avançoit encore, revenoit ſur ſes pas & perdoit toujours plus de terrein ; tout ſe tournoit contre lui, une deſtinée invincible l'entraînoit ; s'il convoquoit des Parlemens, il étoit outragé & perſécuté dans la perſonne de ſes amis, en attendant que le renverſement de l'ordre & le délire de la révolte allaſſent juſqu'à proſcrire ſa

tête ; s'il risquoit quelques coups d'autorité, il devenoit odieux : c'étoit un tyran ; s'il les réparoit ou les adoucissoit, il étoit foible : l'insolence s'enhardissoit, l'effervescence des Communes redoubloit ; s'il essayoit de se passer des Parlemens, il violoit toutes les Loix, il changeoit la Constitution.

L'Espagne & la France, pendant la guerre qu'elles avoient eue successivement avec l'Angleterre, au milieu de ces troubles, étoient restées sur la défensive : elles avoient laissé fermenter ce levain intérieur, & s'étoient bien gardées de risquer des hostilités imprudentes, qui, par la nécessité de les repousser, auroient pû rapprocher l'un de l'autre le Roi & la Nation. L'événement prouva que cette inaction étoit d'une bonne & saine politique, & qu'on pouvoit se reposer sur l'Angleterre du soin de sa ruine. En effet, aux remontrances, aux récla-

mations, aux pétitions, aux harangues éloquemment séditieuses des Pym, des Hambden, des Saint-Jean, des Vanes, des Hollis, &c. de tous ces précurseurs de Cromwel, succédèrent bientôt la révolte ouverte & la guerre civile. L'orage éclata d'abord du côté de l'Ecosse. A qui encore imputera-t-on ces excès? Qui prononcera entre les Episcopaux & les Presbytériens? Le Roi avoit-il tort de vouloir établir une hiérarchie en Ecosse, de vouloir donner de la décence & de la dignité au culte Ecossois? étoit-ce l'Archevêque Laud (*a*) qui aimoit trop l'image des cérémonies Catholiques ou les Puritains qui haïssoient trop toute espèce de cérémonies? Le Roi devoit-il souffrir toutes les folies du Covenant? devoit-il se mettre à la tête des Co-

(*a*) Archevêque de Cantorbéri, Primat d'Angleterre.

venantaires (*a*), comme Henri III avoit voulu être le chef de la ligue en France ?

Les Anglois auroient dû être favorables à la Liturgie qu'on avoit voulu envoyer en Ecosse, puisqu'elle étoit la

(*a*) Le Covenant étoit originairement un acte de rénonciation à la Religion Romaine ; lorsque Charles I voulut maintenir en Ecosse l'Episcopat, & y établir la Liturgie Anglicane, les Presbytériens qui étoient devenus les plus forts, abolirent l'Episcopat, & joignirent à ce qui formoit autrefois le Covenant, un serment de ne jamais admettre la nouvelle Liturgie ; ce fut dans ce serment que consista particulierement ce Covenant pour lequel toute l'Ecosse s'enflamma du Fanatisme le plus subit & le plus furieux. En un instant, tout fut Covenantaire, une Prophétesse, nommée Michelson, eut grande part à cette révolution ; elle assuroit que le Covenant avoit été ratifié dans les Cieux, & elle ne parloit jamais de Jesus Christ sans le nommer *Jesus-Covenantaire.*

leur pour le fond, & que, dans la forme, elle étoit l'ouvrage de leur Primat; ils auroient dû soutenir la hiérarchie, puisqu'ils l'admettoient; mais au lieu d'attirer les Ecossois à la Secte des Episcopaux, ce furent eux qui furent attirés par les Ecossois à la Secte des Presbytériens.

L'Angleterre chassa du Parlement les Evêques, qui, de tout temps, y avoient eu séance. Cet acte de Puritanisme, le plus violent que le Parlement se fût encore permis, fut soutenu par des attroupemens & des mouvemens, dans lesquels les mots de *Wighs* & de *Torris* furent employés pour la première fois comme des noms de Parti. Quelques Cavaliers (*Torry*) du parti du Roi, ayant proposé de faire main-basse sur ces têtes-rondes (*Wigh*) de la populace attroupée: ces noms de *Wighs* & de *Torris* conservèrent depuis le sens injurieux qu'on leur avoit donné dans

cette occasion. Bien-tôt on abolit l'Episcopat, même en Angleterre, & on y signa le Covenant d'Ecosse.

Bossuet, Orais. Funeb. de la Reine d'Angleterre.

Covenantaires, Liturgistes, Presbytériens, Episcopaux, Wighs, Torris, Parlementaires, Royalistes, tout étoit devenu Secte dans la Religion & dans l'Etat, & toutes ces Sectes vinrent aboutir à celle des indépendans, & des applanisseurs (*a*), comme pour prouver ce que Bossuet a si éloquemment établi à ce sujet même, que l'autorité, une fois bravée en matière de Religion, l'est bien-tôt ensuite en matière de Gouvernement; c'est ce qu'un Nonce avoit dit habilement à François I qui le menaçoit de se détacher

(*a*) *Levellers* ou Applanisseurs, subdivision de la Secte des indépendans. C'étoient des Fanatiques, qui soutenoient qu'il ne devoit y avoir aucune inégalité parmi les hommes, que tout devoit être de niveau, *planum*.

de Rome. « Franchement, Sire, vous » en ſeriez marri le premier; une nou» velle Religion miſe parmi un peu» ple, ne demande après que le chan» gement du Prince. « Si le Roi veut » détruire la Monarchie, diſoit Strozzi » à l'Amiral de Coligny, il n'a pas de » meilleur moyen que de changer de » Religion ».

Au milieu de ces troubles arriva le maſſacre d'Irlande, nouveau fruit de l'eſprit de guerre, d'intolérance & de perſécution, nouvelle horreur à mettre à côté de la Conjuration des Poudres & de la Saint-Barthelemi.

Obſervons ſeulement que la Saint-Barthelemi fut une violence du parti dominant & perſécuteur contre le parti le plus foible, au lieu que la Conjuration des Poudres & le maſſacre d'Irlande furent des coups de déſeſpoir du parti foible & opprimé. Les Irlandois Catholiques ne pouvant plus

ſupporter le joug des Anglois leurs tyrans, réſolurent de les exterminer ou de les chaſſer de leur île. Il y en eut quarante mille d'égorgés; la peinture que font les hiſtoriens, des maux que ſouffrirent dans leur abandon univerſel ceux qui purent échapper au maſſacre, fait frémir d'horreur & d'effroi. On accuſa le Cardinal de Richelieu d'avoir excité les Irlandois à ce coup affreux & de leur avoir promis la protection de la France.

Ce maſſacre étoit pour Charles I & pour le Parlement d'Angleterre une raiſon bien forte de ſuſpendre leurs querelles, & l'on doit à Charles le témoignage qu'il n'épargna ni exhortations ni ſacrifices pour y parvenir: il redoubla de condeſcendance pour le Parlement, & demanda que ſon peuple, par une juſte contribution, le mît en état de punir & de ſoumettre les Irlandois; mais le Parlement in-

fectoit tout du poiſon de la révolte & de la haine. Si le Roi demandoit des ſecours, ç'étoit, diſoit-on, pour les employer contre le Parlement & non contre l'Irlande; s'il paroiſſoit ſe détacher du projet de la guerre d'Irlande, par l'impuiſſance de la faire, il ſacrifioit la cauſe de la Religion, de la Patrie, de l'humanité; il falloit toujours que le Roi fût coupable; ce n'étoit ni à l'Ecoſſe ni à l'Irlande qu'en vouloit le Parlement Anglois, c'étoit à la Royauté; il la preſſoit avec une violence terrible, il ne la laiſſoit pas reſpirer: une uſurpation appelloit une uſurpation nouvelle, un outrage étoit un degré de plus pour un outrage plus fort: il arrachoit juſqu'aux dernières racines de la prérogative Royale. Dans ces débats tout le deſpotiſme eſt du côté de la République, toute l'oppreſſion du côté de la Monarchie.

La Moralité hiſtorique non plus que

la Moralité dramatique, ne montre pas toujours le crime puni & la vertu triomphante, mais elle flétrit le crime heureux & fait chérir l'innocence opprimée. Qu'on lise dans l'historien Anglois, le plus républicain, le plus ombrageux sur la liberté, l'histoire de ces horribles discordes, tout l'intérêt est pour Charles I, toute la haine pour ses oppresseurs ; ces violences Parlementaires sont une leçon contre la révolte, comme les cruautés de Tibère & de Néron en sont une contre la tyrannie.

Après avoir défendu la Royauté expirante par la patience, par la douceur, par la raison, Charles I, forcé de la défendre par les armes, montra beaucoup de valeur & de conduite ; mais il étoit marqué, plus qu'aucun autre Prince de sa race, du sceau des Stuarts : il falloit qu'il fût infortuné. Après cette vicissitude de succès & de

revers

revers, qui compose l'histoire uniforme de toutes les guerres, il fut obligé de céder au fatal ascendant de ce Cromwel (*a*), né pour sa ruine, & qui, sans avoir le commandement en chef, étoit le éritable Général des armées parlementaires, sous les Essex, les Manchester & les Fairfax. La bataille de Keinslon, en 1642, & celle de Neubury, en 1643, ne décidèrent rien; mais celle d'Yorck, en 1644, & celle de Naërbi, en 1645, furent décisives contre le Roi.

Hume, Charles I.

Ce qui caractérise le plus particuliè-

(*a*) Ceux qui aiment à croire aux présages ont remarqué que Cromwel étoit né le jour de la mort d'Elisabeth, comme si ce Destructeur de la Royauté n'avoit pu vivre sous une Reine absolue. On a remarqué encore qu'à l'âge de trois ans, ayant vu parmi plusieurs portraits, celui du petit Prince Charles, qui fut depuis le Roi Charles I, ce portrait lui déplut, & qu'il le jetta au feu.

rement ces guerres, c'est un mêlange de pédanterie fanatique & de valeur surnaturelle ; les Soldats de Cromwel étoient des espèces de Moines & de Missionnaires qui combattoient pour leur foi & croyoient venger Dieu ; ils avoient toujours à la bouche les termes de l'Ecriture ; ils n'appelloient les Royalistes que *les Malignans*, à cause du Pseaume : *Noli æmulari in malignantibus.*

Cromwel sortoit quelquefois de cette barbarie pédantesque, par des traits dignes du héros le plus brillant ; à la bataille d'Yorck il voit le Général Manchester donner l'exemple de la fuite : il court à lui : « Vous vous » méprenez, Milord, lui dit-il, ce » n'est pas de ce côté-là que sont les » ennemis ». Il le ramène au combat, il remporte une pleine victoire.

Ann. 1645.

Le trait suivant est entièrement à l'avantage des Royalistes. Fairfax, fai-

sant le siége de Colchester, où Capel commandoit pour le Roi, propose à ce Gouverneur une entrevue : Capel l'accepte ; arrivé au lieu du rendez-vous, il voit un jeune homme, nud jusqu'à la ceinture, les mains liées derrière le dos, au milieu de quatre Soldats, dont deux avoient le poignard levé sur lui & deux lui tenoient le pistolet appuyé sur la gorge, il reconnoît son fils qu'il croyoit en sûreté à Londres, où cet enfant faisoit ses études. Fairfax déclare à Capel que son fils va périr, si la Place n'est remise à l'instant aux Parlementaires ; Capel, sans lui répondre, crie à son fils : « *Mon fils ! souviens-toi de ce que* » *nous devons à Dieu & au Roi* » : il rentre dans la Place & fait jurer à toute la garnison de se défendre jusqu'à l'extrémité. Fairfaix, confus du succès de cette honteuse tentative, n'osa pas consommer son crime : il renvoya le Ann. 1645.

jeune Capel à Londres; cet enfant avoit dignement partagé le courage de son père, même avant de l'avoir vu; Fairfax avoit voulu le séduire & l'engager à émouvoir son père par ses pleurs & à lui conseiller de rendre la Place : le fils avoit constamment répondu : *Mon père est un homme trop sage pour se conduire par les conseils d'un enfant.* La Place ayant été réduite par famine, Capel fut envoyé à la tour de Londres, & Cromwel lui fit trancher la tête dans la suite.



CHAPITRE DIXIÈME.

Louis XIV en France, & encore Jacques I en Angleterre.

Depuis l'an 1643 jusqu'en l'an 1649.

PENDANT que l'Angleterre se déchiroit ainsi de ses propres mains, Louis XIII étoit mort peu de temps après son Ministre. Son nom n'avoit fait, dans ses dernières années, que servir d'époque au regne du Cardinal de Richelieu. Burnet. Clarendon. Waller. &c.

Louis XIV monta sur le trône à cinq ans; son nom alors, & celui de la Reine Anne, Régente du Royaume, ne firent aussi que servir d'époque au regne du Cardinal Mazarin.

Richelieu engagé contre la Maison d'Autriche dans cette longue guerre, qui ne put être terminée que par le

traité de Munster, prit peu de part aux troubles de l'Angleterre.

Mazarin occupé d'abord des mêmes soins, & ensuite de soins plus importans encore, négligea encore plus les affaires de l'Angleterre.

Charles I abandonné de toute l'Europe, & privé de toute ressource dans son pays, se rendit à ceux de ses ennemis qu'il jugea les moins féroces, ce furent les Ecossois; il crut qu'étant né parmi eux, & la domination des Stuarts étant établie chez eux depuis si long-temps, ils tenoient à lui par quelques liens de plus; ils trahirent une confiance qui les honoroit, & le livrèrent aux Anglois moyennant la somme de deux millions. Charles dit alors, en se résignant à son sort: » J'aime encore mieux être avec ceux » qui m'ont si chèrement acheté qu'a» vec ceux qui m'ont si lâchement » vendu. Cette dernière espérance fut

Raguenet, Histoire de Cromwel.

encore trompée ; les Anglois imputant à leur Roi tous leurs crimes, par un attentat dont on ne connoît point d'autre exemple, lui firent trancher la tête.

Charles I ſubit ſon ſupplice avec le même courage qu'avoit montré Marie Stuart ſon ayeule, il parut trouver dans ſon innoçence les mêmes reſſources pour ſa conſolation. On ne peut pas dire qu'il mourut pour la même cauſe, car il déclara qu'il perſiſtoit dans la Religion Proteſtante; mais il mourut comme Marie Stuart, attaché au culte qu'il avoit trouvé établi, & dans lequel il avoit été nourri ; il mourut comme elle martyr du Proteſtantiſme, & par une ſuite de ſon attachement à la Hiérarchie ; car dans les diverſes négociations qui furent entamées pour la paix, diſpoſé à céder au ſort, & déterminé à tous les ſacrifices qui ne regardoient que lui, 27 Janvier 1649.

le seul article sur lequel il fut infléxible, fut l'abolition de l'Episcopat. Comme Marie Stuart, il ne parut sensible qu'au sort des victimes entraînées dans sa chûte, son malheur ne put lui arracher un soupir; mais il fondit en larmes, lorsque le Duc d'Hamilton, prêt à mourir pour la même cause, ayant eu la permission de le voir à Vindsor, vint se jetter à ses pieds, en s'écriant: *Ah! mon cher Maître!* « *Il* » *est vrai*, répondit le Roi en sanglo- » tant, *que j'aurai été pour vous un* » *Maître bien cher & qui vous aura bien* » *coûté*. Un parent d'un homme exécuté pour avoir été pris les armes à la main au service du Roi, s'étant présenté devant ce Prince en habit de deuil, Charles ne put retenir ses pleurs. Comme Marie Stuart, Charles I eut pitié de la fureur de ses ennemis, & comme elle il pardonna l'outrage. En allant comparoître au

Tribunal de ses assassins, il eut à essuyer les insultes des soldats & de la populace, qui crioient: *Justice, exécution*, qui l'accabloient d'injures, qui affectoient de lui souffler au nez, par dérision, de la fumée de tabac pour laquelle on savoit qu'il avoit une aversion particulière. A tous ces outrages, le Roi sourioit: « Hélas! dit-il, les pau-» vres gens en feroient autant à leurs » chefs pour quelque argent ».

Un soldat ayant poussé l'insolence jusqu'à lui cracher au visage, » le Sau-» veur du monde, dit le Roi, a bien » souffert un pareil outrage ».

Un autre soldat, pénétré de ce grand abaissement de la Majesté Royale, prioit Dieu pour le Roi en pleurant; son Officier le frappa rudement & le renversa par terre aux yeux du Roi, qui se contenta de dire avec douceur: *il me semble que la peine excède le crime.*

Raguenet, Histoire de Cromvel, t. 2, Liv. 3.

Comme Marie Stuart, Charles sou-

tint noblement la dignité de son rang devant ses Juges, dans lesquels il ne pouvoit, dit-il, reconnoître d'autre droit que celui que les voleurs de grand chemin ont sur les voyageurs qu'ils arrêtent. Comme elle enfin il s'arrangea lui-même sur l'échafaud, & donna le signal aux bourreaux ; comme elle il mit par sa constance & sa résignation tous les Spectateurs dans ses intérêts, il parut aussi l'avoir prise pour modèle dans presque tous les détails de sa préparation à la mort.

On lui accorda une grace qu'on avoit refusée à Marie, celle d'avoir pour consolateur à la mort un Ministre de sa communion ; ce fut Juxon, Evêque de Londres, mais il fallut auparavant que Charles essuyât les exhortations fanatiques d'un Puritain, nommé Péters, comme Marie avoit essuyé celles de Fletcher.

Marie fut privée à la mort de la vue

de ſon fils unique, qu'elle avoit à peine connu pendant ſa vie. Charles eut la douceur amère d'embraſſer deux de ſes enfans. Cet adieu plus attendriſſant encore que l'adieu de Marie à ſes domeſtiques, fut le ſeul moment, où, comme elle, il ſe livra aux foibleſſes de la nature. Cromwel témoin d'une autre entrevue de Charles I avec ſes enfans dans ſa priſon, & de la joie naïve qui paroiſſoit ſuſpendre alors le ſentiment de ſes malheurs, avoit ſenti ſon barbare cœur ému, & s'étoit écrié : *en vérité ce Roi eſt le meilleur des Pères, & le plus tendre des Hommes.*

L'Abbé Raguenet déclare avoir appris de la Ducheſſe de Bouillon un fait qui paſſoit pour conſtant à la Cour d'Angleterre dans le temps qu'elle y étoit : le voici. Quelques heures avant le moment marqué pour l'exécution de Charles I, des Députés des Communes vinrent faire des repréſentations à

Hiſtoire de Cromvvel, c. 2, Liv. 3.

Cromwel ſur l'horreur d'envoyer un Roi au ſupplice : « *J'en ſuis pénétré* » *comme vous*, leur dit Cromwel, *con-* » *ſultons le Seigneur dans la prière*. Il ſe mit à genoux, & tout le monde en fit autant. La prière fut longue, & perſonne ne crut devoir l'interrompre, car on ne craignoit rien pour Charles I, tant que Cromwel paroiſſoit encore délibérer. Cromwel, qui, vraiſemblablement avoit fait preſſer l'éxécution, ſe leve enfin, & s'écrie : *Dieu m'inſpire de ſauver le Roi à quelque prix que ce puiſſe être.* A l'inſtant arrivèrent en foule des témoins de l'exécution qui annoncèrent qu'elle étoit faite. Comment nommer ce procédé de Cromwel ? Eſt-ce hypocriſie ? Eſt-ce dériſion ? Avoit-il craint quelque mouvement en faveur de Charles I de la part des Communes, & avoit-il cru devoir retenir leurs Députés juſqu'après l'exécution ? Avoit-il

voulu perſuader qu'il avoit eu intention de ſauver le Roi, & que les Juges avoient preſſé l'exécution ſans ſon aveu, ou n'avoit-il voulu qu'inſulter aux repréſentations des Députés, en leur donnant une fauſſe eſpérance qu'il alloit trahir ſi promptement ?

De ſix enfans qui reſtoient à Charles I, le Prince de Galles, qui fut dans la ſuite le Roi Charles II, & le Duc d'Yorck, qui fut dans la ſuite le Roi Jacques II, étoient en Hollande auprès de la Princeſſe d'Orange, l'aînée de leurs ſœurs; Henriette-Anne, la dernière des filles, étoit en France, avec la Reine ſa mère. Il ne reſtoit en Angleterre que Henri, Duc de Gloceſter, encore dans l'enfance, & la Princeſſe Eliſabeth, déjà trop capable de ſentir ſes malheurs; elle mourut de chagrin dans la priſon où les régicides la retinrent.

Charles avoit eu trois autres enfans;

un fils & deux filles, qui ne parvinrent point à l'âge de raiſon.

Son mariage avec Henriette de France avoit été une union céleſte, jamais troublée par aucun orage, jamais altérée par l'inconſtance; Charles, en mourant, chargea la Princeſſe Eliſabeth d'aſſurer ſa Mère, qu'il n'avoit jamais eu même la penſée d'une infidélité. Ce parfait accord entre deux Epoux de Religion différente, & zélés chacun pour la ſienne, annonce des vertus bien douces & bien aimables, un eſprit de tolérance & de paix bien exemplaire, la connoiſſance & l'obſervation des devoirs les plus délicats de la ſociété conjugale. Les Fanatiques accuſèrent la Reine d'avoir cauſé en partie les malheurs de ſon Mari par ſes entrepriſes en faveur de la Religion Catholique, par cette foule de Prêtres & de Moines qu'elle attiroit en Angleterre, par la réſidence pu-

blique d'un Nonce à sa Cour (*a*); le Roi ne lui refusa & ne lui reprocha rien, il ne craignit que pour elle les soulèvemens de son peuple; aussi-tôt qu'il l'eût déterminée à quitter l'Angleterre, sous prétexte de mener en Hollande la Princesse Marie, sa fille, à Guillaume (*b*), Prince d'Orange, son Epoux, il se crut en sûreté; mais Henriette-Marie ne pouvoit abandonner Charles dans de pareils dangers, elle lui amena de Hollande quelques foibles secours que cette République

(*a*) Il se nommoit l'Abbé Rozetti.

(*b*) C'étoit le dixiéme du nom de Guillaume dans la Maison de Nassau, mais le second parmi les Princes de Nassau d'Orange, Chefs de la République de Hollande. Au Prince Maurice, mort sans enfans le 23 Avril 1625 avoit succédé Henri-Fréderic son frere, qui mourut le 14 Mars 1647, & auquel succéda Guillaume II, Gendre du Roi d'Angleterre Charles I.

fournissoit à son tour à l'Héritier des Rois qui l'avoient protégée ; le Parlement eut la criminelle insolence de déclarer coupable de haute trahison une femme, une Reine, qui secouroit son Mari ; les Rebelles la poursuivirent & sur la mer & sur la terre, à peine put-elle trouver dans toute l'Angleterre un lieu sûr pour accoucher de la Princesse Henriette-Anne ; on se rappelle tout ce que Bossuet a dit de sublime & d'attendrissant sur cette fuite de la Reine, & sur cette naissance de sa fille. Assiégée dans Exeter, elle part peu de jours après son accouchement, à la vue d'une Escadre Angloise, pour se réfugier en France ; le Vice-Amiral Batti poursuit son vaisseau jusqu'auprès des côtes de la Bretagne, & n'ayant pu l'atteindre, il fait tirer sur elle, pour la submerger, tout le canon de son Escadre ; la Reine échappée presque miraculeusement à ce danger, trouva du

Orais. Funeb. de la Reine d'Angleterre.

moins un asyle en France pour elle & pour ses enfans, c'est presque tout ce que fit cette Couronne pour la fille & les petits-fils de Henri-le-Grand.

Tous les Rois de l'Europe trahirent en cette occasion la querelle des Rois: tous baisèrent la main du meurtrier des Rois & recherchèrent la honte de son alliance; quelle étoit donc alors la politique des Rois de l'Europe?

Louis XIV, qui devoit être un jour l'arbitre de l'Europe & le protecteur des Rois, commença son regne par abandonner un Roi, son oncle, au glaive d'un Bourreau; mais Louis XIV étoit alors dans l'enfance; cet abandon des droits de la Royauté, des droits du Sang & de ceux de la Justice est l'opprobre de deux illustres Ministères, celui de Richelieu & celui de Mazarin.

Richelieu peut être excusé; mort dès 1642, il n'avoit pas vu les fureurs

des Puritains & l'insolence des Indépendans poussées aux derniers excès; il n'avoit pas vu la Majesté Royale en danger; les guerres civiles d'Angleterre commençoient à peine: tout ce qui avoit précédé, pouvoit être regardé, sur-tout de loin, comme ces troubles ordinaires, que la politique commune & malfaisante, au-dessus de laquelle Richelieu ne sut pas s'élever, se plaît à entretenir chez ses voisins. Richelieu en usa ainsi: on croit qu'il engagea les Ecossois à entrer en Angleterre & les Irlandois à chasser les Anglois; mais s'il eût vu un Roi, beau-frère de son maître, prisonnier, cité au Tribunal de ses Sujets, menacé de l'échafaud, Richelieu avoit de l'élévation dans l'ame, il n'eût point souffert cette indignité.

Mazarin au contraire étoit pour les heureux, il rampa sous Cromwel. On ne peut l'excuser par les embarras que

lui donnoient les troubles de la Fronde, car (outre que le mauvais exemple de l'Angleterre ne contribua pas médiocrement à ces troubles, & que c'étoit une raiſon de plus de venir au ſecours de Charles I), la Fronde n'éclata qu'en 1648, &, dès 1646, Charles étoit priſonnier, & par conſéquent en danger.

En 1643, dans un temps où Charles I ſe défendoit encore, & même avec avantage, contre le Parlement, la France avoit envoyé le Comte d'Harcourt pour offrir ſa médiation. Le Parlement refuſa de traiter avec lui, ſous prétexte que la France, ayant pris parti, ne pouvoit plus être médiatrice. Le fondement de cette allégation étoit que quelques jeunes François, de la ſuite du Comte, emportés par leur valeur, avoient cru devoir, dans une occaſion qui ſe préſenta, combattre pour un Roi, beau-frère &

oncle de leurs Maîtres, & que l'Ambaſſadeur, n'en ayant rien ſu, n'avoit pu les en empêcher.

En 1646 le Parlement d'Angleterre fit une Ordonnance, par laquelle il défendit aux Anglois, ſous peine de la vie, de s'adreſſer au Roi pour quelque affaire que ce pût être; & déclara que la Puiſſance Souveraine réſidoit uniquement dans les deux Chambres. Le Préſident de Bellièvre étoit alors Ambaſſadeur de France en Angleterre, & ſes lettres de créance s'adreſſoient au Roi. Le Parlement lui déclara qu'il ceſſoit de le reconnoître pour Ambaſſadeur, juſqu'à ce que Bellièvre eût produit des lettres de créance adreſſées au Parlement, & dans leſquelles il ne fût fait aucune mention du Roi. Bellièvre manda cet incident à ſa Cour: l'affaire ayant été agitée au Conſeil de France, le Cardinal Mazarin décida que ce n'étoit pas le temps de diſputer

à Londres sur des formalités; en conséquence on expédia de nouvelles lettres de créance adressées au Parlement. Ainsi, la France fut la première Puissance de l'Europe qui reconnut l'Angleterre pour République & qui souscrivit au détrônement de Charles I, oncle de Louis XIV.

En 1549, quand Charles I fut condamné, l'Ambassadeur François fut chargé de faire des remontrances en sa faveur.

La médiation fut rejettée, les remontrances furent méprisées, & la France croyant ses devoirs remplis, fit alliance avec Cromwel.

. Il faut éviter la guerre sans doute, mais il faut résister aux assassins; un Roi qui se fût armé contre les puritains, les indépendans, les applanisseurs, les agitateurs (*a*), pour arracher

(*a*) Les Agitateurs étoient des Soldats distingués parmi tous les autres par le fanatisme,

à leur rage un Roi son Allié, n'auroit point été agresseur; il auroit été le défenseur de la Royauté, de la raison & de l'humanité.

Mazarin fut puni, du moins pour un temps, de sa politique étroite & basse, les frondeurs le chassèrent deux fois du Royaume & mirent sa tête à prix; mais en France, cette proscription ne produisit que des bons mots & des chansons; en Angleterre, l'enthousiasme d'un fanatique, le galimathias d'un illuminé faisoit tomber la tête d'un Roi.

L'illustre Auteur du siècle de Louis XIV, a rendu bien sensible la différence du caractère des deux Nations Rivales par la différence de leur conduite dans leurs guerres civiles de ce temps là; mais n'oublions pas que ce

---

& dont Cromwel se servoit pour soulever l'armée, & faire la loi tout à la fois au Roi & au Parlement.

qu'on appelle *le caractère national*, varie ſuivant les conjonctures & d'après la nature des choſes. Dans les guerres de la Ligue, les François n'avoient été ni moins fanatiques ni moins ſombres que les Anglois ; ſi, dans la guerre de la fronde ils ne parurent que frivoles & inconſéquens, c'eſt que c'étoit une guerre d'intrigue & non de Religion. Dans les guerres des Anglois contre Charles I, il s'agiſſoit d'une ſubverſion totale & de la Religion & de la Conſtitution Politique.

En parcourant la liſte des Rois d'Angleterre depuis la conquête de Guillaume le Bâtard juſqu'au Protectorat de Cromwel, on trouve que le meilleur de ces Rois, le plus vertueux, le plus raiſonnable, le plus ſage, le plus inſtruit des loix du Royaume, fut inconteſtablement Charles I, auſſi eſt-ce celui que le fanatiſme a choiſi

pour le livrer aux Bourreaux, comme parmi nous ils avoit choisi Henri IV pour l'égorger ; le fanatisme hait par préférence ce qui est bon & aimable.

L'exemple de Henri III, ne dément pas cette assertion. Tant qu'il ne fut qu'un tyran funeste, dévot & persécuteur, sa vie fut en sureté ; dès qu'il voulut être un homme, un moine l'assassina.

Charles I se fit un reproche, il déclara qu'il mouroit justement, non pour les prétendus crimes qui lui étoient imputés, mais pour la foiblesse qu'il avoit eue de sacrifier à la rage des Communes le Comte de Strafford son ami, qui n'avoit point d'autre crime que ce titre ; Charles avoit cru assouvir ces bêtes féroces en leur livrant le sang innocent dont elles étoient altérées ; voilà, non pas sa justification, elle est impossible, mais son excuse ; Strafford demanda lui-même

même d'être facrifié ; mais il fut étonné de l'être, & s'écria : *nolite confidere in Principibus ..... in quibus non est falus* (*a*). Cette foibleffe du Roi a fait penfer que Buckingham, à qui le Parlement faifoit fon procès, quand il fut affaffiné, auroit été facrifié de même. Au refte Buckingham n'étoit qu'un favori, Strafford étoit un ami utile.

On n'a rien à reprocher à Charles à l'égard de l'Archevêque Laud ; il lui envoya fa grace, le Parlement la déclara nulle, la prérogative Royale étoit détruite, Charles ne pouvoit plus rien ni pour les autres ni pour lui-même.

Quant au brave Montrofe, autre ami utile & fidèle de Charles I, &

(*a*) Ne mettez point votre confiance dans les Princes ; .... n'attendez point d'eux votre falut.

qui avoit fait la guerre pour ce Prince en Ecosse avec tant de gloire & un succès d'abord si marqué, il ne fut éxécuté qu'après la mort de Charles I (a), ainsi que le Duc d'Hamilton, le Comte de Hollandt, le Lord Capel, & tant d'illustres Martyrs de la cause Royale.

Il faut rendre ici témoignage au courage d'une femme. Le Lord Fairfax, qui avoit été le Général de l'armée Parlementaire, fut le premier des Commissaires nommés pour faire le procès au Roi. A la première Assemblée, l'Huissier appella tous les Commissaires, on s'étonna de ne pas voir le Lord Fairfax; on entendit partir de la Galerie une voix de femme, qui cria très-haut : *Il est trop sensé pour se trouver ici.* Quand on lut l'ac-

(a) Il ne fut même pris que dans une expédition qu'il fit en Ecosse pour Charles II.

cusation, & qu'on annonça, qu'*elle étoit faite au nom de tout le bon peuple d'Angleterre*, la même voix s'écria: *non, non, pas seulement de la vingtième partie.* Alors, par une férocité digne de ce temps & de cette cause, quoiqu'on entendît bien distinctement que cette voix étoit celle d'une femme, on donna ordre de faire feu sur le côté d'où la voix partoit. L'ordre alloit être éxécuté, si l'on n'eût reconnu à temps Lady Fairfax; on se contenta de la faire retirer.

Le moment des grands crimes est quelquefois aussi celui des grandes vertus; l'horreur qu'ils inspirent donne du ressort à l'ame & en développe l'énergie. Quand le Roi eût été condamné, le Duc de Richemond, les Comtes d'Herford & de Southampton, & le Lord Lindesey présentérent une remontrance aux Communes: » Nous avons vû, dirent-ils, quels

» sont les crimes que vous imputez
» au Roi, ces crimes sont les nôtres,
» nous étions ses Conseillers, & la vé-
» rité nous oblige de vous déclarer
» qu'il n'a rien fait que par nôtre avis;
» nous venons vous offrir nos têtes
» pour la sienne & vous livrer les
» vrais coupables. » Cette remontrance
ne produisit rien; peut-être doit-on
seulement être étonné que les Communes
n'ayent point accordé à ces
quatre Seigneurs leur demande, non
en sauvant le Roi, mais en les joignant
à lui & en prenant encore ces
nouvelles victimes; Cromwel en avoit
puni de moins coupables, c'est-à-dire
de moins vertueux. Il permit à ceux-ci
de faire enterrer secrétement &
sans cérémonie dans l'Eglise de Windsor,
le corps de leur Maître & de leur
ami.

Les meubles du Roi mort furent
vendus, le Cardinal Mazarin eut à vil

prix une partie de ſes tableaux & de ſes plus riches tapiſſeries. Charles I aimoit les arts, il accueillit & récompenſa Rubens & Vandeck; par le conſeil de Rubens il orna le Palais de Hamptoncour de deſſins de Raphaël & fit venir des païs étrangers des morceaux choiſis de Peinture & de Sculptute. Son Architecte Inigo Jones a laiſſé en Angleterre des monumens de ſon génie ; Charles avoit pour la Muſique le même goût que ſon Ayeule Marie Stuart ; il n'avoit pas moins de zèle pour l'encouragement des ſciences que pour celui des arts, le fameux Hervey qui découvrit la circulation du ſang, eut part à ſes bienfaits; Charles avoit même du talent pour écrire, il compoſa dans ſa priſon, pour l'inſtruction de ſes fils, un livre de dévotion, qui eut un grand ſuccès après ſa mort, & qui eſt eſtimé. C'eſt *le portrait du Roi*,

Icon Basilikè; mais Richelieu, son véritable Rival en France, lui enleva la gloire attachée à la protection des lettres, des sciences & des arts, il fit ce que Charles I avoit seulement voulu faire.



CHAPITRE ONZIEME.

Louis XIV en France.

Cromwel, Général, puis Protecteur en Angleterre.

Depuis l'an *1649* jufqu'à la reftauration de la Royauté en Angleterre, en *1660*.

LE Prince de Galles s'étoit dabord retiré en France avec la Reine fa Mère; la timidité du Cardinal Mazarin & de la Régente Anne d'Autriche qu'il gouvernoit, n'alloit pas encore jufqu'à n'ofer donner un afyle en France au Coufin Germain du Roi. Le Prince repaffa en Angleterre, du vivant de fon père & pendant fa prifon, pour une expédition qui n'eut point de fuccès, & après laquelle il fe retira en Hollande. Là, il vivoit à la Haye, ainfi que le Duc d'Yorck,

des bienfaits du Prince d'Orange son Beau-frère. Il y reçut la nouvelle de la mort de Charles I, & prit le titre de Roi. Les Etats-Généraux craignirent que son séjour à la Haye n'irritât contr'eux la République d'Angleterre, Charles II fut obligé de quitter cet asyle & de se retirer pour quelque temps dans l'Isle de Jersey; Carteret, Gouverneur de cette Isle étoit resté fidèle à la Maison Stuart. Charles voulut passer en Irlande, où sa maison avoit aussi de nombreux partisans; mais l'infatigable Cromwel n'avoit eu besoin que de paroître dans ce Royaume, pour le soumettre presque entièrement. Cromwel savoit également se faire craindre & de ses soldats & de ses ennemis. Lorsqu'il faisoit la guerre en Irlande & qu'il assiégeoit la Capitale du Comté de Westfort, il y eut quelques séditions dans son armée, il sut qu'une com-

Burnet. Clarendon. Raguenet, Histoire de Cromwel. M. Hume.

pagnie entière avoit résolu de passer à l'ennemi, il la fit marcher avant toutes les autres; un soldat ayant refusé d'avancer, il lui cassa la tête d'un coup de pistolet & prenant à l'instant un autre pistolet, il menaça du même sort quiconque résisteroit, la compagnie entière obéit ainsi que le reste de l'armée, & la place fut emportée d'assaut. Tel est le caractère des actions & des succès de Cromwel.

Les Ecossois avoient quelque remords d'avoir livré Charles I aux Anglois, ils parurent disposés à traiter avec Charles II; mais à des conditions que l'honneur l'empêcha longtemps d'accepter; enfin, vaincu par la nécessité, il consentit à tout; mais on vouloit des suretés, on ne lui permit de débarquer en Ecosse, qu'après qu'il eut signé le Covenant; on le remit ensuite entre les mains du

Clergé le plus pédant de toute l'Europe, pour être instruit dans la foi Covenantaire, on chassa ses domestiques & on lui en donna de Covenantaires, pour qu'il n'entendît que des leçons & ne vît que des exemples de cette Religion. On étoit bien éloigné de voir que c'étoit la lui faire haïr sans retour ; on le faisoit assister à de longues prières, à d'ennuyeux Catéchismes, à des Sermons, dont le sujet étoit toujours l'abus de l'Episcopat, la sainteté du Covenant, la tyrannie de son père, l'idolâtrie de sa mère, la coupable répugnance qu'il avoit montrée lui-même pour *l'œuvre de Dieu*, la nécessité d'expier par une austère pénitence tous ces crimes héréditaires ou personnels ; on lui faisoit observer le Dimanche avec la même rigidité que les Juifs observent le Sabbat ; on lisoit dans ses yeux, on épioit ses gestes, ses mou-

vemens, & s'il lui échappoit un sourire, une distraction, un signe d'ennui, de sévères réprimandes en étoient le prix, il n'étoit pas sur le trône, il étoit au Séminaire, & Cromwel eût pu l'y laisser.

Cependant la République Angloise porta la guerre en Ecosse; les Ecossois eurent soin de composer l'armée qu'ils envoyèrent contre les Anglois, non de braves soldats, ni d'habiles officiers, mais de bons & zèlés Covenantaires, & un Comité du Clergé suivit le Roi à l'armée pour continuer son instruction. Cependant le Roi gagna deux batailles, l'une contre le Major-Général Lamberth qui fut pris, l'autre contre Ireton, Gendre de Cromwel, qui eut peine à échapper; les soldats témoignoient de la joie & de la bonne volonté en voyant leur jeune Roi à leur tête, on fit retirer le Roi, parce que les soldats

mettoient leur confiance en un bras de chair. Cromwel étant venu en personne pour réparer les pertes de son parti, les Ministres annoncèrent de la part de Dieu la victoire aux Ecossois ; Cromwel l'annonça aussi aux Anglois ; Cromwel fut le vrai Prophéte, il accomplit lui-même sa prédiction. Cependant Charles II gagna plus à sa défaite que Cromwel à sa victoire, on permit enfin aux amis de Charles de le servir, ce qui lui procura des officiers & des soldats expérimentés : mais on mit à cette condescendance deux conditions ; l'une, qu'ils se soumettroient tous à la pénitence publique ; l'autre, que le Roi publieroit une déclaration qu'on lui dicta & dans laquelle on lui faisoit détester le péché qu'avoit commis son père, en épousant une femme idolâtre. » Il étoit » le malheureux fruit de cette pro- » fane alliance, il avoit puisé dans

» cette ſource corrompue de coupa- » bles préventions contre l'ouvrage » du Seigneur & l'acte ſaint du Co- » venant, mais Dieu lui avoit fait la » grace de l'éclairer par l'organe des » ſeuls vrais Miniſtres de l'Evangile, » & il promettoit de vivre & de mou- » rir bon & fidèle Covenantaire ».

Au moyen de ces précautions le Parlement d'Ecoſſe crut pouvoir permettre au Roi de recevoir les ſervices & les ſecours des anciens compagnons de ſes erreurs ; mais cette déciſion relâchée, qu'on appella *la réſolution*, ne paſſa qu'avec beaucoup de peine, le parti de l'oppoſition proteſta, ce qui donna deux nouvelles ſectes à l'Ecoſſe, *les Proteſtateurs & les Réſolutionnaires*, qui, ſelon l'uſage ; devinrent bien plus ennemis entr'eux qu'ils ne l'étoient de Cromwel & des Anglois.

Charles échappa enfin à ces Pé-

dans, comme un écolier qui s'enfuit du Collége, a dit un Auteur illustre; mais Charles fut repris, & la pénitence en devint sans doute plus austère.

A tout cet ennui succédèrent les plus effrayans dangers; l'armée Ecossoise étant entrée en Angleterre, Cromwel l'y suivit & la détruisit entiérement; Charles ne pouvant ni regagner l'Ecosse, ni rester en Angleterre sans tomber au pouvoir de ses ennemis qui avoient mis sa tête à prix, se coupa les cheveux, prit un habit de paysan & vécut quelques jours du métier de bucheron; on le cherchoit par-tout aux environs, & l'on s'adressa plus d'une fois à lui-même pour savoir, s'il n'avoit point paru dans le voisinage; il rencontra un colonel de son armée, fugitif comme lui, avec lequel il passa une journée entière, caché dans les bran-

Clarendon. Baker. Witelocke. Burnet.

ches d'un vieux chêne (*a*), entendant les discours & les conjectures de ceux qui le cherchoient ; ils gagnèrent ensemble par de longs détours à travers des hayes & des fossés la cabane d'un pauvre paysan Catholique, de la connoissance du colonel ; ce paysan les cacha dans une grange, où le Roi qui avoit fait toute la course à pied & en bottes avec une fatigue excessive, dormit du plus profond sommeil sur le foin & la paille, & vécut de pain noir & de lait. Il se sépara du colonel, tous deux étant persuadés que c'étoit doubler le danger que de voyager ensemble. On donna au Roi un guide sûr pour gagner

---

(*a*) C'étoit à Boscobel, dans le Comté de Shrop. C'est cet arbre que le fameux Astronome Halley a depuis rendu si célèbre, en donnant le nom de *Chêne Royal* à une Constellation qu'il avoit découverte dans l'hémisphère Austral.

une maison très-éloignée ; on lui fournit au lieu de ses bottes, une vieille paire de souliers, qui se trouva si étroite qu'il ne put s'en servir, il la jetta & marcha nuds pieds à travers les épines & les ronces qui le mettoient tout en sang. Ce genre de supplice, joint à l'excès de la fatigue, le jetta dans le désespoir ; il restoit couché sur la terre & consentoit de tomber entre les mains des ennemis ; enfin, encouragé par son guide, il fit des efforts & arriva dans sa nouvelle retraite, où il ne fut pas plus délicatement traité que dans la première, mais où on lui fournit du moins des bas & des souliers ; bientôt après il eut un cheval. Il passa ainsi plusieurs jours caché dans différentes habitations de paysans Catholiques ; il fit encore une autre rencontre, celle du Lord Wilmot, caché, proscrit comme lui, ils se retirerent ensemble chez

un Gentilhomme, nommé Lane, dont le fils avoit été Colonel à son service; ce fut là qu'il lut la proclamation qui mettoit sa tête à prix, & qui déclaroit coupable de haute-trahison quiconque lui donneroit un asyle. Quoi qu'il fût chez des personnes sûres, la seconde partie de cette proclamation sur-tout lui laissoit plus d'inquiétude qu'il n'osa en montrer.

Mistriss Lane, fille de ce Gentilhomme, devoit faire un voyage pour aller voir une parente près de Bristol, le Roi qui cherchoit à gagner les côtes pour s'embarquer & passer en France, fut du voyage, comme un homme de la suite de Mistriss Lane. La course étoit de plusieurs journées, & il falloit passer par des villes & des lieux de marché où le Roi pouvoit être reconnu; l'air malade que lui donnoient la fatigue & l'inquiétude, servoit de prétexte pour demander

qu'on lui donnât dans les auberges une chambre particulière, où il se retiroit d'abord, & Mistriss Lane se chargeoit de lui porter à manger, pour que personne ne le vît. En arrivant chez la Dame Norton, (c'étoit la parente de Mistriss Lane), le Roi reconnut à la porte un de ses Chapelains qui regardoit des paysans jouer à la boule, & qui ne le vit pas; ce Chapelain exerçoit la Médecine, & Charles ayant été annoncé comme malade, fut obligé de recevoir sa visite, il se retira dans un endroit obscur de la Chambre, & le Chapelain, après lui avoir tâté le pouls & l'avoir trouvé sans fiévre, sortit sans l'avoir reconnu; le sommelier de la maison apporte à Charles un bouillon, le considère attentivement, tout-à-coup ses yeux se remplissent de larmes, il tombe à genoux devant le Prince, & lui baisant la main, il s'écrie : *Ah!*

mon Maître, ah ! mon Roi ! que je ſuis heureux de vous revoir & que j'ai tremblé pour vous ! Le Roi lui demande le ſecret, même à l'égard des Nortons, cet homme le promet & le garde religieuſement.

Charles paſſe chez le Colonel Windham, dont la mère, femme reſpectable, avoit perdu trois fils & un petit fils au ſervice de Charles I. Là, on s'aſſure d'une barque pour tranſporter en France deux paſſagers; le Roi ſe rendit avec le Lord Wilmot dans une petite auberge, ſur le rivage où cette barque devoit les prendre, la barque ne vint point; cette déſignation vague de *deux paſſagers*, avoit été ſuſpecte à la femme du Patron, qui avoit menacé ſon mari de le déférer au Magiſtrat, s'il rempliſſoit cette commiſſion. Vis-à-vis l'auberge, étoit une chapelle, où un fanatique prêchoit contre *Charles Stuart* nommément.

Un Maréchal étant venu dans l'auberge pour ferrer quelques chevaux & ayant considéré les fers du cheval sur lequel le Roi étoit venu, dit que ce cheval, à en juger par la façon des fers, venoit des Provinces Septentrionales & peut-être de celle où s'étoit livrée la bataille que le Roi avoit perdue ; l'observation pouvoit être juste, mais cette rencontre étoit l'effet du hazard, car le Roi n'avoit plus le cheval qu'il avoit eu à la bataille. Le Maréchal parle de sa découverte à des gens qui revenoient du sermon, & qui ayant l'esprit échauffé sur Charles Stuart, imaginèrent que le cheval pouvoit être à lui; le Prédicant, en qualité d'inspiré, l'assura même positivement ; il se transporte dans l'auberge avec un Connétable ou Commissaire, mais le Roi & le Lord Wilmot venoient d'en sortir ; enfin, on leur trouva un au-

Clarendon. Whitelocke. Hume.

tre bâtiment, dans un lieu nommé Brighthelmstead, où ils s'embarquèrent, ils arrivèrent, sans aucun autre accident à Fescamp en Normandie, ayant éprouvé dans le malheur la fidélité de plus de quarante personnes sur un secret si dangereux à garder & si utile à révéler.

Charles II vécut pauvrement à Paris sur la pension mal payée de sa mère, négligé du Roi, de la Reine-Mère & sur tout du Cardinal Mazarin, qui craignoit de plus en plus de se commettre avec ce terrible Parlement d'Angleterre & avec cet invincible Cromwel. On sait ce que rapporte le Cardinal de Retz, qu'étant allé au mois de Janvier, faire une visite à la Reine d'Angleterre, il la trouva au chevet du lit de la Princesse Henriette Anne sa fille, qui étoit malade & qui ne pouvoit se lever, parce qu'elle n'avoit point de feu,

Ce fut lui qui se chargea de leur fournir du bois.

Cette Reine fut réduite à l'humiliation d'implorer la pitié du meurtrier de son mari, elle pria Mazarin de demander à Cromwel qu'on lui payât son Douaire, & elle essuya un refus. Mazarin lui annonça qu'il n'avoit rien obtenu & qu'il ne pouvoit rien faire pour elle. Cet abandon avoit du moins alors une excuse, la guerre de la Fronde étoit dans toute sa violence, le Roi lui-même manquoit de tout, il avoit été obligé de s'enfuir de sa Capitale avec sa mère; Turenne & Condé déployant l'un contre l'autre toutes les ressources de leur génie, offroient aux guerriers le spectacle le plus intéressant & aux peuples une longue perspective de calamités; Condé, après avoir long-temps fait en France la guerre civile, tantôt pour le Roi, tantôt

contre lui ; après avoir été tour-à-tour l'appui & la terreur du trône, le ſauveur & le fléau de Mazarin, ſe jetta entre les bras des mêmes ennemis qu'il avoit écraſés à Rocroy, le 19 Mai 1643, & dont il avoit battu les Alliés à Fribourg, les 3, 5 & 9 Août 1644, à Nortlingue, le 3 Août 1545; à Lens, le 20 Août 1648 ; il prolongea la guerre que l'Eſpagne, encouragée par les troubles de la Fronde, s'obſtinoit encore à faire à la France, après que la Branche Allemande d'Autriche eut poſé les armes. Ce Mazarin, contre lequel la France ſe ſoulevoit alors, avoit eu la gloire de terminer par le traité de Weſtphalie la fameuſe guerre de trente ans, qui n'avoit produit que ce que produiſent toutes les guerres, beaucoup de ravages, le malheur des peuples & la gloire de quelques Généraux. L'Electeur Palatin n'avoit pas conſervé la Bohème,

que Fréderic son père avoit un peu légèrement acceptée ; mais la plus grande partie de ses Etats lui avoit été rendue , & les différentes puissances se retrouvoient à peu près au même point où elles avoient été avant la guerre ; mais la guerre avoit duré trente ans.

Par ce même Traité de Westphalie, les Hollandois furent reconnus pour une Puissance libre & indépendante ; ils l'avoient déjà été par la trève de 1609 : c'étoit donc bien infructueusement qu'à l'expiration de cette trève, on avoit renouvellé la guerre.

Mais si l'on nous objectoit l'établissement de cette République comme étant le fruit de cette guerre, nous croirions pouvoir renvoyer, ceux qui feroient cette objection, à la seconde Préface de cet Ouvrage (*a*), où nous

(*a*) C'est la Préface de la seconde Partie de cet Ouvrage, c'est-à-dire, celle qui est placée

avons fait voir que les vrais agresseurs, c'est-à-dire, les oppresseurs furent justement punis par la perte de ces Provinces ; que cette grande révolution est une grande leçon pour les tyrans & une preuve de plus contre l'esprit de guerre & de persécution.

La guerre qu'il plut à Cromwel de déclarer à la Hollande pour la punir de quelques foibles secours qu'elle avoit fournis à Charles II, & de l'inclination qu'il lui supposoit pour la Maison Stuart, ne produisit non plus d'autre effet que d'annoncer à l'Europe, d'un côté, l'Amiral Blake, de l'autre, les Amiraux Tromp & Ruyter, comme les plus grands hommes de mer de leur temps.

Cromwel, vainqueur dans les trois

à la tête du premier volume de l'Histoire de la Querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III.

Royaumes Britanniques, n'étoit point encore nommé Protecteur d'Angleterre, quoiqu'il fût réellement le Chef de la République Angloise ; c'étoit toujours dans le Parlement que l'autorité étoit censée résider.

Ce Parlement avoit chassé de ses séances les Evêques comme suspects, il avoit ensuite détruit l'Episcopat comme abusif, il avoit détruit la Royauté comme tyrannique, il venoit de détruire la Chambre des Pairs & la Pairie comme inutiles ; il eût bien voulu détruire aussi l'Armée comme dangereuse ; il avoit depuis long-temps avec elle de violens débats ; mais c'étoient trop de destructions : les destructeurs ne songent pas que c'est à leur perte qu'ils travaillent. Cromwel imagina de détruire ce Parlement, le jugeant inutile à son tour. Il entre dans la Chambre, sans être attendu, & comme il étoit homme à révéla-

tions, il annonce qu'il vient, à son grand regret, exécuter ce que le Seigneur lui a commandé; alors, après avoir reproché aux Parlementaires leurs crimes & les siens, il leur déclare que le Seigneur les a rejettés; qu'il a lutté toute la nuit contre le Seigneur comme Jacob, pour n'être point chargé de leur annoncer cet ordre rigoureux, mais qu'il a fallu obéir. Vane se lève & veut lui faire des représentations sur cette conduite violente & sur ce langage hypocrite. « Oh Sir Henri Vane! s'écrie Cromwel d'un ton de prophète & d'inspiré: Sir Henri Vane! ô qui me » délivrera de Sir Henri Vane! » Il frappe du pied, & à l'instant la Chambre est remplie de Soldats: il fait sortir l'un après l'autre tous les Membres du Parlement, qualifiant chacun d'eux par une épithète caractéristique, disant à l'un: *tu es un yvrogne*: à l'autre, *tu es un traître*: à un troisième, *tu es un fauf-*

Raguenet, histoire de Cromvvel. M. Hume.

faire : à un quatrième, *tu es un impudique :* au ſuivant, *& toi, un adultère :* à un autre, *tu es un voleur.* Tous le ſaluent avec reſpect ; un ſeul voulut paſſer le chapeau ſur la tête, Cromwel lui jette ſon chapeau par terre, en lui diſant : *apprends, inſolent, à ſaluer le Généraliſſime de l'Armée.* Il reſte le dernier, emporte la clef dans ſa poche, & met ſur la porte un écriteau, avec ces mots : *Maiſon à louer.*

Il crut cependant qu'il falloit encore au peuple un Simulacre de Parlement ; il en fit un qu'il compoſa exprès de gens de la plus baſſe naiſſance & de l'incapacité la plus manifeſte ; un des plus conſidérables d'entre eux étoit un corroyeur ; ils étoient choiſis d'ailleurs parmi les fanatiques les plus abſurdes des nouvelles ſectes, qui avoient toujours été en raffinant & en renchériſſant ſur les anciennes ; c'étoient les Millénaires ou les gens de la cinquième

Monarchie ; les Anabaptiſtes, les Antinomiens ou les ennemis de la Loi, les Quakres, les Déiſtes ; ceux-ci à force de fanatiſme, rentroient dans l'indifférence ; les Millénaires, plus enthouſiaſtes, plus féconds en viſions, plus familiariſés avec le langage de l'Apocalypſe, étoient plus du goût de Cromwel, & étoient entrés en plus grand nombre dans ſon Parlement.

Ce Corps, ainſi composé & inſtallé par Cromwel, commença par ſe déclarer lui-même le vrai Parlement de la Nation comme les précédens ; puis il choiſit huit de ſes Membres pour *voir le Seigneur dans la prière*, & ſuivre le grand ouvrage *de la défaite de l'Ante-chriſt ;* il voulut abolir les Loix Civiles, parce qu'il n'en falloit point d'autre que la Loi Moſaïque.

Cromwel, pour ne point faire regretter les Stuarts, en chargeant le peuple d'impôts, fit la paix avec les

Hollandois, mais ce fut contre le gré du Parlement, qui reçut fort mal les Ambassadeurs de Hollande, parce que les Hollandois étoient *des hommes mondains que les Saints étoient obligés d'enlever de la face de la terre, avant de travailler efficacement à l'œuvre de Christ.*

On peut croire qu'un tel Parlement fut bientôt l'objet de la risée publique ; il devenoit ridicule pour la Nation d'être ainsi représentée : Cromwel même étoit las de ces imbécilles insolens, qui commençoient à s'oublier, qui prétendoient exister par eux-mêmes & qui parloient déjà d'institution divine. Il avoit encore parmi eux un grand nombre d'amis : il s'en servit pour les dissoudre. Un d'entre eux proposa un jour à la Compagnie de faire un humble aveu de son insuffisance & de se décharger du fardeau d'un pouvoir trop au-dessus de ses forces ; la proposition fut admise à la plu-

ralité : on alla remettre à Cromwel cet acte d'institution divine, par lequel il avoit seul créé ce Parlement. Cependant une vingtaine d'enthousiastes étoient restés dans la Chambre, protestant contre cette démarche, & ils avoient placé un d'entre eux nommé Moyer, dans le fauteuil d'Etat, pour que le regne des Saints ne fût pas interrompu. Le Colonel White, envoyé par Cromwel, entrant dans la Chambre avec un détachement de Soldats, *que faites-vous ici?* dit-il à ceux qui étoient restés. *Nous cherchons le Seigneur*, répondirent-ils : *vous pouvez l'aller chercher ailleurs*, réplique le Colonel, *car depuis plusieurs années* (a) *il n'est plus ici* : il les renvoie avec cette plaisanterie.

Ce fut alors que Cromwel fut nommé protecteur par l'armée, comme tant de Généraux chez les Romains avoient

(a) Il vouloit dire *depuis leur institution.*

été faits Empereurs; comme César, il se fit offrir la Couronne pour avoir le mérite de la refuser, & on dit que, comme César, il la regretta en la refusant. Que regrettoit-il? n'avoit-il pas plus de pouvoir qu'elle n'en donne? mais l'ambition a de ces caprices.

Il crée un nouveau Parlement, qui prétend examiner ses lettres de protecteur; il les apporte lui-même dans l'assemblée, les jette sur la table; « *les* » *voilà*, dit-il: *je suis curieux de voir s'il* » *se trouvera parmi vous quelqu'un d'assez* » *hardi pour oser y toucher.* Il voulut faire signer un acte qui lui transmettoit le pouvoir législatif, & voyant qu'on tâchoit de lui opposer quelque résistance, il jette avec fureur sa montre contre terre; « je vous casserai, leur dit-il, » comme je casse cette montre. » Chacun signa en tremblant, & Cromwel n'ayant plus besoin du Parlement, le congédia.

On ne peut nier que l'adminiſtration de Cromwel n'ait été brillante & heureuſe, ſage au dedans, impoſante au dehors. Il fit obſerver les Loix avec rigueur, mais avec égalité; il maintint & rétablit & la diſcipline Eccléſiaſtique & la diſcipline Militaire : il accorda la liberté de conſcience à tous, excepté aux Catholiques & aux Proteſtans Epiſcopaux, qui étoient alors les deux grands objets de la haine nationale. Sévère juſticier envers les étrangers comme envers les citoyens, ſi le frère de l'Ambaſſadeur de Portugal commet un meurtre à Londres, il fait trancher la tête au frère de l'Ambaſſadeur de Portugal, ſans en faire d'excuſe ni à l'Ambaſſadeur ni au Roi; il fit reſpecter le Pavillon Anglois ſur toutes les mers; ſa recommandation fut plus d'une fois utile aux Proteſtans dans les Pays Catholiques, ſoit pour faire ceſſer la perſécution allumée

contre eux, soit pour leur faire pardonner leurs soulèvemens; il obtenoit tout du Pape, en le menaçant d'envoyer une flotte à Civita-vecchia, & de faire entendre dans Rome le bruit de l'artillerie Angloise.

« Je veux, disoit Cromwel, qu'on » respecte la République Angloise, » autant qu'on a respecté la Républi- » que Romaine. Un bon Roi eût dit: » Je veux que toutes les nations en- » vient le bonheur de la mienne ».

Charles II, ayant envoyé Henri Hyde en Ambassade à Constantinople, Cromwel fit enlever cet Ambassadeur & lui fit trancher la tête comme à un ennemi de la République Angloise. Ann. 1655. Il est vrai qu'il ne faisoit qu'exercer une espèce de répresailles; quoique toutes les Puissances de l'Europe eussent reconnu la nouvelle République d'Angleterre, Isaac Dorislaus, son Ambassadeur à la Haye, y avoit été assassiné

en 1649 par trente hommes masqués; Antoine Askam, son Ambassadeur en Espagne, avoit aussi été assassiné en 1650, à Madrid, devant la porte de son hôtel, par une troupe d'hommes masqués. On ne pouvoit guères soupçonner de ces deux coups que des partisans de la Maison Stuart. L'Espagne & la Hollande prétendirent avoir fait une recherche exacte, mais inutile des assassins : Cromwel reçut pour lors leurs excuses, parce qu'il avoit, dans ce moment, d'autres affaires; mais dans la suite, il fit la guerre à l'une & à l'autre. On eût dû sans doute ne pas recevoir les Ambassadeurs de Cromwel; mais puisqu'on les recevoit, leur personne devoit être sacrée.

Le Czar Alexis Michaëlo-Witz, père de Pierre I, fut le seul qui, à la faveur de l'éloignement, osa, dit-on, donner à l'Europe l'exemple qu'elle auroit dû suivre. Cromwel lui ayant

envoyé un Ambaſſadeur, Alexis fit dire à ce Miniſtre que *ce n'étoit pas la coutume de la Cour de Moſcovie de recevoir des Ambaſſadeurs de la part des aſſaſſins, des rebelles & des régicides*, & il le fit reconduire juſques ſur la frontière par des Valets de Bourreaux.

C'eſt ainſi que Louis XI avoit refuſé de recevoir des Ambaſſadeurs de Richard III, Roi d'Angleterre : « Je n'en » reçois, dit-il, que des Princes légi- » times, non des uſurpateurs & des » aſſaſſins ». Louis XI étoit mourant & n'avoit plus rien à ménager.

On dit que ſur la réputation de Cromwel, les Synagogues d'Aſie & de quelques autres contrées lointaines, lui envoyèrent une Députation ſous prétexte de quelque projet de commerce, mais en effet pour s'informer s'il n'étoit pas le Meſſie qu'ils attendent. Les Rabbins, qui compoſoient cette Députation, firent ſecrettement des

Raguenet, hiſtoire de Cromwel. M. Hume.

perquiſitions pour ſavoir ſi Cromwel n'étoit pas d'origine Juive; un libelle intitulé : *Cromwel, lion de la Tribu de Juda*, répandit ſur cette Députation un ridicule, qui obligea Cromwel de congédier les Députés avec mépris.

Recherché par toutes les Puiſſances de l'Europe, Cromwel traitoit avec elles, moitié d'après ſes intérêts, moitié d'après ſes inclinations. La France & l'Eſpagne, qui étoient toujours en guerre enſemble, briguoient à l'envi ſon alliance. La France faiſoit tout pour lui plaire; auſſi-tôt qu'il fut déclaré protecteur, elle lui envoya un Ambaſſadeur, ce fut le Préſident de Bordeaux, dont nous avons des Mémoires. Charles II eut le déſagrément de le voir partir pour cette ambaſſade, & regarda dès-lors la France comme un aſyle qui alloit lui manquer; il offrit de lui-même au Cardinal Mazarin de s'éloi-

gner, & cette offre fut reçue avec joie; Charles choisit Cologne pour sa retraite; c'étoit là que le Cardinal Mazarin lui-même s'étoit retiré, lorsqu'il avoit été obligé de céder pour un temps à l'orage; c'étoit là que Marie de Médicis, mère du Roi de France, de la Reine d'Espagne, de la Reine d'Angleterre & de la Duchesse de Savoye, étoit morte dans la misère douze
3 Juill. 1642. ans aupatavant.

Toutes ces lâches avances de Mazarin, à l'égard de Cromwel, étoient assez froidement reçues des Anglois; plus la France s'humilioit, plus on se plaisoit à l'humilier encore; les Espa-
Ann. 1652. gnols ayant formé le siége de Dunkerque, & des vaisseaux François étant venus au secours de cette Place, les Anglois, qui n'aimoient pas que d'autres navires que les leurs osassent paroître dans la Manche, attaquèrent les vaisseaux François; Mazarin dissimula

cet affront, & n'en implora que plus humblement l'amitié du Protecteur.

L'Espagne n'avoit pas moins que la France négligé Charles I dans ses malheurs; elle n'avoit fourni aucun secours ni à lui ni à son fils: & Cardénas, Ambassadeur d'Espagne à Londres, n'avoit point caché sa partialité pour le Parlement; c'étoient autant de torts heureux dont elle avoit à se faire un mérite auprès du Protecteur; mais Cromwel n'aimoit pas l'Espagne: il la regardoit comme un pays livré à la superstition. Quoique tyran, il haïssoit l'Inquisition, d'ailleurs le rusé Mazarin le flattoit mieux que les fiers Espagnols; enfin il se détermina pour la France & fit une ligue avec elle. Par-là il força enfin l'Espagne à prendre le rôle le plus noble, celui de protéger un Roi malheureux, que son Pays réprouvoit, que la Patrie de sa mère abandonnoit. Condé, en com-

battant contre sa Patrie, eut du moins la gloire d'être le défenseur de ce Roi opprimé ; il fit ce que la France auroit dû faire.

En vertu d'un Traité conclu par Charles II avec le Roi d'Espagne & le Gouverneur des Pays-bas Espagnols, Charles vint demeurer à Bruxelles avec le Duc de Glocester, le plus jeune de ses deux frères, que les Anglois avoient envoyé en Hollande après la mort de Charles I. Mazarin poussa son respect servile pour Cromwel jusqu'à faire dire au Duc d'Yorck de quitter la France, aussi-tôt que la ligue avec l'Angleterre fut signée. Le Duc d'Yorck se retira aussi dans les Pays-bas.

Charles II ne fut pas pour l'Espagne un protégé entièrement inutile : il n'entra point les mains vuides dans cette alliance. Sur un ordre de sa main, un Régiment Irlandois & quatre au-

tres Régimens composés de ſujets des trois Royaumes, quittèrent le ſervice de la France pour celui de l'Eſpagne.

Cromwel, dans l'empreſſement d'illuſtrer ſon Protectorat en enrichiſſant l'Angleterre, jettoit depuis long-temps des regards jaloux ſur les richeſſes que les Eſpagnols poſſédoient dans les Indes; c'étoit le principal motif qui l'avoit armé contre l'Eſpagne; l'aſcendant de l'Amiral Blake & de la Marine Angloiſe lui faiſoit concevoir les plus vaſtes eſpérances; en effet Blake ruina les Eſpagnols par l'enlevement, l'incendie ou la ſubmerſion de leurs galions, tandis que deux autres Amiraux d'Angleterre, Pen & Vénables, ſe dédommageoient par la priſe de la Jamaïque d'avoir manqué une expédition ſur Saint-Domingue.

Sur terre, Turenne ne procuroit pas de moindres avantages aux Anglois que Lockart commandoit dans ſon

armée. Cromwel avoit eu à choisir d'une clef de la Flandre Espagnole ou de la France ; les François lui offroient Mardik & Dunkerque, les Espagnols lui offroient Calais ; Cromwel préféra la clef de la Flandre à celle que les Anglois avoient eue si long-temps en France ; mais ce partage de conquêtes à faire, auroit pû avoir le ridicule ordinaire de ces sortes de traités, si Turenne n'eût pas commandé l'armée Françoise, ou si Condé avoit eu dans l'armée Espagnole une autorité plus absolue. Mais Condé ne commandoit pas : il servoit sous Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, & sous le Marquis de Caracène ; il vit leurs dispositions pour la bataille des
14 Juin 1658. Dunes, & il leur prouva qu'ils alloient être battus ; les Espagnols ne daignèrent pas en croire le vainqueur de Rocroi, ou peut-être ils n'osèrent le croire : car, dans la situation où se

trouvoit Condé, il eſt rare que la confiance ſoit entière de part & d'autre. Les Princes Anglois ſervoient comme volontaires dans l'armée Eſpagnole, & l'on ſait que Condé dit au Duc de Gloceſter : *N'avez-vous jamais vu perdre une bataille ? eh-bien ! vous l'allez voir.* En effet la déroute des Eſpagnols fut prompte & complette : Condé ſeul fit reſpecter ſa retraite. Après une retraite plus belle encore du Grand-Condé devant Arras (25 Août 1654), le Roi d'Eſpagne lui avoit écrit : *J'ai ſu que tout étoit perdu & que vous avez tout ſauvé.* Il auroit dû s'en ſouvenir à l'affaire des Dunes & ſe confier au génie du grand-Condé plutôt qu'à l'inexpérience de ſon fils. La priſe de Dunkerque fut la ſuite de la bataille des Dunes : Mardik avoit été pris l'année précédente; ces deux Places furent fidélement remiſes aux Anglois par les François, le nom 3 Octobre 1657.

de Cromwel ôtant à Mazarin tout moyen & presque toute idée d'éluder l'exécution de sa parole.

On a prétendu que Cromwel, après avoir tiré de l'alliance des François ce qu'il en pouvoit attendre, alloit se liguer avec les Espagnols pour obtenir Calais par le moyen de ces derniers, comme il avoit eu Dunkerque par le secours de la France, & avoir ainsi une entrée dans tous les Etats voisins. Ce projet, au moins très-vraisemblable & d'après le caractère de Cromwel & d'après les principes de la politique vulgaire, n'eut pas le temps d'être exécuté. Cromwel mourut cette même année.

Le 13 Septembre 1658.

Il est d'un bon exemple dans l'histoire & d'une moralité utile que ce tyran, plein de grandeur & de génie, ait été malheureux au milieu de ses succès & de sa gloire : il éprouvoit toute la réaction du Machiavellisme ;

l'esprit d'enthousiasme & de fanatisme qu'il avoit fait servir à son élévation, se tournoit contre lui, le torrent des Sectes l'entraînoit ; le jargon mystique, les révélations, les extases étoient devenues les armes de ses ennemis après avoir été les siennes ; il reconnoissoit enfin que la folie & la perversité retombent sur ceux qui les emploient, & qu'il n'y a que la raison dont on n'ait rien à craindre ; les assassins s'élevoient de toutes parts ; à une entrée triomphante que Cromwel faisoit dans Londres, une jeune fille, nommée Gréenvill, dont il avoit tué l'amant dans une bataille, lui tira d'une fenêtre un coup de pistolet : le coup alla blesser le cheval du second fils de Cromwel, nommé Henri, qui marchoit à côté de lui. Cette fille parut ensuite sur le balcon, son pistolet à la main : « C'est moi, dit-elle, qui » ai fait ou plutôt qui ai manqué le

» coup ; j'ai voulu tuer un tigre, & » je n'ai bleffé qu'un cheval ».

Raguenet, hiftoire de Cromvvel, t. 2. Liv. 4.

Les intérêts de Charles II donnoient lieu ou fervoient de prétexte à des complots criminels; Cromwel lui-même s'exagéroit fes dangers, parce qu'il fe reprochoit de fe les être attirés. Condamné par fa confcience, cet homme intrépide dans les combats, craignoit tout dans fa cour; nul tyran n'a porté fi loin ces précautions effrayantes, qui annoncent l'effroi de celui qui les prend. C'eft d'après ces détails de défiance qu'une Tradition récente rendoit préfens alors, que Fénelon paroît avoir tracé le fombre portrait de Pygmalion dans Télémaque (*a*).

(*a*) » Tout l'agite, l'inquiète, le ronge ; il » a peur de fon ombre, il ne dort ni nuit, » ni jour..... On ne le voit prefque jamais ; » il eft feul, trifte, abattu au fond de fon » Palais. Ses amis même n'ofent l'aborder, » de peur de lui devenir fufpects. Une Garde

Les crimes de Cromwel avoient épouvanté sa propre famille. Richard Cromwel, homme de paix autant qu'Olivier étoit homme de sang, s'étoit

---

» terrible tient toujours des épées nues & » des piques levées autour de sa maison. » Trente chambres qui se communiquent les » unes aux autres, & dont chacune a une » porte de fer avec six gros verrouils, sont » le lieu où il se renferme; on ne sait jamais » dans laquelle de ces chambres il couche, » & on assûre qu'il ne couche jamais deux » nuits de suite dans la même, de peur d'y » être égorgé. Il ne connoît ni les doux plai- » sirs, ni l'amitié encore plus douce; si on » lui parle de chercher la joie, il sent qu'elle » fuit loin de lui, & qu'elle refuse d'entrer » dans son cœur. Ses yeux creux sont pleins » d'un feu âpre & farouche, & ils sont sans » cesse errans de tous côtés; il prête l'oreille » au moindre bruit, & se sent tout ému; il » est pâle & défait, & les noirs soucis sont » peints sur son visage toujours ridé. Il se » tait, il soupire, il tire de son cœur de pro- » fonds gémissemens, il ne peut cacher les

jetté aux pieds de ce père cruel, il l'avoit conjuré, les larmes aux yeux, de ne pas imprimer à son nom la tache du Régicide & de ne pas exposer sa famille aux vengeances terribles qu'un pareil attentat pouvoit amener. Cromwel perdit celle de ses filles qu'il aimoit le plus, & elle ne lui cacha point qu'elle mouroit de l'horreur d'avoir un père si coupable.

Si Cromwel eût seulement épargné le sang de son Maître, le vice de son usurpation eût pû être couvert par l'éclat de son regne ; c'est sur-tout pour avoir donné ce spectacle unique dans les

---

» remords qui déchirent ses entrailles. Les » mêts les plus exquis le dégoutent ; ses en- » fans, loin d'être son espérance, sont le » sujet de sa terreur, il en a fait ses plus dan- » gereux ennemis, il n'a eu toute sa vie au- » cun moment d'assuré ; il ne se conserve qu'à » force de répandre le sang de tous ceux qu'il » craint ». (*Télémaque*, *Liv.* 3)

Annales du Monde, d'un Roi traîné à l'échafaud par ses Sujets, que le nom de Cromwel sera toujours en horreur.

Mais pourquoi s'obstina-t-il à commettre ce grand crime? c'est qu'il le jugea nécessaire. Ce fut le fruit d'un sophisme Machiavelliste. L'exemple du Duc de Guise, assassiné par le Roi qu'il avoit chassé de sa Capitale, faisoit dire aux politiques que, quand on a une fois tiré l'épée contre son Roi, il faut en jetter le fourreau, maxime qui fermeroit la porte à toute réconciliation & à toute paix; on ne voyoit pas que si un Roi avoit été assassiné pour avoir puni par une voie irrégulière & inique un sujet rebelle, le Roi qu'un Sujet osoit envoyer à l'échafaud, ne manqueroit jamais de vengeurs qui se croiroient tout permis; cependant Cromwel mourut dans son lit, c'est-à-dire, qu'il prit des mesures ou justes ou heureuses pour éloigner de lui le fer &

le poiſon dont il fut continuellement menacé ; mais le poiſon du chagrin, du remords & de la crainte le conſumoit lentement, & l'homme le plus robuſte de l'Angleterre ſuccomba dès cinquante-huit ans aux embarras toujours renaiſſans du trône qu'il avoit uſurpé.

Ce qui diſtingue Cromwel des uſurpateurs ordinaires, c'eſt qu'il n'eut jamais recours à l'empoiſonnement ni à l'aſſaſſinat ; ſon arme contre tous ſes ennemis fut le fanatiſme Patriotique & Religieux ; il entreprit de faire périr ſon Roi ſur un échafaud, parce qu'il jugea que le fanatiſme national pouvoit aller juſques là. Mais faire juger un Roi, qui n'a point de Juges, le faire juger par un Tribunal incompétent, même pour un Juſticiable, le faire juger par ſes ennemis, par des gens déterminés à le condamner, ce n'eſt que l'aſſaſſiner avec plus d'inſolence & de ſcandale.

Boſſuet n'a employé pour peindre Cromwel, que les grands traits qui convenoient à ſon ſujet & à ſon genre ; il le fait reſpecter en le rendant odieux. Le fanatiſme barbare de Cromwel, ſa Théologie Puritaine, ſon jargon obſcur & prophétique, fourniroient d'autres traits pour le peindre moins noblement, & ſes manières groſſières, ſes baſſes plaiſanteries, ſa familiarité indécente, reſtes de ſa première éducation, acheveroient de le dégrader. Oraiſ. Funèb. de la Reine d'Angleterre.

En ſignant un papier dans une ſéance du Parlement, il barbouille d'encre le viſage d'un homme qui ſe trouvoit à côté de lui & qui lui rendit ſa plaiſanterie. Quel étoit le papier qu'il ſignoit ? l'arrêt de mort de Charles I.

Dans une aſſemblée des Chefs de la République & de l'armée, où l'on délibéroit ſur les droits reſpectifs de

l'autorité & de la liberté, Cromwel jette en badinant un coussin à la tête d'un Officier, qui le lui rejette, court sur lui & le chasse de son fauteuil.

Quelquefois Cromwel invitoit du monde à dîner, &, aussi-tôt qu'on s'étoit mis à table, des soldats venoient enlever tous les plats; sa Cour étoit sans éclat & sans dignité, la Noblesse dédaignoit ou craignoit peut-être de la fréquenter; mais dans cette Cour sauvage & guerrière on voyoit regner l'économie qui vaut mieux que l'éclat & qui est la véritable dignité.

Cromwel rassemble tous les contrastes. On trouve à la fois chez lui les visions d'un illuminé, les fourberies d'un hypocrite, les ridicules d'un pédant, les élans d'une ame forte & sublime, l'éloquence, tantôt d'un homme d'Etat, tantôt d'un fanatique; la valeur d'un Soldat en-

thousiaste, valeur du caractère de celle qui avoit fait autrefois les succès prodigieux de notre Jeanne d'Arc, les talens d'un Général, la gloire d'un Héros, les violences d'un usurpateur, les vices d'un tyran, les qualités d'un Roi.

On peut être curieux de savoir si un homme tel que Cromwel fut capable d'amour & d'amitié. Quant aux amis, on a remarqué qu'il n'en avoit point eus qu'il n'eut sacrifiés dans l'occasion. » Cet homme, disoit Vane, » fait » provision d'amis pour avoir des vic-» times à immoler au besoin ».

Il entretint un commerce de galanterie avec la femme du Major-Général Lamberth, l'une des plus belles personnes de l'Angleterre. Cette femme étant devenue grosse pendant une longue absence de son mari, & Lamberth ayant voulu méconnoître l'enfant, on lui allégua une loi qui décide

que, si le mari absent est resté dans le Royaume, quand son absence auroit duré plusieurs années, l'enfant est à lui, parce qu'on présume qu'étant dans le Royaume, il n'a pu s'empêcher de venir en secret voir sa femme. La même femme préféra depuis le Comte de Hollandt à Cromwel, & Hollandt long-temps après étant tombé entre les mains de Cromwel, dans le cours des guerres civiles, Cromwel eut le plaisir digne de lui, de faire trancher la tête à un homme qui avoit été autrefois son Rival.

On porta le deuil de Cromwel à la Cour de France, Mademoiselle, fille de Gaston, Duc d'Orléans, osa seule y paroître en couleur & protester par son exemple contre cet indigne hommage qu'on rendoit au meurtier du Roi son oncle.

Ann. 1659. Lorsque le Cardinal Mazarin & Dom Louis de Haro donnèrent en-

fin la paix à l'Europe par le traité des Pirénées & par le mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèſe fille de Phillippe IV, Charles II vint à Fontarabie pour engager les Eſpagnols à le faire comprendre dans le traité, mais ce traité étoit déjà conclu ; d'ailleurs les Eſpagnols n'avoient pas eu aſſez de ſuccès pour faire la loi, & l'Ambaſſadeur d'Angleterre Lockart intervenoit au traité pour ſa République ; le Cardinal Mazarin n'oſa pas même ſe permettre de voir Charles II, l'ombre de Cromwel épouvantoit encore ce timide Miniſtre.

Richard Cromwel prit le protéctorat par reſpect pour la mémoire de ſon père, & l'abdiqua par amour pour le repos.

On ſait que le Prince de Conty, frère du grand Condé, rencontrant à Montpellier un Anglois qui voyageoit,

lui parla de ces deux Cromwels si différens l'un de l'autre, qui faisoient alors le sujet de toutes les conversations ; il vanta beaucoup les talens d'Olivier & ajouta que Richard étoit un misérable qui n'avoit pas su recueillir le fruit des crimes d'un tel père ; c'étoit à Richard qu'il parloit. » Cependant, dit l'Auteur du siècle de Louis XIV, » Richard vécut heu- » reux jusqu'à quatre-vingt-dix ans, » & Olivier n'avoit jamais connu le » bonheur.

Après l'abdication de Richard Cromwel, la multitude des sectes & des factions, les querelles du Parlement & de l'armée jettèrent l'Angleterre dans une telle Anarchie, qu'il n'y avoit plus que le rétablissement de Charles II qui pût l'en tirer. Le Général Monk, qui commandoit en Ecosse, pénétré de cette vérité, entreprit de rétablir ce Prince, & y parvint en ne

disant son secret à personne, en craignant autant le zèle des amis que l'opposition des ennemis, en ne se confiant pas même à son propre frère, en passant pour ainsi dire à travers tous les partis sans s'y mêler, en les assoupissant & les déconcertant tous par une conduite mystérieuse & impénétrable, qui le menoit à son but & paroissoit l'en éloigner. Il vit luire enfin ce beau jour qu'il avoit préparé, ce jour où Charles II ramené 8 Juin 1660
dans une Patrie si cruelle autrefois pour son père & pour lui-même, n'entendit que des acclamations, ne vit que des larmes de joie, & fut porté en triomphe dans sa Capitale; jour de paix & de tendresse, où cette estimable Nation, éclairée par les événemens, abjura ses fureurs, & reconnut combien l'esprit de guerre & le zèle persécuteur l'avoient égarée & dégradée.

Le Parlement reprit sa première forme, la Chambre des Pairs fut rétablie, les Evêques y eurent séance, la Religion Anglicane prévalut sur les sectes modernes, tout rentra dans l'ordre accoutumé. On vit alors pendant quelque temps cette union si rare & si desirable du Prince & du Peuple. Charles disoit au Clergé (& c'étoit même au Clergé Presbytérien.) » Je vous rendrai aussi heureux que je » le suis moi-même ; » il disoit au Parlement : » il m'arrivera aussi-tôt de » brûler la Grande Charte que d'ou- » blier l'acte d'Amnistie ». S'il enten- » doit parler de quelque mécontent : » qu'ai-je fait à ce Gentilhomme, disoit-il : » je veux le connoître, » m'expliquer avec lui, & si j'ai tort, » lui faire satisfaction ». S'il demandoit de l'argent à ses peuples dans ses besoins, il n'alléguoit que des motifs nobles & intéressans, » j'ai

» honte », disoit-il, » de n'avoir pas » le moyen de pourvoir à la subsis-» tance de ces sujets généreux qui se » sont ruinés pour mon père ». Cependant, soit que Charles fût moins reconnoissant qu'il ne vouloit le paroître, soit que ses amis fussent trop exigeans, ceux-ci ne tardèrent pas à se plaindre, ils appelloient l'acte d'Amnistie un acte de pardon pour les ennemis & d'oubli pour les amis.

Charles II, pour se procurer l'appui de la France dans ses malheurs, avoit demandé en mariage au Cardinal Mazarin, une de ses niéces, & avoit essuyé un refus; quand le Cardinal vit quelque apparence au rétablissement de ce Prince, il voulut renouer la négociation, & fut refusé à son tour.

Henriette-Marie, après tant de douleurs, eut la consolation de voir son fils, solidement affermi sur ce

trône, d'où elle avoit été précipitée; elle resserra ses nœuds avec la France, en mariant avec Monsieur, Duc d'Orléans, second fils de Louis XIII, la dernière de ses filles, cette célèbre Henriette-Anne, le plus bel ornement de la Cour de Louis XIV, la plus parfaite image de sa Bisayeule Marie Stuart par les graces de la figure & de l'esprit, par ses vertus tendres & touchantes, par son desir & son art de plaire & même par sa fin désastreuse. Son souvenir est encore présent à tous les cœurs dans la relation attendrissante que Madame de la Fayette nous a donnée de la mort de cette Princesse & dans ce grand monument d'Eloquence que Bossuet a consacré à sa gloire. Elle fut, tant qu'elle vécut, le lien de la France & de l'Angleterre.

Mémoire du Chevalier Dalrymple.

Mazarin ne jouit pas long-temps du Ministère plus calme & plus heu-

reux que la paix lui promettoit ; il mourut le 9 Mars 1661.

Ce Miniſtre qu'on a tant comparé avec Richelieu, avoit ſans doute moins d'étendue d'eſprit, moins d'élévation dans l'ame, moins d'énergie dans le caractère. L'un gouvernoit par la force, l'autre par l'adreſſe, aucun par la raiſon ni par la juſtice ; l'un accabloit ſes ennemis, l'autre les trompoit ; l'un commandoit, l'autre négocioit. Si l'on examine de quelle utilité ils ont été au monde, & qu'on les compare ſous ce point de vue, il vaut certainement mieux avoir appaiſé des troubles que d'en avoir fait naître, il vaut mieux avoir terminé la guerre de trente ans que de l'avoir entretenue ; la paix de Weſtphalie & celle des Pirénées ſont deux époques qui élevent Mazarin au deſſus de Richelieu & de la foule des Miniſtres. Tant de droits réglés par le traité Ann. 1648. Ann. 1659.

de Westphalie, la Souveraineté des Païs-Bas irrévocablement reconnue, la liberté de l'Allemagne, l'indépendance de ses Princes assurées, & le Code Germanique fondé pour l'avenir sur cette base solide ; la Rivalité des Maisons de France & d'Autriche suspendue par le traité des Pirénées ; de nouveaux nœuds formés entre ces deux Maisons, & par l'effet de ces nœuds la succession d'Espagne présentée de loin à la France qui la recueillit dans la suite ; ces monumens de paix valent bien l'honneur d'avoir inventé des moyens nouveaux ou rénouvellé des moyens anciens de troubler l'Europe.

Mazarin s'étoit annoncé de bonne heure pour un Ministre de paix. Le trait suivant devroit immortaliser plus que des victoires. En 1630 les François & les Espagnols étoient près d'en venir aux mains dans les envi-

rons de Cafal; Mazarin s'élance entre les deux armées, les arrête, les fépare, & par une négociation heureufe, au moins pour le moment, fait conclure une trève fous la médiation du Duc de Savoye dont il étoit l'envoyé. Ce fait a été trop peu célébré dans l'hiftoire, on a prefque oublié que Mazarin, dans cette occafion éclatante a épargné le fang des hommes, on fe fouvient feulement qu'il les trompoit; on lui en a même fait un mérite, & Dom Louis de Haro a paru avancer un Paradoxe, en obfervant que Mazarin avoit un grand défaut en politique, celui de vouloir toujours tromper.

On a auffi beaucoup vanté Richelieu d'avoir abaiffé les Grands & les Corps intermédiaires. La preuve qu'il ne les avoit point abaiffés, c'eft la guerre de la fronde, & la foibleffe des motifs apparens qui la firent naî-

tre. Quelques Edits Burſaux peu onéreux, éxigés d'ailleurs par les conjonctures, auroient-ils excité une ſi violente tempête contre un Miniſtre doux & modéré, ſi une multitude d'autres impôts établis dès le temps du Cardinal de Richelieu & l'inéxactitude dans les payemens, fruits d'une guerre longue & ruineuſe, n'avoient aigri depuis long-temps les eſprits? Les troubles de la Fronde n'éclatèrent que ſous Mazarin, mais Richelieu en avoit fourni & développé le germe; Mazarin ſans avoir eu le tort de les exciter, eut le talent de les diſſiper, il eut le bonheur de triompher deux fois de la haine publique, qu'il n'avoit pas méritée.

Nous ne voyons pas non plus que les violences du Cardinal de Richelieu ayent produit d'autre effet que celui qu'elles ont coutume de produire, c'eſt à dire la haine, la ré-

volte, les conjurations ; s'il fit couler le ſang de la Nobleſſe ſur les échafauds, pour qu'il ceſſât de couler dans les guerres civiles, l'intention fut bonne, mais le moyen mal choiſi. Qu'ont produit tant de ſupplices éclatans, parmi lesquels il y en eut de notoirement injuſtes, tels que celui du Maréchal de Marillac, & celui de Saint-Preuil *(a)* ? Les conjurations

(a) On ſait que le crime du Maréchal de Marillac & de Saint-Preüil, fut d'avoir déplu, l'un au Cardinal de Richelieu, l'autre au Maréchal de la Meilleraye, parent, ami & créature du Cardinal.

Nous ne mettons point au nombre de ces victimes innocentes de la politique & de la vengeance, François-Auguſte de Thou, parce qu'il paroît trop chargé par les différens actes recueillis dans les Mémoires de Montréſor, dans le Journal du Cardinal de Richelieu, & ſur-tout dans le quatrième tome des Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Littérature de M. l'Abbé d'Artigny, & parce qu'après

ont-elles cessé pendant la vie de Richelieu ? Le supplice du Comte de

---

avoir nié dans tous ses interrogatoires, qu'il eût eu aucune connoissance du voyage de Fontrailles en Espagne & du Traité conclu avec les Espagnols par Monsieur, par Cinq-Mars & le Duc de Bouillon, il finit par avouer à sa confrontation avec Cinq-Mars, qu'il avoit appris par Fontrailles lui-même l'existence de ce Traité, & que Cinq-Mars la lui avoit depuis confirmée. Cette variation, les liaisons de de Thou avec les Conjurés, ses démarches auprès d'eux pendant le cours de cette affaire, les rendez-vous qu'il ménageoit entr'eux avec beaucoup de mystère, leurs conférences, dont il paroît ne s'être éloigné ou absenté que pour pouvoir dire qu'il n'avoit pas sçu ce qui s'y traitoit, toutes ces circonstances le rendent au moins très-suspect, quoiqu'elles puissent s'expliquer en partie par un point qui est demeuré constant au Procès; c'est que de Thou n'approuva jamais le Traité avec l'Espagne & ne cessa d'en détourner Cinq Mars, mais sans vouloir le dénoncer.

Au reste, nous croyons qu'on doit peser avec attention l'apologie que Pierre du Puy

Chalais, la mort trop prompte du Maréchal d'Ornano dans la prifon n'em-

a faite de cet infortuné Magiftrat, & qui termine le quinzième volume de la traduction Françoife, *in*-4°. de l'Hiftoire du Préfident de Thou fon père; car, s'il eft vrai qu'on ait falfifié les actes du Procès, s'il eft vrai qu'on ait fupprimé une Lettre, par laquelle Monfieur rétractoit ce qu'on lui avoit fait dire dans fa déclaration, fur la connoiffance qu'avoit eue de Thou du Traité fait avec l'Efpagne & fur les démarches qu'il avoit faites auprès du Duc de Beaufort, pour l'engager dans ce complot; s'il eft vrai que le Chancelier Séguier, entièrement vendu au Cardinal, ait rédigé la déclaration, feul avec Monfieur, hors de la préfence des autres Commiffaires; s'il eft vrai que le Chancelier ayant averti le Cardinal qu'il n'y avoit point de charges fuffifantes contre de Thou, le Cardinal ait répondu: *N'importe, il faut qu'il meure;* s'il eft vrai que le Prince de Condé ayant voulu, à la follicitation du Chancelier, difpofer le Cardinal à permettre qu'on ufât de quelque indulgence envers de Thou, le Car-

pêchèrent point les Grands d'entrer dans toutes les cabales qui se for-

---

dinal ait encore répondu : *Monsieur le Chancelier a beau dire, il faut que M. de Thou meure ;* s'il est vrai qu'en conséquence le Chancelier ait employé l'intrigue & l'autorité pour porter le Procureur Général & les Juges à la rigueur ; toutes allégations avancées & répétées par-tout dans l'Ouvrage de du Puy, ce feroient sans doute de puissans préjugés de l'innocence de M. de Thou, ce feroient au moins d'énormes irrégularités de la part de ses Juges.

On ne peut trop peser encore ce que dit du Puy sur l'abus de donner force de preuve à la déposition d'un témoin, accusé, coupable & non confronté, quelle que puisse être la qualité du témoin, il faut examiner aussi la discussion détaillée que fait le même du Puy de la Loi *Quisquis ad legem Jul. Majest.*, de la loi de Louis XI, rapportée par Laubardemont, & des sentimens des Jurisconsultes sur ces objets.

Il faut avouer cependant que cet Ouvrage de du Puy contient bien des déclamations contre le Cardinal de Richelieu, & qu'on y trouve

moient à la Cour contre le Cardinal de Richelieu & de servir en toute

---

des imputations bien étranges. Comment ajouter foi, par exemple, au trait suivant? »On » sait & très - certainement qu'il (Richelieu) » avoit fait instance par le Cardinal Bagni, » d'obtenir, sous le nom du Roi, un Bref du » Pape pour faire mourir sans charge de cons- » cience des personnes dans les prisons par » des voies secrettes, sans forme ni figure de » Procès, contre lesquelles il n'y auroit » point de preuves suffisantes pour les faire » mourir en Justice, ce qui lui fut dénié avec » horreur de Sa Sainteté, & avec cette consi- » dération qu'il plaignoit grandement le Roi » & la France d'être entre des mains si bar- » bares & si cruelles ».

Observons au reste que ce fait si incroyable est rapporté aussi comme incontestable dans les Mémoires de Montchal, Archevêque de Toulouse, tom. I. *pag.* 19.

Quant à la maxime que du Puy attribue dans le même endroit à Richelieu, savoir; » *qu'un Favori, qu'un Ministre, ne périt jamais* » *pour faire trop de mal, mais pour n'en faire*

occasion la haine que la Reine-Mère & Monsieur avoient conçue pour ce Ministre. La Journée des Dupes *(a)*, la destitution du Garde des Sceaux de Marillac, la détention du Maréchal & son procès suivi de son supplice, la fuite de la Reine-Mère à Bruxelles, la retraite de Monsieur en Lorraine, tous ces violens effets de la vengeance de Richelieu ne firent que préparer la défection du Maréchal de Montmorenci.

Le supplice de ce Seigneur, cou-

» *pas assez* », il paroît qu'en effet elle a dirigé toute la conduite de ce Ministre ; mais nous croyons pouvoir assûrer que cette maxime trompera tous ceux qui auront le malheur de l'adopter.

(*a*) On appella ainsi le jour où la Reine Mère & les Marillacs furent sacrifiés au Cardinal de Richelieu, dont la perte paroissoit assûrée.

pable à la vérité, mais ſi vaillant (*a*), ſi intéreſſant, ſi généreux (*b*), ſi digne de grace (*c*) par les ſervices de ſes

(*a*) Saint-Preüil, interrogé après le combat de Caſtelnaudari, s'il n'avoit pas vu le Duc de Montmorenci attaquer les armes à la main l'Armée Royale, répondit : *que la pouſſière & la fumée du canon l'avoient empêché de le bien reconnoître, mais qu'ayant vû un ſeul homme attaquer une armée, percer cinq rangs des ennemis, & porter la mort & la terreur par-tout où il tournoit ſes pas, il avoit bien connu que ce ne pouvoit être un autre que le Maréchal Duc de Montmorenci.*

(*b*) Montmorenci tenant les Etats du Languedoc, gagna un jour au jeu dix mille écus d'un ſeul coup. Un pauvre Gentilhomme qui le regardoit jouer, dit tout bas : *Un pareil coup me mettroit bien à mon aiſe, moi & toute ma famille.* » Cette ſomme eſt à vous, dit le Duc de » Montmorenci qui l'entendit, *je ſerois bien » honteux d'avoir manqué de faire la fortune d'un » homme tel que vous, pour ſi peu de choſe* ».

(*c*) Les Juges ſont obligés de ſuivre la Loi dans toute ſa rigueur, & de ſe renfermer dans

pères, par les siens, par ses talens, par ses vertus, suscita de nouveaux vengeurs ; Puylaurens entraîna Mon-

---

l'objet soumis à leur décision ; ils déclarent que la Loi inflige telle peine pour tel crime, & que l'accusé est dans le cas de la Loi. La Loi est infléxible, elle n'a égard ni aux circonstances étrangères, ni aux considérations personnelles, le crime est commis, il suffit, la Loi punit, & le Juge est l'organe de la Loi. La Justice du Prince n'est point ainsi bornée, elle embrasse tous les temps, évalue toutes les circonstances, tient compte des services, & fait toutes les compensations convenables. C'est pour exercer cette justice dans toute son étendue que le Prince a le privilége de faire grace. Cette noble, cette heureuse prérogative du Trône ne doit point être exercée au hasard ; toute grace du Souverain doit être une justice. Quand le Souverain pardonne à un coupable convaincu, il déclare que le crime de cet homme étoit ou affoibli par les circonstances, ou réparé d'avance par ses services, ou racheté par ses vertus. A tous ces titres, le Maréchal de Montmorenci & M. de

sieur

ſieur dans de nouvelles révoltes, & après avoir été tour-à-tour récompenſé de les avoir ſuſpendues & puni

---

Thou, ſi l'on veut que ce dernier fût coupable, auroient dû obtenir leur grace de Louis le Juſte.

» *Monſeigneur*, diſoit un Magiſtrat ſévère » au Duc de Bourbon Louis II, *vous verrez* » *ici bien des coupables, voici le regiſtre de leurs* » *crimes. Chauveau*, répondit le Duc, en jet» tant le regiſtre au feu, *avez-vous auſſi tenu* » *regiſtre des ſervices qu'ils m'ont rendus* » ?

Ce mot tendre & ſublime nous montre la différence de la juſtice du Prince, & de celle du Juge. La première *tient regiſtre des ſervices rendus.*

Les Rois ne peuvent trop méditer ces beaux vers que dit Aſſuérus dans Eſther :

O d'un ſi grand ſervice oubli trop condamnable !
Des embarras du Trône effet inévitable !
De ſoins tumultueux un Prince environné,
Vers de nouveaux objets eſt ſans ceſſe entraîné.

de les avoir entretenues, il mourut à la Bastille, lieu si suspect alors, & qui voyoit trop souvent & trop brusquement mourir les ennemis de Richelieu.

Puylaurens est au nombre de ses victimes; Puylaurens eut aussi des vengeurs. Les complots contre le Cardinal croissoient avec ses violences; on

---

L'avenir l'inquiète, & le présent le frappe;
Mais plus prompt que l'éclair le passé nous échappe;
Et de tant de mortels à toute heure empressés
A nous faire valoir leurs soins intéressés,
Il ne s'en trouve point qui, touchés d'un vrai zèle,
Prennent à notre gloire un intérêt fidèle,
Du mérite oublié nous fassent souvenir,
Trop prompts à nous parler de ce qu'il faut punir.
Ah! que plutôt l'injure échappe à ma vengeance,
Qu'un si rare bienfait à ma reconnoissance!

ne s'en tint plus à de ſimples cabales, on attenta directement à ſa vie. Le Comte de Soiſſons, Montréſor, Saint-Ibal alloient délivrer Monſieur de cet implacable ennemi, ſi Monſieur lui-même n'eût retenu leurs bras par l'horreur que lui inſpira, au moment de l'éxécution, le crime de verſer le ſang d'un Prêtre.

Urbain Grandier brûlé vif pour Magie, Grancey & Praſlin mis à la Baſtille pour de mauvais ſuccès à la guerre, le Duc de la Valette décapité en effigie pour le même ſujet, tandis que le Cardinal de la Valette ſon frère, nommé par le Duc d'Epernon leur père *le Cardinal Valet*, ſervoit Richelieu & à la Cour & à l'armée, toutes ces violences juridiques, toujours exercées par des commiſſions, aigriſſoient encore les eſprits; la Cour des Aides de Paris & le Parlement de Rouen interdits, le Parlement de

Paris menacé, l'intrépide & vertueux Molé, Procureur-Général, décrété, tous ces coups d'autorité révoltoient plus qu'ils n'effrayoient, & tous les ennemis de Richelieu avoient pour eux la faveur publique.

Le Comte de Soissons, joint aux Ducs de Guise & de Bouillon, lui fit ouvertement la guerre. Vainqueur à
Le 6 Juillet 1641. la Marfée, il fut assassiné après la Bataille par un Emissaire du Cardinal, au moment où sa victoire alloit peut-être opérer une grande révolution.

Ces événemens arrivoient l'année d'avant la mort du Cardinal, & l'esprit de faction, loin d'être étouffé par tant de supplices & de violences, étoit plus animé que jamais, il poursuivit le Cardinal jusqu'au tombeau; la conjuration de Cinq-Mars fut la dernière qu'il eut à punir, trois mois avant sa mort, & si dans ce

dernier intervalle on ne vit point éclater de conjuration nouvelle, c'eſt que dans l'état de dépériſſement où on le voyoit, la haine même ſe repoſoit ſur la nature du ſoin de le détruire.

On a donc eu tort de dire qu'il avoit ſoumis les Grands, il n'avoit fait que les irriter & les rendre plus mutins, c'eſt l'effet de la violence. Si le doux & timide Mazarin, qui eut le malheur de les trouver dans cette diſpoſition, contribua en quelque choſe aux ſoulévemens arrivés ſous ſon Miniſtère, ce fut par quelques coups d'autorité qu'il voulut faire à l'imitation de Richelieu; ce fut auſſi par ſon inclination à tromper; car, après la violence, c'eſt la fourberie qui déplaît le plus aux hommes.

La Nobleſſe avoit été indocile & remuante ſous Philippe de Valois & ſous le Roi Jean, qui avoient les

premiers donné l'éxemple de faire couler le ſang des Nobles ſur les échafauds, même ſans obſerver les formalités de la Juſtice ; Charles V par ſa ſageſſe & ſa douceur la fit rentrer dans le devoir. Livrée aux furies ſous l'Anarchie du regne de Charles VI, elle redevient paiſible lorſque ſous Charles VII le Gouvernement ſe rétablit & ſe perfectionne ; on la revoit indocile & remuante ſous Louis XI qui joignoit la violence à la fourberie ; mais dans quel temps la vit-on jamais plus ſoumiſe & plus fidelle que ſous Louis XII & François I ? c'eſt que ces Princes aimoient leur Nobleſſe & la traitoient avec les diſtinctions qui lui ſont dûes, c'eſt qu'ils agiſſoient avec franchiſe & gouvernoient avec douceur. Sous les derniers Valois, le fanatiſme, la perſécution, l'eſprit de la Ligue replongèrent la Nobleſſe ou plutôt la Na-

tion entière dans la révolte ; la clémence & les vertus de Henri IV avoient calmé ces tempêtes ; Richelieu par une erreur qui étoit plus de ſon caractère que de ſon eſprit, ramena les voies violentes, & voulut regner par la crainte ; des troubles toujours croiſſans furent les fruits de cette politique. Ceux qui ont prétendu la juſtifier ; ſont partis d'une ſuppoſition abſolument fauſſe, ils ont jugé que la rigueur étoit néceſſaire, parce qu'ils ont ſuppoſé qu'elle avoit été efficace, idée démentie par l'hiſtoire entière du Miniſtère de Richelieu, depuis la conjuration de Chalais juſqu'à la conjuration de Cinq-Mars.

C'eſt ſur-tout par l'amour des Lettres que le Cardinal de Richelieu eſt ſupérieur à l'indifférent Mazarin, qui n'amoit que la fortune. Quand on compteroit pour rien les ouvrages

que Richelieu a composés ou qu'on lui attribue, il lui resteroit l'établissement de l'Académie Françoise, source d'émulation, récompense & encouragement à la fois pour les travaux Littéraires. L'homme de Lettres, dès le premier pas qu'il fait dans la carrière, fixe ses regards sur le but & s'anime à cette vue, il fait des efforts dont il eût été incapable sans cet objet d'ambition. Parvenu à ce terme, il a encore à justifier le jugement de ses Pairs, à leur prouver sa reconnoissance, à étendre la gloire de son corps par de nouvelles productions. Il n'y avoit qu'un Ministre plein de lumières, qui pût saisir tous les avantages résultans de ce mélange de Gens de Lettres & de Gens de la Cour également choisis, mélange qui flatte & honore les uns & les autres, qui entretient à la Cour le goût du savoir, qui donne aux Gens de Lettres plus

de politeſſe, plus d'aménité, un tact plus fin, un goût plus ſûr; c'étoit ſur-tout bien connoître l'eſprit des lettres & l'eſpèce de liberté dont elles ont beſoin que d'établir une égalité parfaite entre tous les membres de cette Société Littéraire. Charlemagne, Saint-Louis, François I, Charles IX avoient eu l'idée d'une pareille inſtitution, mais l'honneur de l'avoir remplie appartient à Richelieu, & ce fut lui qui fit naître à Charles II Roi d'Angleterre, l'idée de fonder, l'année même de ſon rétabliſſement, la Société Royale de Londres.

Le Cardinal de Richelieu a établi l'Imprimerie Royale, il avoit formé le projet, éxécuté depuis ſous la Régence de M. le Duc d'Orléans, de rendre l'inſtruction gratuite dans l'Univerſité; il reſte un monument précieux du Cardinal Mazarin, c'eſt le

Collége & la Bibliothèque qui portent son nom.

Richelieu s'étoit principalement proposé pour modèle l'infléxible sévérité de Ximenès, Mazarin la souplesse artificieuse de Ferdinand le Catholique.

L'ambition de Richelieu se portoit à tous les objets ; il vouloit être tantôt Patriarche des Gaules, tantôt Electeur de Tréves, tantôt Régent du Royaume après Louis XIII qu'il voyoit mourant, sans voir qu'il l'étoit lui-même davantage (*a*). Il avoit aussi l'ambition d'être canonisé. Il paroît que le dernier but de l'ambition de Mazarin étoit d'acquérir des richesses, Richelieu vouloit être riche pour être puissant, Mazarin vouloit être puissant pour être riche.

Richelieu & Mazarin eurent tous

(*a*) Richelieu mourut le 4 Décembre 1642, Louis XIII le 14 Mai 1643.

deux le ridicule de vouloir uſurper la gloire d'autrui dans un genre qui leur étoit étranger. Richelieu vouloit que Corneille lui cédât la Tragédie du Cid, Mazarin que Turenne lui cédât la victoire des Dunes & la campagne de 1654.

On a écrit que le Cardinal de Richelieu avoit les organes de l'entendement doubles; c'eſt aux Anatomiſtes à décider ſi ce fait eſt bien d'accord avec les loix de la Phyſique, & ſi l'effet de cette eſpèce de monſtruoſité ſeroit de procurer cette étendue & cette force de génie, que les ennemis même du Cardinal de Richelieu n'ont pu lui refuſer.

Fin du troiſième Volume,





